



Rapport

« Une étude locale sur la situation des enfants en situation de protection et de prise en charge institutionnelle »

26 May 2014

Timothy T Schwartz

Avec

Arnaud Dandoy & Harold Maass



unicef

Chefs d'équipe sur le terrain

- Arnaud Dandoy
- Serge Boissette

Collecte des données et comptable

- Stephanie Pierre

Consultant-superviseurs

- Emile Pharrel
- Ambeau Egain

Consultant-enquêteurs

- Previlon Renaud
- Prophete Sylvestre
- Sylvain Marcos
- Emile Marckenson
- Frantz Mars
- Soulouque Anderson
- Gary Jean Baptiste
- Almathe Jean

Assistance supplémentaire de

- Keely Brookes
- Erika Childs

Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à cette étude, particulièrement aux centaines d'enfants, de parents, de directeurs et membres du personnel qui ont partagé leurs expériences et leurs impressions sur les centres résidentiels pour enfants en Haïti.

Ils tiennent particulièrement à remercier Jean-Louis Roosevelt de l'IBESR pour ses conseils avisés et son aide précieuse à chaque étape, de la mise en place de la stratégie de recherche au développement des outils d'enquête et durant la phase de recherche et d'analyse des données.

Nos remerciements s'adressent également à Arielle Jeanty Villedrouin, directrice générale de l'IBESR, aux nombreux autres membres de l'IBESR pour leur aide dans la conduite des enquêtes sur le terrain ; Jacques Greguy Regis dans le Sud-Est, Cinedais Jean dans l'Artibonite, Anostal Justin dans le Nord-Est, Louis-Mary Petit-Frere dans le Nord, Occean Remy dans le Nord-Est et l'Abbé Bernard dans le département du Centre.

Un merci chaleureux à Pierre Ferry de l'UNICEF qui nous a guidés dans la réflexion et dont les conseils pertinents et la disponibilité n'ont jamais fait défaut. La méthodologie a également été enrichie grâce aux conseils de Jules Hans Beauvoir de l'UNICEF. Merci à Kristine Peduto, également de l'UNICEF, pour sa large contribution au développement des questionnaires.

Que soient ici remerciés les membres du comité directeur initial, Tessa Marks de Rescue International, Islande Georges et Camilla Dogliotti de Terre des Hommes, Claire Perrin Houdon d'Handicap International, le staff de Save the Children, y compris David Marcelin, Stephen Vaughan, et la directrice adjointe Denise Rocks, Rachel Whetten, Kate Whetten, les auteurs principaux de l'étude « A Comparison of the Wellbeing of Orphans and Abandoned Children Ages 6-12 in Institutional and Community-Based Care Settings in 5 Less Wealthy Nations », Anna Koons, Karen O'Donnell, Lynne Messer, Kyle Hamilton, et Amy Hobbie de l'Université de Duke ; tous ont contribué au succès de cette étude par leurs commentaires, leurs réflexions et leur méthodologie sur les centres résidentiels pour enfants et orphelins.

L'équipe exprime sa profonde gratitude envers la journaliste Kathryn Joice, auteur de « Child Catchers », et envers le Professeur Karen Rotabi, experte en adoption internationale, pour leurs précieuses suggestions. Et bien sûr, envers les professeurs Gerald Murray et Glenn Smucker, anthropologistes et auteurs de nombreux articles et rapports sur la société haïtienne en général, et sur les enfants haïtiens en particulier qui ont généreusement partagé leurs connaissances dans de longs et enrichissants échanges.

Merci au missionnaire et réalisateur Corrigan Clay, à Jacob Sangster, directeur de la maison pour enfants CorLuv aux Gonaïves, ainsi qu'à l'ancien sous-ministre du MSPP, Patrick Delorme.

Isabel Munroy, une infirmière française avec 20 années d'expérience en Haïti, Thor Burhnam, Docteur en Histoire, ont également contribué aux notes et commentaires que l'on retrouve dans ce rapport. Qu'ils en soient remerciés de même que les missionnaires Grégory et Barbara Van Schoyck ainsi que John Bickel, missionnaire américain et co-directeur/fondateur de God's Littlest Angels.

Nous n'oublions pas les missionnaires Carol Anne et George Trulelove, qui vivent depuis plus de 40 ans en Haïti et ont élevé 22 enfants haïtiens comme les leurs. Yolande Mackey, directrice d'école et ancienne agente d'adoption a également partagé ses connaissances sur le processus d'adoption. Shasta Grimes et Tamara Palinka nous ont offert des observations de tout premier plan sur les processus d'adoption internationale en Haïti, notamment le point de vue des futurs parents. Enfin, Michelle Reed de America World Adoption et Debra Parris de European Adoption Consultants ont également partagé des informations sur le travail des agences d'adoption. Un cordial merci à tous.

Contenu

1. Introduction.....	7
a. Méthodologie.....	2
b. Enquêtes institutionnelles.....	3
c. Enquêtes auprès des enfants.....	5
d. Enquêtes auprès des familles.....	6
e. Opinion des « gens de la rue » sur le placement des enfants en institution.....	7
f. Ethique.....	8
2. Revue de la Littérature.....	8
3. Étude qualitative.....	22
a. Le choc des titans des soins des enfants.....	23
4. Enquête institutionnelle.....	26
a. Profil des enfants.....	26
b. Placement de l'enfant.....	27
c. Départ des institutions.....	28
d. Règlement sur le droit de visite.....	29
e. Infrastructure.....	29
Couchage.....	29
Loisirs.....	30
Un commentaire sur l'évaluation des ressources des centres :.....	30
f. Personnel.....	30
g. Comptabilité et de tenue de dossier.....	33
h. Plans d'urgence.....	34
i. Préparer les enfants à quitter le centre.....	34
j. Soins médicaux, Education, et Repas.....	35
Soins médicaux.....	35
Education.....	35
Repas.....	36
k. Punition et Abus.....	36
l. Connaissance des Lois.....	37

m.	Affiliation étrangère, partenaires et orientation religieuse.....	38
n.	Parrainage	39
o.	Adoption	41
p.	Surveillance et Communication avec IBESR	41
5.	Enquêtes auprès des enfants.....	43
a.	Placement des enfants dans les centres	43
b.	Peurs et punitions.....	45
c.	Infrastructure.....	47
d.	Récréation	47
e.	Contacts et visites	48
f.	Opinions à propos du centre	50
g.	Préférence entre le placement dans les centres et vivre dans sa famille.....	50
h.	Faim, repas et école.....	52
i.	Etrangers	53
j.	Professions et aspirations.....	54
6.	Enquêtes auprès des familles	56
a.	Profils.....	56
b.	Placement des enfants	58
c.	Visites et contact.....	59
d.	Adoption et famille d'accueil.....	60
e.	Support financier.....	63
f.	Qualité du centre.....	63
7.	Sondage auprès de la population pour connaître l'opinion publique sur le placement des enfants en institutions	66
a.	Données démographiques	67
b.	Connaissance et opinions sur les centres	68
c.	Directeurs des centres	69
d.	Adoption	70
8.	Conclusions et recommandations	71
9.	Bibliographie.....	75
	Annexe 1. Centres sélectionnés pour le questionnaire auprès des enfants	99
	Annexe 2 Questionnaire Appel et Directeur (version française)	104

Annexe 3 Appel et Directeur (version créole)	122
Annexe 4. Questionnaire « gens de la rue » (version française).....	139
Annexe 5. Liste des familles sélectionnées pour le questionnaire auprès des familles	142
Annexe 6. Services d'adoption agréés contactés aux Etats-Unis	144
Annexe 7. Liste des centres pour le questionnaire auprès des directeurs	145
Annexe 8. Echantillon original des institutions sélectionnées au hasard pour le projet	148
Annexe 9. Meilleures pratiques sur les institutions existantes en Haïti – IBESR 2012	156
Annexe 10. Proposition technique	158
Annexe 11. Contacts pour les entretiens qualitatifs.....	162
Annexe 12. Les points de vue des experts	165

TABLEAU

Tableau 1 - Centres sélectionnés pour l'enquête auprès des directeurs	4
Tableau 2: Types de centres sélectionnés	5
Tableau 3 : Localisation des centres sélectionnés pour les interviews auprès des enfants	6
Tableau 4 : Localisation des familles sélectionnées pour l'enquête auprès des familles.....	7
Tableau 5 : Localisation de la population pour l'enquête « gens de la rue »	7
Tableau 6: Profil démographique des centres – enquête)	27
Tableau 7 : Placement des enfants – enquête institutionnelle (N=48)	28
Tableau 8: Départ des institutions - Motifs les plus fréquents de sortie des centres – enquête institutionnelle (N=48).....	28
Tableau 9 : Visites – enquête institutionnelle (N=48).....	29
Tableau 10 : Infrastructure – enquête institutionnelle (N=51).....	31
Tableau 11 : Personnel – enquête institutionnelle (N=51).....	32
Tableau 12 : : Pratiques institutionnelles – enquête institutionnelle (n=48)	33
Tableau 13 : Plan de contingence si le centre ferme	34
Tableau 14 : Préparer les enfants avant le départ du centre – enquête institutionnelle (n=48).....	35
Tableau 15 : Soins médicaux, scolarisation et repas – enquête institutionnelle (N=51).....	36
Tableau 16 : Abus et punition – enquête institutionnelle (N=48)*	37
Tableau 17 : Connaissance de la loi – enquête institutionnelle (N=48)	38
Tableau 18 : Liens avec les organisations étrangères, assistance et parrainage – enquête institutionnelle (n=48).....	39
Tableau 19 : Liens avec les organisations étrangères, assistance et parrainage – enquête institutionnelle (n=48).....	40
Tableau 20 : Adoption – enquête institutionnelle (n=9)	41
Tableau 21 : Inspection par l'IBESR et l'UNICEF – enquête institutionnelle (N=48).....	42
Tableau 22 : Comment l'IBESR communique avec les centres ? – enquête institutionnelle (N=48).....	42

Tableau 23 : Profil des enfants interviewés – enquêtes auprès des enfants	43
Tableau 24 : Placement des enfants dans le centre – enquêtes auprès des enfants (N=159).....	44
Tableau 25 : Raisons du placement des enfants dans les centres – enquêtes auprès des enfants	45
Tableau 26 : Affinité et Peur du Staff – Enquêtes auprès des enfants	46
Tableau 27 : Infrastructure du point de vue des enfants – enquêtes auprès des enfants (N=159)	47
Tableau 28 : Sports et activités – enquêtes auprès des enfants (N=159)	48
Tableau 29 : Contacts et visites – enquêtes auprès des enfants (N=159)	49
Tableau 30 : Ce que l’enfant aime/n’aime pas dans le centre (interviews enfants)	51
Tableau 31 : Opinion des enfants sur le placement en famille vs. centres (interviews enfants) (N=159) .	52
Tableau 32 : Faim, Repas, et scolarisation – enquêtes auprès des enfants (N=159)	53
Tableau 33 : Contact avec Etrangers (interviews enfants)	53
Tableau 34 : Ce que les enfants veulent devenir quand ils seront grands (interviews enfants) (N=159) ..	54
Tableau 35 : L’endroit où les enfants veulent vivre quand ils seront grands (N=159)	55
Tableau 36 : Questionnaires auprès des familles: Centres ciblés (N=32)	56
Tableau 37 : Profils des répondants – interviews auprès des familles (N=32)	57
Tableau 38 : Placement – interviews auprès des familles (N=32)	58
Tableau 39 : Visites et contact I – interviews auprès des familles (N=32).....	59
Tableau 40 : Visites et Contact II – interviews auprès des familles (N=32)	60
Tableau 41 : Adoption, Famille d’accueil et ‘Restavek’ – interviews auprès des familles (N=32).....	61
Tableau 42 : Raison pour autoriser/ne pas autoriser un étranger à adopter un enfant – interview auprès des familles (N=32)	62
Tableau 43 : Répondants qui accepteraient de garder l’enfant si quelqu’un leur donnait le montant suivant de soutien financier – interviews auprès des familles (N=32).....	63
Tableau 44 : Opinion sur la qualité des centres – interviews auprès des familles (N=32)	64
Tableau 45 : Ce que les enfants ont dans le centre qu’ils n’ont pas à la maison – interviews auprès des familles (N=32).....	65
Tableau 46 : Problèmes avec les centres – interviews auprès des familles (N=32)	66
Tableau 47 : Sondage auprès de la population – échantillonnages (N=614)	67
Tableau 48 : Profession des répondants (N=614).....	68
Tableau 49 : Connaissance et opinions sur les centres (N=614).....	69
Tableau 50 : Perceptions sur les plus grandes raisons pour lesquelles les directeurs ouvrent des centres: Haïtien vs. Etranger (N=614).....	70
Tableau 51 : Opinions sur le placement et l’adoption(=614).....	70
Tableau 52 : Principale raison pour accepter/refuser l’adoption de l’enfant (N=614)	71
Tableau 53 : Infrastructure	72

1. Introduction

Ce rapport est le résultat d'une étude commissionnée par l'IBESR sur les enfants placés en institutions en Haïti. En collaboration avec le bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (TACRO) et avec le soutien de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH), l'IBESR souhaitait conduire une étude sur la situation et les conditions de placement des enfants dans les institutions de type résidentiel, sur leurs antécédents familiaux et sur le point de vue des enfants et des familles.

L'étude comporte une revue de la littérature extensive, des recherches qualitatives auprès des directeurs des centres et des agents de protection de la jeunesse, ainsi que quatre études quantitatives, composées des questionnaires suivants (voir annexes pour les questionnaires complets):

1. Questionnaire auprès des directeurs des centres (ou enquêtes institutionnelles) (N = 51) : dans le but de bien comprendre les structures administratives et financières des centres résidentiels, leur conformité avec les lois, leurs moyens/sources de soutien, leur orientation religieuse, leur infrastructure, leurs lignes de conduite et les aspects pratiques pour l'alimentation. Le questionnaire vise également à mieux connaître les pratiques institutionnelles en matière d'alimentation, de soins de santé, de scolarisation, de visites, de discipline, ainsi que les diverses activités récréatives.
2. Questionnaire auprès des enfants placés dans les centres (N = 159) : dans le but de bien comprendre les points de vue des enfants, les raisons pour lesquelles ils pensent avoir été placés dans ces structures d'accueil ; le profil démographique des enfants ; les plaintes et les critiques générales ; leurs expériences positives et négatives dans les centres ; leurs craintes et leurs aspirations futures ; etc.
3. Questionnaire auprès des membres des familles des enfants placés dans les centres (N = 32) : dans le but de mieux comprendre les motivations à la base de ce placement, les caractéristiques socio-démographiques des familles, ainsi que leur point de vue sur le placement en institution.
4. Questionnaire auprès des « gens de la rue » (N = 614) : dans le but de mieux comprendre les avis et les opinions de la population haïtienne sur la question du placement des enfants en institution.

a. Méthodologie

Pour démarrer cette étude, trois consultants – deux basés en Haïti et un aux Etats-Unis – ont passé deux semaines à relire les sources écrites relatives aux institutions pour enfants en Haïti : à savoir les lois haïtiennes et internationales, les rapports de l'UNICEF et autres organismes de protection de l'enfance, les traités universitaires, les enquêtes journalistiques, ainsi que l'examen et l'analyse du contenu des sites web des institutions haïtiennes. L'objectif était d'acquérir une connaissance des enquêtes antérieures et des observations clés sur les causes et les conséquences du placement des enfants en institution. Tout ceci dans le but de développer un outil pour les recherches quantitatives et qualitatives à suivre. L'histoire et le contexte politique dans lesquels se sont développées les institutions de type résidentiel pour enfants en Haïti sont expliqués, notamment le rapport concernant la demande d'adoption des pays développés et le parrainage d'enfants.

Deux autres semaines ont été consacrées à contacter des universitaires spécialisés dans le domaine de l'adoption internationale et des institutions de type résidentiel pour enfants. Les agences s'occupant de l'adoption et du parrainage ont été contactées aux Etats-Unis (voir annexe 6). Presque toutes ces agences ont refusé de donner des informations. Il a été plus facile d'obtenir des renseignements de la part d'organisations travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance en Haïti – tels que Save the Children, Terre des Hommes, Handicap International – ainsi que de la part d'autres universitaires spécialisés dans le domaine de l'adoption internationale, particulièrement l'équipe professorale de l'Université de Duke, située à Durham (Caroline du Nord), l'experte en adoption et auteure de renommée internationale Karen Rotabi, les anthropologues et spécialistes d'Haïti Gerald Murray et Glenn Smucker, ainsi que des missionnaires et des spécialistes des soins de santé cumulant des dizaines d'années d'expérience en Haïti.

Les questionnaires ont été réalisés au fur et à mesure de l'enquête, avec deux objectifs : encourager des réponses honnêtes et précises et prendre en compte le contexte culturel haïtien. Chaque questionnaire a fait l'objet de plusieurs pré-tests afin d'identifier les anomalies potentielles et d'en vérifier la clarté auprès des populations cibles (termes sans ambiguïté, longueur du questionnaire, séquence des questions).

Les instruments utilisés pour l'enquête sont des tablettes Samsung Galaxy dans lesquelles ont été chargés les questionnaires grâce au programme ODK. L'application GPS Essentials a été téléchargée sur chaque tablette et utilisée pour obtenir les coordonnées longitudinales et latitudinales (via Google Earth) des centres. Les programmes Excel et SPSS ont été utilisés pour l'analyse des données. Ces données sont présentées sous forme de tableaux créés avec Excel. La plupart de ceux-ci présentent de façon simples et directes les informations recueillies auprès des directeurs, des enfants, des familles ainsi que des « gens de la rue ».

b. Enquêtes institutionnelles

La sélection des centres a été faite de manière aléatoire et systématique sur base de l'Annuaire de 2012 de l'IBESR sur les maisons d'accueil (chaque nième entrée dans l'Annuaire). Parmi les 716 maisons recensées dans l'annuaire, 318 centres sont identifiées de manière spécifique comme « orphelinats », et 30 autres sont reconnus spécifiquement comme « crèches ». Le reste des centres recensés dans l'annuaire sont qualifiés de « centres pour enfants démunis », « centres pour enfants en difficulté », « centres pour enfants défavorisés », « centres pour enfants nécessiteux », « centres pour enfants en domesticité », « centres pour orphelins », « centres pour enfants en conflit avec la loi », « centres pour enfants des rues », et « centres pour enfants handicapés ».¹

Cependant, l'enquête sur le terrain a démontré que dans la pratique, ces catégories ne sont pas véritablement respectées et ne reflètent pas les types d'enfants effectivement pris en charge dans les centres. Par exemple, parmi les cinq (5) centres sélectionnés identifiés comme spécialisés dans les « enfants des rues et enfants en conflit avec la loi », À cela, il faut ajouter que, si la majorité des centres pour enfants sont répertoriés comme des « orphelinats », seuls 17% des enfants interviewés dans le cadre de cette étude ont effectivement perdu leurs deux parents, la majorité d'entre eux ayant encore au moins un parent en vie.

En raison du nombre relativement restreint de crèches (30) ainsi que des autres centres spécialisés dans une catégorie spéciale d'enfants (enfants des rues, enfants handicapés, enfants en domesticité, enfants en conflit avec la loi), nous avons choisi d'inclure délibérément dans les enquêtes auprès des directeurs, 7 crèches sélectionnées de manière aléatoire, 3 institutions sélectionnées de manière non-aléatoire spécialisées dans les enfants handicapés, et 5 institutions spécialisées dans les enfants des rues et les enfants en conflit avec la loi (voir Annexe ## pour une explication détaillée de la méthode de sélection des institutions).

Sur base de l'Annuaire IBESR, un échantillon initial de 75 centres avait été sélectionné pour les enquêtes institutionnelles. En raison des problèmes rencontrés pour localiser ces centres sur le terrain (centres inexistant, fermés, déplacés), 23 centres ont été ajoutés à la liste initiale et leur existence a été vérifiée sur le terrain (voir Annexe pour une table détaillée des centres sélectionnés). Parmi cet échantillon de 98 centres, 64 interviews auprès des directeurs ont pu être réalisées (voir Tableau 1 – soit un taux de réponses de 65%. En raison de problèmes techniques, 10 questionnaires n'ont pu être récupérés sur les tablettes digitales.

¹ Les centres de détention pour mineurs n'ont pas été inclus dans cette étude, en raison des difficultés d'accès ainsi que de la singularité de leurs pratiques institutionnelles.

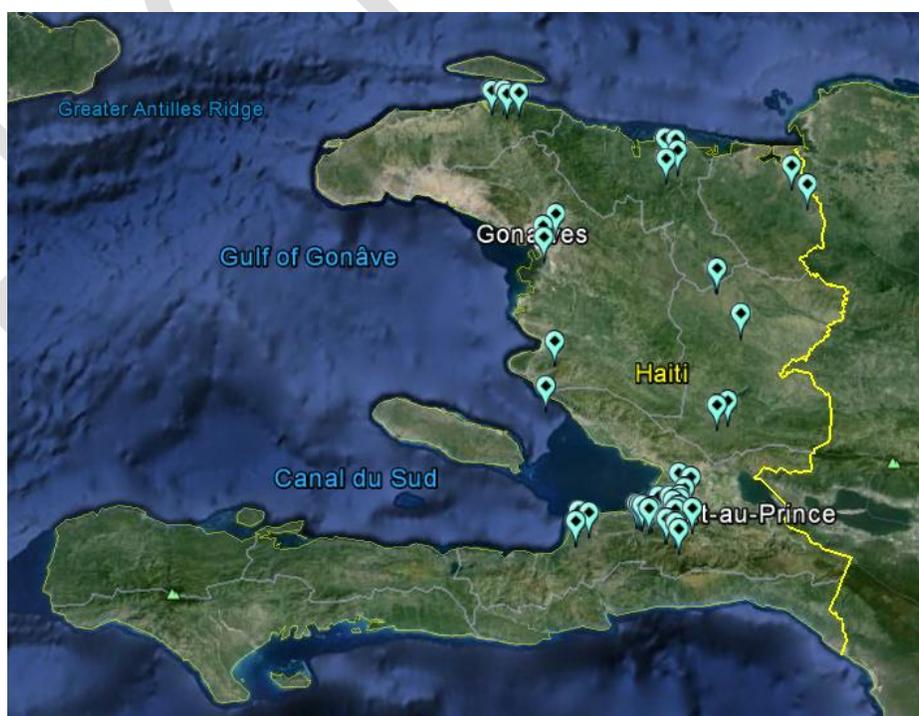
3 autres questionnaires n'ont pu être utilisés en raison d'inconsistance dans les données récoltées. Au final, l'étude se base sur un échantillon de 51 questionnaires auprès des directeurs des centres.

Tableau 1 - Centres sélectionnés pour l'enquête auprès des directeurs

	Centres sélectionnés	Directeurs interviewés	Centres fermés	Centres déplacés	Centres inconnus	Refus de directeurs	Pré-test
Total	98	64	11	4	12	6	1

Les questionnaires ont été effectués de manière à respecter la répartition géographique des centres à travers le pays (voir Tableau 2). Si l'on reprend le recensement des 716 maisons d'enfants indiquées dans l'Annuaire de l'IBESR, on constate que la majorité de celles-ci (77%) sont localisées dans le département de l'Ouest. Pratiquement, la répartition des institutions pour enfants de type résidentiel est la suivante :

- Ouest : 502 centres
- Nord-Ouest : 17 centres
- Nord : 40 centres
- Nord-Est : 14 centres
- Artibonite : 47 centres
- Centre : 23 centres
- Sud-Est : 22 centres
- Nippes : 6 centres
- Sud : 49 centres
- Grande-Anse : 20 centres



Ainsi, 58% des interviews se sont déroulés dans le département de l’Ouest, essentiellement dans l’Aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Tableau 2: Types de centres sélectionnés

	Orphelinats	Enfants en conflit avec la loi	Crèches	Enfants handicapés	Enfants placés en domesticité ("restaveks")	TOTAL
Artibonite	5					5
Nord	3	1	1	1		6
Nord-Est	2					2
Nord-Ouest	6					6
Ouest	16	4	6	2	1	29
PlateauCentral	3					3
Total	35	5	7	3	1	51

c. Enquêtes auprès des enfants

Le deuxième questionnaire s’adressait aux enfants placés dans les centres. Le questionnaire a été pré-testé auprès de 3 centres. Au total, 159 enfants de 29 centres ont été interviewés (voir Tableau 3). Seuls les centres prenant en charge des enfants de 7 ans et plus ont été visités. Les enquêteurs sont retournés dans 17 centres déjà visités dans le cadre des enquêtes auprès des directeurs. 12 autres centres accueillant des enfants de 7 ans et plus ont été rajoutés à la liste originale afin de s’assurer de la représentativité de l’échantillon. La sélection a été faite de manière aléatoire (chaque nième entrée dans l’Annuaire IBESR pour les centres accueillant des enfants de 7 ans et plus).

Dans plusieurs centres, un spectacle de magie a été organisé afin de « briser la glace » et de favoriser l’échange. Du papier et des crayons ont été distribués à tous les enfants des centres et il leur a été demandé de représenter ce qu’il voulait devenir dans le futur. Cette technique a permis de créer un bon climat de confiance et favoriser une ambiance décontractée. En outre, les dessins réalisés par les enfants apportent des informations intéressantes sur leur état d’esprit dans ces centres. Les dessins ont été rassemblés dans un recueil, disponible en pièce jointe à cette étude.

Dans les centres visités, les enfants interviewés ont été choisis de manière aléatoire, en sélectionnant chaque troisième enfant de la liste fournie par le directeur et/ou en tirant au hasard un dessin parmi ceux réalisés par tous les enfants. Une vidéo des “Trois petits cochons” (version créole) a été présentée à intervalle régulier (toutes les 10 à 15 questions) afin de maintenir l’intérêt des enfants.

Tableau 3 : Localisation des centres sélectionnés pour les interviews auprès des enfants

	Centres ciblés	Nombre d'enfants interviewés
Ouest	16	84
Artibonite	4	24
Plateau Central	4	18
Sud-Est	6	33
TOTAL	29	159

d. Enquêtes auprès des familles

Le troisième questionnaire s'adressait aux familles des enfants placés dans les centres. Il fallait donc pouvoir contacter ces familles. À la fin de chaque enquête, nous avons demandé aux enfants de nous fournir les coordonnées (localités, quartiers, numéros de téléphone) de leur parent(s), oncle, tante, parrain, marraine, tuteur, etc.² En raison de la répartition géographique des familles, ainsi que du manque de temps et de ressources financières pour les localiser, nous avons choisi de les contacter par téléphone. Il est important d'indiquer le biais qu'implique la méthodologie retenue, qui favorise le point de vue de certaines familles par rapport à d'autres : celles qui gardent le contact avec les enfants, celles qui ont les finances suffisantes pour pouvoir acheter un téléphone portable.

Au total, 60 numéros de téléphone ont été répertoriés. À côté des mauvais numéros, plus de la moitié des téléphones étaient hors service. Les enquêteurs ont rappelé les numéros sur messagerie vocale. Finalement, 32 questionnaires ont pu être réalisés (voir tableau 4).

² Dans 10 centres, les enquêteurs ont oublié de demander les coordonnées des familles des enfants interviewés

Tableau 4 : Localisation des familles sélectionnées pour l'enquête auprès des familles

Familles interviewées	
Ouest	15
Artibonite	3
Nord	2
Sud	1
Sud-Est	1
Inconnu	8
TOTAL	32

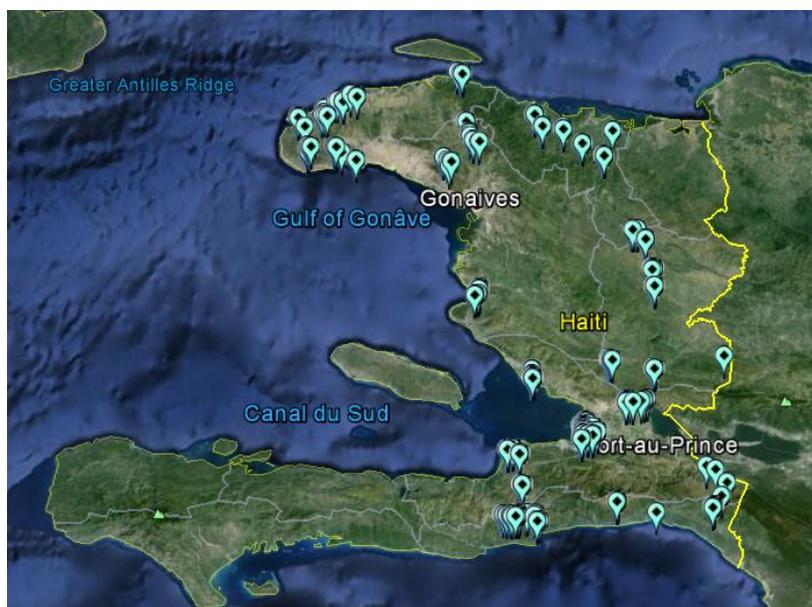
e. Opinion des « gens de la rue » sur le placement des enfants en institution

Huit enquêteurs ont effectué des visites sur le terrain. Pour accéder aux centres situés dans les endroits reculés, ces enquêteurs circulaient en moto. Un superviseur accompagnait régulièrement les équipes.

Au total, 614 personnes ont été sélectionnées de manière aléatoire au sein de la population. Six des dix départements ont été visités, et les enquêtes ont été réalisées de manière à respecter la répartition campagne/village/ville (voir Tableau 5).

Tableau 5 : Localisation de la population pour l'enquête « gens de la rue »

	Ville	Campagne	Village	Total
Ouest	131	62	50	244
Plateau Central	30	41	35	106
Artibonite	23	22	8	53
Nord		14	32	46
Sud-Est	16	31	50	97
Nord-Est		31	37	68
TOTAL	200	202	212	614



f. Ethique

Tous les questionnaires ont été approuvés en consultation par un comité comprenant des staffs de l'UNICEF et de l'IBESR. Les raisons de l'enquête ainsi que le cadre institutionnel ont été clairement expliqués aux familles ; celles-ci restaient libres de participer ou non à l'étude. De manière générale, les personnes ont répondu avec enthousiasme aux questions posées par les enquêteurs. Quelques répondants ont cependant contacté les directeurs des centres dans lesquels étaient placés leur(s) enfant(s) afin d'obtenir davantage d'informations sur l'enquête en cours. Ceux-ci craignaient en effet qu'on ne cherche à retirer leur(s) enfant(s) des centres en question.

La participation à l'étude était bien facultative. Il a cependant été notifié aux responsables que les refus de répondre aux questions seraient communiqués à l'IBESR. Les personnes interrogées ont été informées de l'objectif général de l'étude, qui consistait à dresser un profil général des institutions pour enfants de type résidentiel en Haïti. À chaque visite, les enquêteurs précisaient que leur visite n'était pas liée au processus d'accréditation de l'IBESR.

2. Revue de la Littérature

Créé en 1958, le service de protection de l'enfant du gouvernement haïtien, l'IBESR, est un organe technique et administratif du Ministère des Affaires Sociales et du Travail. Il a comme mandat spécifique de « répondre aux problèmes sociaux multiples et variés des couches démunies de la population haïtienne en général » et vise spécifiquement les femmes chefs de

famille, les jeunes chômeurs, les handicapés physiques et, plus particulièrement concernant cette étude, les enfants en situation difficile.

Toutes les institutions ou situations sociales qui touchent aux conditions de vie des enfants haïtiens sont sources d'intérêts pour l'IBESR. Le mandat de l'IBESR consiste à s'assurer du bien-être de ces enfants. Ses pouvoirs s'étendent aux centres résidentiels pour enfants (CRE) et qui font l'objet de la présente étude. L'étude de 2012 de l'IBESR sur les maisons d'accueil a identifié 723 institutions, parmi lesquelles 80% sont définies comme des "orphelinats". Pour le reste, il s'agit de crèches, d'institutions spécialisées pour enfants handicapés, de centres pour enfants des rues (y compris le centre gouvernemental récemment inauguré « Centre d'accueil de Delmas 3 » (CAD)). Il existe également 3 institutions qui s'occupent essentiellement des jeunes délinquants et mineurs en conflit avec la loi (Annuaire de Maisons d'Enfants en Haïti 2013).

L'objectif de cette étude, commanditée par l'IBESR, consiste à développer un profil général de ces institutions, notamment en ce qui concerne leurs infrastructures, les ressources humaines, les familles des enfants placés ainsi que les enfants eux-mêmes. La revue de la littérature ci-dessous est une première étape pour atteindre cet objectif. La littérature relative aux institutions pour enfants de type résidentiel a été examinée, globalement, avec une attention particulière sur les pays en développement, dont Haïti. Une telle revue de la littérature est indispensable afin de contextualiser les recherches qui suivront sur les conditions de placement des enfants dans les centres résidentiels en Haïti.

- 1) Les centres résidentiels pour enfants (CRE) sont des centres où les enfants vivent 24 heures par jour, 7 jours par semaine et dans lesquels ils sont pris en charge par un personnel rémunéré, qui diffère des personnes s'occupant traditionnellement des enfants dans la société au sens large (Save the Children 2009;).
- 2) On retrouve dans cette catégorie les pensionnats, les orphelinats pour enfants abandonnés ou sans parent, les foyers collectifs pour enfants handicapés, les centres de réhabilitation thérapeutique pour toxicomanes et pour les jeunes ayant des troubles psychologiques, ainsi que les centres de détention pour mineurs. La définition des CRE est parfois limitée aux établissements accueillant 30 enfants ou plus. (M. Smith 2009).
- 3) Il existe un consensus parmi les services/agences de protection de l'enfance selon lequel le placement en institution de type résidentiel serait préjudiciable pour le développement de l'enfant. Les enfants placés en institution(s) connaîtraient des indices de QI plus faibles, des déficits en matière de socialisation, un risque plus grand de commettre des actes de délinquance(s) ou d'adopter des comportements antisociaux, ainsi que des problèmes de santé mentale (Goldfarb 1945 Bowlby 1951; Rowe and Lambert, 1973; 1969, Rutter 1972 ; pour un résumé de la littérature récente, voir Every Child 2005 ; M .Smith 2009 ; SAVE the

Children 200 ; Shaw 2013). L'impact sur le développement intellectuel est particulièrement prononcé pour les enfants âgés de 3 ans et moins. Sur base de telles recherches, l'Article 20 de la Convention des Nations unies des Droits des Enfants (1989) stipule que les institutions de placement pour enfants doivent être considérées comme une option de dernier ressort, après avoir épuisé toutes les autres solutions possibles (principalement familiales) et/ou si un tel placement est dans le meilleur intérêt de l'enfant(s) (par exemple, dans les cas d'abus ou de négligence).

- 4) Selon certains auteurs qui critiquent le discours sur les effets néfastes des CRE, le véritable problème pour les enfants âgés de plus de 3 ans concerne la qualité des soins. Une étude menée aux Etats-Unis comparant 2500 anciens résidents de 15 orphelinats, a ainsi découvert que les « orphelins » placés en institution avaient des indicateurs sociaux et économiques plus élevés que les autres enfants (McKenzie 2009). Plus récemment, des chercheurs de l'Université Duke ont lancé une étude afin de suivre l'évolution de 3000 orphelins et enfants abandonnés âgés de 6 à 12 ans, dans cinq pays à revenu faible et intermédiaire: Cambodge, Inde, Ethiopie, Kenya, Tanzanie. Ils ont découvert que les enfants placés en institution connaissent moins de problèmes émotionnels et ont des meilleurs résultats en matière de santé que ceux vivant au sein de leur famille biologique (Whetten et. al. 2009). Un autre rapport (Islam 2012) établit un constat similaire au Bangladesh.
- 5) L'UNICEF a facilité la mise en place de standards minimums en matière d'institutionnalisation des enfants dans un certain nombre de pays en développement, notamment en Namibie (Bissessur 2009), au Zimbabwe (UNICEF 2004) et au Lesotho (UNICEF 2006). Ces efforts et initiatives s'articulent autour des principes établis dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant, particulièrement, la réunification (lorsque celle-ci est possible), le respect des droits des enfants et l'accès à l'éducation. En Haïti, ces standards minimums ont toujours du mal à se mettre en place et, comme indiqué ci-dessus, les conditions des enfants placés en institution demeurent largement méconnues. En ce sens, Haïti reste un cas exceptionnel par rapport aux autres pays des Caraïbes. Evaluant la situation du pays, un consultant pour la CARICOM concluait que, en raison de la pauvreté et du sous-développement : « En toute honnêteté, Haïti devrait avoir un document qui lui soit consacré séparément. » (Ah Kem 2007; p 4). L'IBESR a cependant commencé à aborder la question des meilleures conditions normalisées concernant les institutions pour enfants.
- 6) Il est nécessaire de replacer les CRE en Haïti dans un contexte historique et culturel global. Avant le 19^{ème} siècle, les enfants abandonnés, négligés ou délinquants des pays aujourd'hui développés travaillaient souvent comme apprentis artisans ou offraient leurs services domestiques dans les riches foyers. Les institutions pour enfants ne sont apparues dans la société occidentale qu'au cours du 18^{ème} et 19^{ème} siècle, en réaction à l'explosion du nombre

d'enfants des rues, à l'urbanisation croissante et à une réduction de la demande de travail intensif dans les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture (voir références dans la bibliographie).

- 7) Il est possible de différencier les institutions pour enfants de type résidentiel en quatre catégories :

a. L'orphelinat traditionnel

Aux Etats-Unis, la première institution s'occupant directement des "orphelins" a été créée en 1749 à Savannah, dans l'Etat de Géorgie. À partir de la moitié des années 1800, le nombre d'enfants des rues dans les métropoles de la côte est américaine, à New York et à Boston, a fortement augmenté, en raison de l'urbanisation, atteignant un nombre estimé à 50.000. Parallèlement à ces développements, de nombreux refuges ont été construits par des organisations charitables catholiques, protestantes et juives pour accueillir les enfants. Ces organisations étaient largement motivées par la concurrence interconfessionnelle et leur souci de « préserver » les enfants de l'évangélisme protestant. A l'époque, les institutions n'accueillaient pas les orphelins mais seulement les enfants dont les parents traversaient une situation difficile. Ces enfants étaient alors considérés comme des réfugiés temporaires, et les parents donnaient une somme d'argent pour les garder dans les institutions. Le nombre croissant d'enfants des rues a créé ce que l'on pourrait appeler un « débouché agricole ». Dans le cadre du *Children Migration Program*, l'Angleterre envoyait des enfants dans les colonies (une pratique qui a perduré jusque dans les années 1960). En France, les enfants étaient envoyés dans la « colonie pénitentiaire agricole ». Aux États-Unis, entre 1854 et 1929, la *Protestant Children's Aid Society* supervisa le programme « orphan trains ». Entre 150.000 et 200.000 enfants défavorisés, qui vivaient alors à New York City, Boston et Chicago, furent envoyés (grâce au nouveau système ferroviaire) vers 27 autres Etats ; en majorité, des Etats ruraux de l'Ouest. Les enfants étaient placés dans des familles d'agriculteurs ou dans des entreprises. Bien qu'ils fussent considérés comme des « orphelins », à l'instar des enfants qui vivaient dans les refuges, nombreux sont ceux dont les parents étaient encore en vie. Certains observateurs ont qualifié ces procédés comme discriminatoires et comme une forme d'esclavage. La plupart des enfants provenaient de familles d'immigrants défavorisées, en majorité catholique. Les garçons étaient « attachés » à leurs familles adoptives jusqu'à leurs 21 ans ; les filles jusqu'à leurs 18 ans. Il s'agissait clairement d'un mouvement protestant. Certains critiques ont fustigé les programmes comme une manière de briser les familles catholiques. Par contre, d'autres y ont vu une tentative d'angliciser les frontières « génétiquement et culturellement ». On retrouve dans la littérature de nombreux incidents, notamment celui en 1904 où des enfants

anglais placés dans des familles mexico-indiennes avaient été chassés de force par un groupe de lyncheurs avant d'être replacés.

Entre la fin des années 1800 et la Seconde Guerre Mondiale, on assiste à une explosion du nombre d'orphelinats dans la majorité des pays occidentaux. Après la Deuxième Guerre Mondiale, ces orphelinats étaient de plus en plus remplacés par un système de familles d'accueil. Une exception était à noter cependant pour les pays du Bloc Soviétique, où aujourd'hui encore, en dépit de l'occidentalisation de ces pays, quelque 1.5 million d'enfants vivent dans des institutions de type résidentiel. Certains auteurs expliquent la situation exceptionnelle des pays de l'ancien bloc de l'Est en raison de la centralisation du pouvoir et de l'effondrement des économies dans les années 1980s. Les révélations sur les conditions sordides dans lesquelles les enfants avaient été placés ont eu un impact puissant sur l'image des centres résidentiels pour enfants. Si cet épisode a fortement alimenté les discussions sur les CRE, nous ne pouvons que le mentionner dans cette revue de la littérature, pour nous consacrer plus en détails sur les pays en développement (voir bibliographie pour une revue de la littérature extensive).

b. La maison de redressement

Il faut noter l'institutionnalisation concomitante des enfants délinquants. Avant les années 1850, les jeunes délinquants étaient emprisonnés avec des adultes ou envoyés dans des « pensions » et colonies avec d'autres enfants abandonnés ou victimes de négligence. Des institutions séparées pour les filles et les garçons ont commencé à voir le jour à la fin du 19^{ème} siècle. À partir de 1930, des centres de rééducation pour jeunes délinquants ont été créés et continuent de l'être dans les pays développés (voir références dans la bibliographie).

c. L'institution pour enfants autochtones

Un épisode moins connu dans le discours sur le placement des enfants en institution est celui qui s'est déroulé depuis la fin du 19^{ème} siècle jusque dans les années 1970s. Durant cette période, des millions d'enfants autochtones ont été enlevés à leurs familles et placés dans des institutions spécialisées. L'objectif principal était l'acculturation. De nombreux gouvernements en Amérique Latine, mais aussi en Russie, en Asie, en Scandinavie, en Afrique de l'Est, en Australie, en Nouvelle Zélande, en Afrique du Sud et au Canada ont ainsi enlevé de force des enfants à leurs parents. L'expression souvent utilisée pour parler de cet épisode est celle de la « génération volée ». La plupart des gouvernements occidentaux qui ont soutenu l'institutionnalisation des enfants autochtones ont récemment présenté leurs excuses publiques. Aux Etats-Unis, comme les « orphans train », les protestants possédaient la plupart des écoles et avaient comme projet de transformer les enfants païens, barbares et ivrognes en membres « instruits » de la

société et en croyants assidus. Aux Etats-Unis, ces institutions étaient de manière euphémique considérés comme des « internats » ; mais, plutôt que mettre l'accent sur « l'école préparatoire au collègue », comme c'était le cas pour les institutions des élites, l'accent était mis sur l'alphabétisation de base et la préparation à devenir des bons parents, travailleurs, artisans, et servants domestiques. L'ampleur de ce phénomène a été considérable. Aux États-Unis, par exemple, à son apogée en 1973, on comptait 60.000 enfants natifs américains dans les pensionnats, ce qui représentait 25% de l'ensemble des natifs américains âgés de 7 à 18 ans. Au même moment, 25 à 35% des enfants natifs américains se trouvaient dans des orphelinats indiens. (Et, comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement américain en a placés entre 25% à 35% au sein de familles d'accueil euro-américaines) (Voir références dans la bibliographie).

d. L'orphelinat dans les pays en développement

Dirigés par les évangélistes et, à un degré nettement moindre, par des organisations humanitaires séculaires, principalement des Etats-Unis, mais également du Canada, de la France et d'autres pays occidentaux, les CRE dans le monde en développement sont distinctes des autres catégories définies ci-dessus. En raison de l'objet de cette étude, la suite de la revue de la littérature se concentrera essentiellement sur les institutions pour enfants dans les pays en développement.

- 8) Un parallèle doit être fait entre le développement des "orphelinats" dans le monde en développement et celui des orphelinats aux Etats-Unis. La grande majorité des institutions que l'on retrouve en Afrique, en Amérique Latine, dans les Caraïbes, et, particulièrement concernant cette étude, en Haïti, sont fondées par des missionnaires évangélistes américains ou dans le but de gagner le soutien matériel de ces-mêmes évangélistes américains (ou, à un moindre niveau, des citoyens séculaires d'Amérique du Nord)
- 9) Les différentes interprétations qui dominent les discours d'après-guerre concernant l'impact des CRE sur la croissance et le développement de l'enfant sont le produit d'une rencontre entre deux systèmes de valeurs conflictuels ; d'une part, on retrouve le mouvement libéral, résolument séculaire. Ce mouvement s'exprime par sa tolérance grandissante envers les styles de vie alternatifs, la monoparentalité, le mariage entre personnes de même sexe et l'homoparentalité. D'autre part, on retrouve les valeurs sociales conservatrices de l'Eglise Catholique, et ces dénominations protestantes. Ce conflit autour de ces deux systèmes de valeur s'est cristallisé autour du débat sur l'avortement (voir Joyce 2013 pour un résumé). Dès la fin des années 1960 et au cours des années 1970, une série de lois a été adoptée légalisant l'avortement dans les pays développés. Aux Etats-Unis, la décision Roe vs. Wade a été un déclencheur amenant des organisations telles que la Majorité Morale de 1976 et le Mouvement chrétien des familles, à s'unir. Les citoyens américains évangélistes appartenant

à ce mouvement sont responsables de la création de dizaines de milliers de CRE dans les pays en développement, y compris en Haïti. L'étendue de leur pouvoir et de leur influence ne doit pas être sous-estimée. Certains attribuent le succès des présidentielles Reagan et Bush aux Etats-Unis à ce groupe d'électeurs politiquement actifs.

- 10) Dans la foulée de la décision Roe vs. Wade, cet ordre est devenu le champion de ce que l'auteur Kathryn Joyce (2013) appelle « l'appel évangéliste contagieux pour adopter ». Celui-ci consiste à demander périodiquement à ses membres « de considérer, dans la prière, l'appel de Dieu à adopter ». On peut également mentionner une autre coalition pro-adoption, l'Alliance Chrétienne pour les Orphelins, qui compte 80 ministères chrétiens basés aux États-Unis (avec 6300 installations radio dans 164 pays, 15 langues, et atteignant une audience quotidienne de 220 millions de personnes). Ces organisations ont été à l'origine d'importantes transformations sociales, notamment l'augmentation de la population protestante au Brésil, qui est passée de 5% en 1970 à 22% en 2010. Au Guatemala, les taux ont également augmenté, passant ainsi de moins de 10% jusqu'à un taux record de 40% pour la même période de temps. Des milliers d'orphelinats se sont créés en même temps dans des pays pauvres tels que le Guatemala, l'Éthiopie et Haïti (voir citation en notre bibliographie Évangéliste).
- 11) Des observateurs tels que Joyce (2013) ont soutenu que l'émergence de ces orphelinats était une conséquence directe de ces croisades morales et des conflits autour des deux systèmes de valeurs définis ci-dessus. Des écrivains évangélistes tels qu'Eliot (2012), Doyle (2010), et Carr et Captari (2013) laissent peu de place au doute. Il existe effectivement un parallèle indéniable entre l'époque où ces institutions se sont développées et la manière dont celles-ci se représentent la prise en charge des enfants placés en institution.
- 12) Certaines études, notamment au Zimbabwe, indiquent que 90% des institutions sont d'origine protestante évangéliste. Et 76% de celles enregistrées ont été fondées après 1994 (UNICEF 2004). Dans le cadre de la présente recherche qualitative, nous avons découvert qu'en Haïti, toutes les institutions pour enfants de type résidentiel identifiées comme « orphelinats » - c'est-à-dire plus de 95% des institutions de placement pour enfants en Haïti – ont été créées après 1970 et la grande majorité après 1980. Comme indiqué précédemment, toutes ces institutions semblent être liées aux missions chrétiennes. Sur les 20 agences d'adoption travaillant en Haïti que nous avons déjà passées en revue, 19 ont déclaré être d'orientation évangéliste. Une fois encore, pour comprendre la base idéologique et la motivation derrière/dernière la création de ces institutions, il faut tourner le regard vers les pays développés, plus particulièrement aux Etats-Unis (où sont localisés les sièges de ces institutions d'où proviennent leurs sources financières).

- 13) Dans les pays développés, le débat sur l'adoption a relancé le conflit entre ces différents systèmes de valeurs. Avant que l'avortement ne soit légalisé, la période « baby-boom » a entraîné une augmentation considérable du nombre d'adoptions. Les « maisons pour mères célibataires » liées aux agences d'adoption mettaient alors la pression sur les jeunes mamans afin qu'elles renoncent à la garde de leurs nouveau-né(e)s, dans le but de les placer dans des « familles unies ». Celles-ci faisaient souvent partie de la classe moyenne ou aisée chrétienne. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Canada, la France, l'Australie et l'Argentine ont tous connu leur version de l'ère « baby-boom ». Les pratiques d'adoption étaient cependant confinées à l'intérieur des frontières nationales. Certaines pratiques contraires à l'éthique telles que les mensonges aux parents, les avortements clandestins et la falsification de documents ont été plus tard révélées. Avec la légalisation de l'avortement, la libéralisation des droits génésiques ainsi que la tolérance croissante envers les mariages alternatifs et la monoparentalité, les adoptions internationales sont devenues la norme. Les femmes devenaient également de plus en plus réticentes à abandonner la garde de leurs enfants. On retiendra de cette période l'oppression des autorités en place. La plupart des gouvernements actuels ont présentés leurs excuses publiques pour leur complicité dans les pratiques contraires à l'éthique de l'époque. Concernant la présente étude, nous reviendrons plus particulièrement sur l'impact que cette période a eu sur l'émergence des CRE dans les pays en développement. (Voir Joyce (2013) pour un résumé).
- 14) Une des conséquences de la fin de l'ère « baby-boom » et de l'adoption internationale a été la chute du nombre d'adoptions domestiques. Il y a eu parallèlement une augmentation correspondante des demandes d'adoption d'enfants venant de pays étrangers ; le Paraguay, le Brésil, le Guatemala, le Népal la Colombie, le Vietnam, le Cambodge et de nombreux anciens pays du Bloc de l'Est sont devenus des sources importantes pour l'adoption internationale. Dans le sillage sont apparues également les premières CRE (Graff 2009).
- 15) Comme à l'époque du « baby-boom », la manne financière énorme que représente le secteur de l'adoption attise les convoitises et favorisent des pratiques commerciales sans scrupule. Tenant compte de la faiblesse des agences de régulation étatique ainsi que de la corruption des fonctionnaires sous-payés, de nouveaux scandales ont éclatés concernant les pratiques d'adoption internationale dans les pays en développement. Une minorité d'agences d'adoption ainsi que certains « recruteurs d'enfants » n'hésitaient pas à amadouer, tromper et mentir aux parents afin de les pousser à céder la garde de leurs enfants. De nombreux journalistes ont couvert ces pratiques peu éthiques. Au Guatemala, des rapports crédibles ont relaté des histoires de bébés volés et des soldats qui auraient tué les parents et vendus leurs bébés. Des journalistes de plusieurs pays ont été menacés et intimidés. Avec le support de l'UNICEF et à travers la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, les gouvernements dans ces pays ont

imposé, au cours de la dernière décennie, des contrôles plus stricts concernant l'adoption internationale, entraînant ainsi une diminution du nombre de scandales concernant cette adoption internationale (voir Schuster 2013 pour un résumé exhaustif ou notre bibliographie de l'adoption internationale).

- 16) C'est lors de ce tournant que nous constatons une évolution concernant les institutions pour enfants de type résidentiel dans les pays en développement. Etonnamment, alors que l'apparition des centres d'accueil pour enfants semblait être liée aux pratiques d'adoption internationale, les restrictions en matière d'adoption internationale n'ont pas entraîné leur diminution mais, au contraire, une explosion de ces établissements. Considérons, par exemple, le cas du Cambodge. Après une série de scandales largement médiatisés, ce pays a restreint l'adoption internationale. En 2006, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont suspendu toutes adoptions en provenance du Cambodge. Cependant, l'UNICEF a découvert qu'entre 2005 et 2010, le pays a connu une augmentation de 75% du nombre de résidences pour enfants, accueillants en 2010 un total de 11.945 enfants. Les fonds provenaient en grande partie du parrainage international et du « tourisme d'orphelins » (UNICEF 2011).

Il s'agit d'un élément clé pour comprendre ce qui se passe actuellement en Haïti. Que l'on en déduise un rapport causal ou non, les institutions semblent être apparues en lien avec l'adoption internationale, mais se sont ensuite développées de manière autonome, grâce aux parrainages et à ce que certains appellent « le tourisme des orphelins ». Nous y reviendrons plus tard.

- 17) Le cadre idéologique qui encourage les bailleurs à financer les organisations évangélistes et confessionnelles plus traditionnelles ainsi que les organisations à vocation laïque est celui de la maladie, la faim, la pauvreté, l'analphabétisme et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement. Cependant, le placement des enfants en institution est légitimité par le discours sur les abus et l'exploitation. Renforcés par des slogans tapageurs, tels que « les 143 millions », la conviction est bien ancrée parmi les évangélistes qu'il existe au moins 143 millions d'orphelins dans le monde qui ont désespérément besoin d'une famille. Certains spécialistes ont mis en doute leur crédibilité, et considèrent que ces chiffres sont trompeurs. Le nombre d'ouvrages évangélistes sur les orphelins est énorme, et dépasse largement la littérature non évangéliste sur le sujet (un ratio de 1 sur 10). On retrouve dans ces livres des histoires d'infanticides, d'abandons et de négligences de la part des mères du Tiers Monde (voir Joyce 2013 pour un résumé).

- 18) Pour comprendre l'impact des CRE en Haïti, la façon dont la population locale perçoit et réagissent au phénomène du placement institutionnel, ainsi que la manière dont elle interagit avec ces institutions, il faut souligner au préalable que les classes moyennes et les élites

haïtiennes sont totalement intégrées dans l'économie du monde développé et partagent avec elle les mêmes systèmes de valeurs. Ceci n'est pas le cas cependant pour la majorité des classes défavorisées en Haïti, particulièrement les 50% de la population qui vivent dans les zones rurales où les stratégies de subsistance et l'organisation sociale relèvent davantage des sociétés préindustrielles. La littérature anthropologique offre des outils pertinents afin de mieux comprendre les pratiques de placement des enfants en institution dans les pays en développement (EMMUS 2012 ; IHSI 2013).

- 19) La notion d' « enfant abandonné » n'existe pas au sein des sociétés qui continuent d'appliquer des stratégies d'existence préindustrielle. Les orphelins ou les enfants abandonnés sont généralement pris en charge par des proches, amis ou voisins. Les grands-parents eux-mêmes assument souvent un rôle attribué exclusivement à une mère et un père dans les critères occidentaux. On peut également mentionner la pratique de l'avunculocalité, qui consiste à confier les enfants chez le frère de la mère. L'adoption informelle et le placement dans les familles d'accueil sont largement répandus dans les sociétés préindustrielles, pour atteindre des taux qui excèdent parfois 50% de l'ensemble des enfants (voir notre bibliographie d'anthropologie).
- 20) Les anthropologues critiquent l'imposition de standards juridiques occidentaux largement inappropriés dans des sociétés en développement. Certains suggèrent que la Convention des Nations unies criminalise les pratiques éducatives des populations défavorisées dans le monde en développement. La valeur du travail des enfants est à la base des pratiques d'échanges d'enfants décrites ci-dessus. Il faut également considérer les liens entre les foyers qui se partagent le travail et recherchent la parité de genre pour assurer la productivité et la survie de leurs membres. Les familles pauvres placent leurs enfants dans des familles d'accueil dans le but d'étendre leurs réseaux sociaux orientés vers la subsistance et pour permettre aux enfants d'accéder à l'éducation. Il s'agissait d'une pratique alors répandue dans l'Europe et les Etats-Unis du pré-20^{ème} siècle. A travers le continent africain et dans les Caraïbes, les familles pauvres placent stratégiquement leurs enfants dans des familles économiquement favorisées. Que l'on parle des « crianza » en Amérique Latine, des « school children » dans la Caraïbe britannique, des « criacao » au Brésil, ou des « restavek » en Haïti, il s'agit toujours de proposer du travail domestique en échange de l'éducation des enfants. (voir références dans la bibliographie, et particulièrement Robi (2011) pour des informations sur l' « Informal Care » en Afrique).
- 21) Le système de pensée, culturel et de classe, des élites internationales ne permet pas d'envisager le travail des enfants ainsi que les pratiques d'échanges comme des opportunités, tant pour les parents que pour les autres membres de la famille. Peut-être encore plus révélateur, le parrainage est un exemple de stratégie de prise en charge des enfants négligés

dans les pays en voie de développement. Les agences de protection pour enfants et ceux qui encouragent l'adoption internationale mentionnent rarement, si non jamais, cette pratique, pourtant largement répandue en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Le parent de substitution est trouvé rapidement après la naissance de l'enfant. Ceci fonctionne comme une sorte de police d'assurance qui anticiperait la mort et les périodes difficiles que pourraient traverser les parents.

- 22) L'agencité des enfants n'est pas systématiquement reconnue par les organisations de protection de l'enfance ainsi que par les évangélistes du monde entier. Certains enfants, parfois pas plus âgés que 7 ans, décident délibérément de quitter leur famille pour offrir leurs services en ville en échange de l'accès à l'éducation, aux compétences linguistiques et à des économies plus florissantes. Ces organisations ont criminalisé comme « trafiquants » les personnes qui emploient ces enfants et les aident à atteindre une meilleure vie (voir par souvent négligée. Concernant l'adoption, l' « agencité » dans les pays en voie de développement exemple Murray et al. 1998).
- 23) Concernant l'adoption, « l'agencité » dans les pays en développement se manifeste de plusieurs manières. Ainsi, si les enquêtes n'amènent pas beaucoup de preuves, les mythes urbains sur le vol d'organes des enfants sont largement répandus dans les pays pauvres où l'on pratique l'adoption. Parfois même, cela a dépassé le mythe ; au Guatemala, par exemple, lorsque des attaques ont été perpétrées dans les années 1990s contre des étrangers suspectés par erreur d'avoir enlevé des enfants dans le but de voler leurs organes. Ainsi, la consultante environnementaliste, June Weinstock, a eu la malchance d'être la seule « gringa » sur place lorsque une famille de paysans guatémaltèques perdit momentanément ses enfants. Un vent de panique se répandit au sein du village et une foule de 500 personnes attaqua Weinstock, arracha ses vêtements, la molesta avec des pierres et la viola avec un bâton. À un autre niveau, dans les journaux des pays en développement, les exemples abondent, comme celui de ces parents admettant avoir confié leurs enfants à des agences d'adoption afin qu'ils rejoignent des familles américaines ou françaises et qui, par la suite, ont prétendu avoir été trompés (Goldberg et Apton 2005 au Cambodge ou Tribolet et al. 2009 en Somalie) La plupart des compte-rendus mentionnent spécifiquement que ces parents espéraient le retour de leurs enfants une fois adultes et leurs études terminées. D'une certaine manière, les parents se plaignent surtout du peu d'avantages qu'ils espéraient obtenir de la migration de leurs enfants. Dans certains cas, les parents ont ouvertement expliqué aux journalistes qu'ils espéraient des compensations qui ne se sont pas concrétisées. Les agences séculières de protection de l'enfant ont parfois utilisé ces situations comme des exemples de mauvais comportement et d'exploitation de la part des agences d'adoption alors que la cause du ressentiment des parents n'est clairement pas la migration de leurs enfants mais bien l'absence de bénéfices en suffisance découlant de l'abandon de la garde de ceux-

ci. Ces éléments sont indispensables pour mieux comprendre l'impact et la perception des communautés locales, en Haïti comme dans la majorité des pays en développement, où la plupart des CRE évangélistes ont fait leur apparition.

- 24) Le placement des enfants en institution est partie intégrante du phénomène de l'adoption internationale, au même titre que l'évangélisme et le prosélytisme. Mais cette pratique, au contraire de l'adoption, génère moins d'ambiguïté au sein de la population pauvre. Elles sont considérées comme des moyens d'accès à l'éducation, particulièrement pour les pauvres des zones rurales où manquent les écoles. Elles constituent une alternative à l'adoption internationale, alternative par laquelle les parents peuvent maintenir le contact avec leurs enfants. Et une alternative à la servitude domestique contre laquelle se sont élevées les agences de protection de l'enfance (Smucker 2005 ; TdH 2012 ; Cooper 2008). Malgré cela, la grande majorité de la littérature émanant des organisations séculières de protection de l'enfance à changer le regard que l'on porte sur les institutions pour enfants considérés, comme étant des lieux néfastes pour le développement de l'enfant. Les CRE comportent de véritables avantages pour les plus pauvres et ne semblent pas être vus avec la même méfiance que l'adoption internationale. En poussant l'argument encore plus loin, au moins une étude kényane traitant des enfants dans les CRE révèle que les enfants de ces centres se considèrent comme avantagés vis-à-vis de leurs congénères restés dans leurs familles biologiques (voir Islam 2012 au Bangladesh). Dans ce contexte, les évangélistes, qui naviguent dans des eaux dangereuses lorsqu'ils prétendent que « l'UNICEF ne travaille pas dans l'intérêt de l'enfant » (voir section qualitative, page 30 et ss.), pourraient se prévaloir du soutien populaire lorsqu'il s'agit des CRE, particulièrement les pauvres en zones rurales qui ont un accès limité à l'enseignement post-primaire.
- 25) En résumé, en-dehors du cas haïtien, il existe des différences fondamentales entre le monde développé et le monde en développement concernant la question du placement des enfants issues de familles défavorisées.
- a) Dans le monde développé, les centres résidentiels pour enfants ont évolué en lien avec l'urbanisation galopante et la réduction de la demande de travail intensif dans les secteurs de l'artisanat et agricole. Dans le monde en développement, cependant, les centres résidentiels pour enfants font partie d'un mouvement humanitaire évangéliste et de prosélytisme.
 - b) Le mouvement est presque entièrement conduit par les évangélistes ainsi que, dans une moindre mesure, par des organismes séculaires internationaux qui tirent leur source de financement de bailleurs sympathisants dans le monde développé.

- c) Alors que l'adoption est souvent considérée comme une force motrice du placement des enfants en institution, ces deux phénomènes doivent être appréhendés dans le cadre d'une lutte chrétienne ou monothéiste contre le Mal, particulièrement le paganisme et Satan. Que cette lutte existe ou non, son impact est bien réel et mobilisent des centaines de milliers de missionnaires chrétiens, ainsi que des centaines de millions de dollars qui sont investis dans l'éducation, les bourses universitaires et visas, ainsi que dans l'infrastructure, notamment des centres résidentiels pour enfants.
- d) Dans le monde développé, les centres résidentiels pour enfants sont souvent considérés comme une option de dernier ressort pour les enfants, ou comme des institutions publiques de réhabilitation (certains diront de punition) pour les jeunes délinquants et criminels. Ces institutions sont largement sponsorisées par l'Etat. Les conditions de vie dans ces institutions sont souvent difficiles et austères. Le placement n'est pas le choix des parents qui abandonnent leurs enfants mais une décision d'un officier d'Etat qui intervient au sein de familles dysfonctionnelles pour retirer les enfants. Dans le monde en développement, la situation est largement différente. Les institutions pour enfants sont essentiellement les fruits de la charité sponsorisée, particulièrement de la part des évangélistes. Il s'agit d'un placement de premier ressort largement convoité par les familles, à travers lequel s'assurer l'éducation de leurs enfants, les emplois, les sponsors du monde développé et les visas.
- 26) On retrouve toutes les caractéristiques décrites ci-dessus dans le cas d'Haïti. Ainsi, on ne compte que trois centres sponsorisés par l'Etat, contre 723 institutions privées, la majorité d'entre-elles soutenues par des protestants évangélistes américains. Le parrainage d'enfants est une source de financement majeure, au même titre que le « tourisme d'orphelins » pour les personnes désireuses de « communier » avec les orphelins. En filigrane, on retrouve le discours dominant selon lequel une large proportion des enfants d'Haïti souffre d'abus extrêmes, de négligence et d'exploitation. Les agences de protection des enfants tels que l'UNICEF, PADF, ILO et Save the Children ont largement contribué à renforcer cette image, au même titre que de nombreuses études semi-académiques sur la situation des enfants en Haïti. Certains auteurs ont critiqué les chiffres avancés dans certaines études, qui estiment par exemple que 15% à 25% des enfants haïtiens sont victimes d'« esclavage moderne ». L'utilisation excessive de chiffres sur les enfants a été accélérée après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui annonçait alors un million d'orphelins et d'enfants abandonnés. Cette représentation, qui a largement favorisé les donations massives en faveur d'Haïti, a été transmise sans recul critique par les médias, y compris ceux appartenant aux organisations évangélistes. Or, on sait aujourd'hui qu'il n'y a pas eu plus de quelques centaines d'enfants perdus, orphelins ou séparés de leurs familles à la suite du tremblement de terre.

27) Le cas d'Haïti n'est pas unique. La réalité des enfants dans les pays en développement est souvent largement différente de l'image catastrophiste véhiculée par de nombreuses organisations, notamment concernant les enfants placés dans les institutions : 80% ont ainsi au moins un parent en vie, beaucoup ne sont pas pauvres, mais voient le placement en institution comme une stratégie d'adaptation similaire à celle qui motive le placement en domesticité (« restaveks ») ; une stratégie qui permet une forme de mobilité sociale et d'accès à l'éducation, particulièrement pour les enfants des zones rurales, un constat d'ailleurs confirmé par une étude menée par l'organisation Terre des Hommes, qui explique que la raison principale pour les enfants d'être placés dans les institutions à Port-au-Prince est la « scolarisation » (Smucker and Murray 2004 ; Smucker 2005 ; Terre des Hommes 2012).

28) Malgré de l'existence de l'IBESR depuis 1958, la présence de l'UNICEF depuis 1949 et Save the Children depuis 1976, les EIC confessionnelles ont jusqu'à récemment été autorisées à fonctionner sans monitoring ou régulation. Cette situation est en train d'évoluer. Après s'être mobilisés pour faire avancer la législation haïtienne sur la question de l'adoption internationale, l'IBESR et l'UNICEF se tournent désormais vers la question du placement des enfants en institutions. Pour preuves, le récent annuaire sur les maisons pour enfants, ainsi que la présente étude.

29) Avec l'objectif d'inculquer les meilleures pratiques sur les institutions existantes en Haïti l'IBESR (2012) a proposé les critères suivants

1) La pratique professionnelle

- Buts et objectifs écrits de l'institution
- Politique de protection de l'enfant, Code de Conduite, écrite, affichée et connue de tous les employés et enfants
- Bonne pratique démontrée en matière de protection des enfants par les employés
- Processus d'admission et de référence clairs
- Tous les enfants ont un projet de vie individuel
- Tous les placements sont revus régulièrement
- Les soins d'accompagnement existent pendant et après la prise en charge (suivi)

2) Les soins personnels

- L'alimentation des enfants est adéquate, correctement préparée, nutritive et saine
- Les enfants ont accès à des soins de santé préventifs et curatifs

- Les jeux et les activités récréatives sont encouragés
 - Le droit des enfants à l'intimité (des enfants) est respecté
 - Les enfants reçoivent l'appui nécessaire pour pouvoir faire des choix informés
 - Les enfants sont traités avec dignité et respect en tout temps
- 3) Les employés responsables des soins
- Les relations et les attachements positifs des enfants sont encouragés
 - Le sens d'identité des enfants est maintenu
 - Les méthodes de contrôle et de sanctions sont définies
 - Les enfants sont encouragés à exprimer leurs opinions et leurs idées
 - Les enfants ont accès à l'éducation formelle, informelle et professionnelle selon leurs besoins
 - Les besoins spécifiques des bébés et des jeunes enfants sont satisfaits
- 4) Le personnel responsable de la prise en charge des enfants
- Les procédures de recrutement et de sélection assurent une prise en charge de qualité et la protection des enfants
 - Les employés reçoivent l'appui requis et sont supervisés régulièrement
 - Le déploiement du personnel assure une prise en charge de qualité et la protection des enfants
 - La formation et le développement professionnels sont disponibles pour les employés
- 5) Les ressources
- Les services sont accessibles et appropriés pour leur objectif
 - Le logement des enfants favorise leur santé et leur développement
- 6) La gestion
- Des dossiers appropriés de programme sont maintenus
 - Les dossiers et les détails confidentiels des enfants sont respectés et maintenus
 - Les propriétaires et les gestionnaires des programmes de prise en charge sont imputables et redevables (à l'IBESR)

3. Étude qualitative

Durant la phase qualitative de la recherche, nous avons contacté de nombreux experts dans le champ de l'adoption internationale et de la prise en charge institutionnelle des enfants. Parmi eux, on compte des personnes travaillant au sein d'organisations de protection de l'enfance, ainsi que d'éminents universitaires, dont une équipe de professeurs de l'Université de Duke à Durham en Caroline du Nord, l'experte en adoption et auteure de renommée internationale Karen Rotabi, les anthropologues et spécialistes d'Haïti Gerald Murray et Glenn Smucker, ainsi que des missionnaires et des spécialistes des soins de santé cumulant des dizaines d'années d'expérience en Haïti. La plupart des données recueillies auprès des experts et universitaires sont incluses dans la deuxième partie de l'étude qualitative, intitulée « Le point de vue des experts ». La présente section couvre le reste.

Le constat le plus important qui ressort de la lecture des données est que la supervision des CRE d'Haïti exige de l'IBESR qu'il interagisse avec tous les acteurs du secteur et fasse la part des choses entre les intérêts parfois conflictuels des propriétaires et administrateurs de centres, des agences d'adoption, des ONG, des organismes religieux locaux et étrangers et, bien sûr des enfants concernés et de leurs parents biologiques. Les compromis entre ces groupes sont probablement le plus important facteur pour déterminer si les CRE défendent correctement les intérêts des enfants. Les événements récents prouvent que les relations entre ces groupes sont complexes et que leurs objectifs sont parfois incompatibles.

a. Le choc des titans des soins des enfants

Le 22 janvier 2010, dix jours à peine après qu'un terrible tremblement de terre dévaste Port-au-Prince, Jean Luc Legrand de l'UNICEF annonce: « Nous avons pour l'instant des informations sur, disons, à peu près 15 enfants ayant disparu d'hôpitaux et cela avec des personnes qui ne sont pas de leur famille ». Il poursuit :

Il faut très vite mettre en place des procédures d'identification et de réunification rigoureuses de manière à s'assurer que les enfants soient effectivement réunis avec leurs familles et pas avec des prédateurs.

Cette déclaration de l'UNICEF était appuyée par la Croix-Rouge internationale, Save the Children, Vision mondiale et, apparemment tout le gouvernement haïtien. Elle était appuyée par de nombreux cas documentés de trafic d'enfants à des fins domestiques ou d'abus sexuels, et qualifiés par de nombreuses institutions et journalistes d' « esclavages » (Save the Children 2003, Reuters 18 février 2010) Le 28 janvier 2008, la déclaration semble trouver son fondement avec l'arrestation de 10 missionnaires baptistes américains qui tentaient de faire entrer illégalement 33 enfants haïtiens non documentés en République Dominicaine. La semaine suivante, Frantz Thermilus, chef de la police judiciaire nationale d'Haïti, annonçait en conférence de presse:

Il y a de nombreux pseudo-orphelinats qui ont ouvert ces dernières années et qui ne sont en fait pas du tout des orphelinats. Ils constituent une couverture pour les organisations criminelles qui tirent avantage du fait que les gens sont sans foyer et affamés. Et avec le tremblement de terre, elles voient clairement l'opportunité de profiter de la situation. (New York Times, 6 février 2010)

À ce chapitre, il faut noter que bien qu'il n'existe pas de preuve tangible à cet effet, l'élite politique haïtienne est généralement convaincue qu'il existe un réseau de trafic d'organes et que les foyers de l'enfance en sont l'origine. Jean-Max Bellerive, premier ministre de l'époque, s'est confié à Christiane Amanpour de CNN: « Il existe un trafic d'organes provenant d'enfants et d'autres personnes, puisque les gens ont besoin de toutes sortes d'organes. » Lors de l'arrestation des baptistes américains, les foyers de l'enfance ont reçu beaucoup d'attention médiatique peu flatteuse. Voici la description qu'en fait le New York Times:

Nombre d'entre eux sont à peine habitables, encore moins détiennent un permis. Ils n'ont pas les moyens d'offrir une véritable éducation ou des soins médicaux élémentaires, alors les enfants passent leurs journées à ne rien faire d'instructif et nombre d'entre eux meurent de maladies facilement curables.

Tout en admettant qu'il existe des CRE mal gérés et qui exploitent les enfants, les directeurs de ces institutions, dont les plus proéminents selon nos données sont des chrétiens américains affiliés à de puissantes entités politiques évangélistes ou catholiques, maintiennent qu'UNICEF et les organismes de protections de la jeunesse sont à l'origine de ces critiques, qu'ils jugent cependant injustifiées. Le propriétaire d'orphelinat Doug Phillips de Rescue Haiti's Children (un projet de Vision Forum Ministries), caractérise bien cette réaction dans son article de blogue intitulé : "Les enfants d'Haïti pris en otage par les motifs politiques d'UNICEF." Il y accuse les représentants d'UNICEF « de harcèlement envers les orphelinats chrétiens », de faire des « visites officielles sans l'aval du gouvernement haïtien », de « monter une campagne publicitaire internationale pour mettre fin à l'adoption internationale » pour laquelle des responsables d'UNICEF « se sont alliés à des acteurs d'Hollywood ». Se faisant encore plus accablant, Phillips y accuse UNICEF d'utiliser une « allégation chargée d'émotivité voulant que l'adoption mène au trafic sexuel des enfants » une idée selon lui « à ce point répugnante que sa moindre mention permet de mettre subitement fin au débat ». Pourtant, « à ce jour, aucun cas de trafic sexuel n'a été mis en lien avec une adoption américaine » note-t-il.

Cette tension a donné lieu à un combat au grand jour, mené à travers internet et les médias de masse. Dixie Bickel, directeur de l'orphelinat God's Littlest Angels – qui a hébergé les équipes de CNN, CBC, et ABC lors du tremblement de terre – a profité du micro de Larry King Live à la télévision étasunienne pour taxer UNICEF d'être la « seule organisation à ne pas travailler pour le bien des enfants ». Au cours des semaines suivantes, la sénatrice Louisianaise Mary Landrieu a déclaré sur le parquet du Sénat des États-Unis que : « Soit UNICEF change, soit ils auront de grandes difficultés à obtenir le support du Congrès des États-Unis. »

Rien de ceci ne signifie qu'il n'y avait pas urgence d'aider les enfants haïtiens aux lendemains du tremblement de terre. De part et d'autre, telle était l'intention. Des rapports indiquaient que près d'un million d'enfants aient été faits orphelins, et peut-être autant aient été séparés de leurs parents aux suites du tremblement de terre ont été publiés. Ces rapports semblaient couler de source. Le 28 janvier 2010, le premier ministre Bellerive et la première Dame Élisabeth Préal ont aussi fait connaître leurs inquiétudes. La première dame a dit : « Les enfants, s'ils ne reçoivent pas d'aide, auront perdu leur enfance, leur innocence. C'est vers eux que nous devons aller en premier. »

Par contre, l'IBESR doit prendre note que la plupart de ces rapports étaient erronés. Bien qu'il existe un trafic en Haïti, des analyses critiques ont révélé que les chiffres sont grossièrement enflés et mal interprétés (Fafo 2002). Au cours des cinq années précédant le séisme, les seuls

prédateurs sexuels appréhendés en Haïti n'étaient pas en lien avec des organisations évangéliques, mais plutôt avec ceux-là mêmes qui sonnaient l'alarme après le séisme. Un an avant le séisme, des soldats de l'ONU avaient été accusés de violer systématiquement et d'avoir eu des relations sexuelles avec de jeunes adolescentes. Quant à l'Église catholique, qui proposait de transporter des milliers d'enfants à son diocèse de Miami pour mieux les protéger, elle a eu son lot d'événements troublants. En 2007, la police canadienne a arrêté les membres du clergé Denis Rochefort et Armand Huard. Ce dernier était autrefois connu comme un « véritable Père Térésa », mais était plutôt appelé « Papi » par les « orphelins » haïtiens qu'il abusait sexuellement. En 2009, le prêtre catholique John Duarte est accusé au Canada d'avoir violé 9 garçons haïtiens qu'il prétendait aider. Il finit par plaider coupable à trois chefs d'accusation. La même année, Douglas Perlitz a été arrêté aux États-Unis pour avoir abusé de 23 garçons alors qu'il menait l'organisation catholique Street Kids dans le nord d'Haïti. Il plaidera aussi coupable.

Quant au nombre d'enfants devenus orphelins ou séparés de leurs parents, dix semaines après le séisme, dans le cadre d'une entrevue pour 60 Minutes sur CBS, Marie de la Soudière, chef du Registre d'enfants haïtiens d'UNICEF, estimait à 50,000 le nombre d'enfants concernés. À ce moment-là, seulement 600 enfants séparés avaient été répertoriés par des agences de protection de la jeunesse. De ce nombre, à peine 20 avaient été réunis avec leurs parents. De plus, l'agence de protection de la jeunesse SOS déplorait à l'époque que la plupart des enfants qui se rendaient dans des « orphelinats » le faisaient suite à des efforts répétés de leurs parents pour obtenir des ressources médiales et alimentaires ou dans le but que leurs enfants reçoivent de l'éducation.

Le rapport annuel d'UNICEF pour 2010 montre que dans plus de 30 « institutions », un total de 4948 enfants « devenus orphelins ou séparés de leurs parents » avaient été inscrits au cours des 12 mois ayant suivi le séisme. De ceux-ci, seulement 1265 avaient retrouvé leurs familles. Cinq cent six autres n'étaient pas des victimes du tremblement de terre ; ils avaient perdu leurs parents avant le 12 janvier 2010. Dégouté par d'autres constatations concernant des enfants qui n'avaient pas souffert du séisme et qui étaient maintenus dans des CRE alors que leurs parents étaient vivants, le Président français Nicolas Sarkozy a dit « oui » à une aide aux orphelins haïtiens, mais a précisé : « Pourvu qu'il s'agisse bien d'orphelins, et non d'enfants enlevés à leurs familles. » (Sarkozy 2010)

En résumé, l'IBESR doit reconnaître son rôle en tant qu'organisation principale capable d'arbitrer ce conflit entre toutes ces institutions puissantes et déterminées. D'un côté se tient l'UNICEF. De l'autre se tiennent les CRE et les agences d'adoption. Comme nous le verrons dans le sommaire des résultats de sondages, les familles haïtiennes, ainsi que les enfants eux-mêmes ont leurs propres attentes par rapport à ces centres. Pour s'assurer de bien protéger les enfants, il faut savoir gérer cet échec de relation de manière intelligente et avec une grande sensibilité.

4. Enquête institutionnelle

Comme expliqué dans la méthodologie, l'enquête institutionnelle a recueilli des informations auprès de 51 centres. À l'exception de ceux qui prennent en charge les enfants handicapés (4) et ceux qui s'occupent des enfants des rues (6), les centres ont été choisis de façon aléatoire sur les 716 de la liste de l'IBESR.

Compte tenu des contraintes logistiques et des coûts, la sélection a été limitée à six des dix départements d'Haïti : l'Artibonite, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, l'Ouest, et Plateau Central. Le questionnaire était adressé aux directeurs des centres.

Dans le cas où les directeurs n'ont pas pu être contactés lors de la première visite, les questions ont porté uniquement sur l'infrastructure et les autres renseignements disponibles. Les enquêteurs ont ensuite été renvoyés dans les centres et ont complété les questionnaires (à l'exception de trois centres). L'échantillon compte au total 51 centres ; les questionnaires ont été complétés en intégralité dans 48 centres.

a. Profil des enfants

Comme indiqué dans le Tableau 6, le nombre moyen d'enfants par institution est de cinquante-six (56). Tous les enfants ne dorment pas dans les centres; certains dorment dans leur propre famille ou dans d'autres familles à proximité du centre. La capacité d'accueil des centres varie de 11 à 290 enfants. Il y a plus de garçons que de filles qui vivent dans les centres, avec une moyenne de 35 garçons et 20 filles par centre. Quatre centres prennent en charge exclusivement les garçons et un seul s'occupe exclusivement des filles. L'âge des enfants dans les centres varient de quelques mois à 29 ans. La moyenne d'âge pour les enfants les plus jeunes est de 4 ans. Selon les directeurs, la moyenne des enfants orphelins de père et de mère est de 60% par centre. Il y aurait également une moyenne de 4 anciens « restaveks » dans les centres. Ces chiffres semblent hautement contestables vu les résultats de l'enquête auprès des enfants où seulement 3% des enfants ont déclaré avoir été placés dans le centre suite au décès de leurs deux parents (voir Tableau 24). Douze directeurs ont indiqué accepter les enfants séropositifs et 23 accueillaient au moins un enfant handicapé. Toutefois, à l'exception des quatre centres desservant spécifiquement les besoins des enfants handicapés, le nombre réel d'enfants handicapés et des enfants séropositifs était relativement bas: Sur les 295 enfants handicapés se trouvant dans les 51 centres visités, 228 se trouvaient dans les quatre centres spécialisés dans le handicap. Sur les 2 642 enfants hébergés par les 47 établissements restants, seulement 66 avaient un handicap.

Tableau 6: Profil démographique des centres – enquête)

Variable	Moyenne	Minimum	Maximum
Nombre d'enfants	56	11	290
Nombre de filles	20	0	90
Moyenne des garçons	35	0	290
Nombre d'enfants qui dorment dans les centres	51	11	290
Nombre de filles qui dorment dans les centres	20	0	60
Nombre de arçons qui dorment dans les centres	34	0	290
Enfant le plus âgé	18	7	28
Enfant le plus jeune	4	0	15
Pourcentage d'enfants déclarés orphelins de	60%	10%	90%
Anciens "restaveks"	4	0	50
Enfants du directeur, épouse ou employés	1	0	7
Centres accueillant des enfants séropositifs	23%(12)		
Centres accueillant des enfants handicapés	44%(23)		
Types d'handicap par institution	Physique	18	
	VIH positive	11	
	Cécité	10	
	Troubles	8	
	Psychologique	8	
	Surdit�	5	
	Autre (physique)	2	

b. Placement de l'enfant

Le tableau 7 présente des données sur les raisons principales invoquées par les directeurs pour accepter des enfants dans les centres. 41% des directeurs (20) ont cité les enfants n'ayant pas de parent; 29% (14) ont cité la pauvreté, 13% (6) l'abandon ou la négligence; seuls 4% (2) ont cité le handicap (un contraste intéressant sachant que quatre centres sont spécialisés dans le handicap); 4% (2) ont déclaré accepter principalement les enfants référés par l'IBESR; 8% (2) les enfants de la rue (un contraste intéressant sachant que 6 centres sont répertoriés par l'IBESR comme spécialisés dans les enfants de la rue). Un directeur a indiqué que la décision de placer l'enfant était celle des parents directement. Les deuxièmes raisons les plus couramment citées pour accepter les enfants sont relativement similaires : la pauvreté (29% ou 14 directeurs), la négligence (27% ou 13), les abus (25% ou 12), et l'absence des parents (13% ou 6). Les raisons du placement contrastent fortement avec les données recueillies dans le cadre de l'enquête auprès des enfants, comme nous le verrons plus bas, où "la pauvreté" et "aller à l'école" représentaient 68% de toutes les raisons invoquées, alors que l'abandon, l'abus et le décès parental combinés ne représentaient que 7% des explications fournies par les enfants.

Tableau 7 : Placement des enfants – enquête institutionnelle (N=48)

<u>Condition principale pour accepter les</u>			<u>Deuxième condition pour accepter les enfants</u>		
Variable	Nombre	Pourc.	Variable	Nombre	Pourc.
N'ont pas de parents	20	41%	Famille trop pauvre	14	29%
Famille trop pauvre	14	29%	Abandonnés ou Négligés	13	27%
Abandonnés ou négligés	6	13%	Abus familiaux	12	25%
Handicapés	2	4%	N'ont pas de parents	6	13%
Placement par l'IBESR	2	4%	Placement par l'IBESR	5	10%
Enfants des rues	2	4%	Décision parentale	4	8%
Décision parentale	1	2%	Pour éducation	2	4%
Pas de condition	1	2%	Ne peut pas répondre	1	2%

c. Départ des institutions

Le tableau 8 présente les opinions des directeurs concernant les premières et deuxièmes raisons les plus fréquentes pour lesquelles les enfants quittent les centres. Les trois raisons les plus communes, chacune d'une importance plus ou moins égale et beaucoup plus citées que les autres sont : le désir des parents de récupérer leurs enfants (20 sur 48, ou 41%), l'expulsion pour mauvais comportement (12 sur 48, ou 25%), et l'arrivée à la majorité (12 ou 25%) ce qui dans la plupart des cas signifie 18 ans. Dans de nombreux cas, les directeurs ont indiqué que les enfants ne quittaient pas le centre. On retrouve les trois mêmes réponses comme deuxième motifs de sortie des centres, mais dans un ordre différent : l'expulsion ou le mauvais comportement (15 des 48, ou 31%), la récupération des enfants par leurs parents (13 des 48 ou 27%), l'atteinte de la majorité (10 à 48 ou 21%).

Tableau 8: Départ des institutions - Motifs les plus fréquents de sortie des centres – enquête institutionnelle (N=48)

<u>Plus fréquente</u>			<u>Deuxième plus fréquente</u>		
Réponse	Nombre	Pourc.	Réponse	Nombre	Pourc.
Parents récupèrent l'enfant	14	29%	Exclus pour mauvais	15	31%
Mauvais comportement	12	25%	Récupère par parents	11	23%
Arrivé à l'âge de sortie	12	25%	Arrivé à l'âge de sortie	10	21%
Mauvaise performance à	1	2%	Adoption	1	2%
Echappé du centre	1	2%	A terminé l'université	1	2%
Traitement au centre	1	2%	Des personnes sont	1	2%
Mensonge des parents	1	2%	Performance à l'école	1	2%
Ne quitte pas le centre	4	8%	Echappé du centre	1	2%
Ne peut pas répondre	2	4%	Âgés de 18 ans	1	2%
			Ne peut pas répondre	5	10%

d. Règlement sur le droit de visite

Le tableau 9 présente les résultats des règlements établis dans les centres concernant les visites des enfants dans les familles et celles des familles dans les centres. La règle la plus fréquente et citée par 40% des directeurs (19) est que les enfants sont autorisés à rendre visite à leur famille pendant les vacances d'été; 27% des directeurs (13) ont affirmé que les enfants pouvaient rendre visite à leur famille quand celle-ci le désirait.

Dix directeurs ont dit que les enfants ne pouvaient jamais rentrer chez eux. Les autres réponses sont : une fois par semaine, par mois, par an ou en cas d'urgence. À la question concernant l'autorisation des familles à rendre visite aux enfants, la réponse la plus courante est : « quand la famille le souhaite » (54%) suivie de « pendant les vacances d'été » (15%). Les autres réponses sont : « les week-ends », « deux fois par mois », « une fois tous les deux mois », « une fois tous les trois mois », « une fois par an ». Un directeur a indiqué que la plupart des enfants placés dans son institution n'avait pas de famille.

Tableau 9 : Visites – enquête institutionnelle (N=48)

<u>Quand est-ce que les enfants sont autorisés à visiter leur famille</u>			<u>Quand les familles sont autorisées à visiter leurs enfants</u>		
Réponses	Nombre	Pourc.	Réponses	Nombre	Pourc.
Vacances d'été	19	40%	Famille le souhaite	26	54%
Famille le souhaite	13	27%	Vacances d'été	7	15%
Jamais	10	21%	Weekends	2	4%
Chaque dimanche	1	2%	Deux fois par mois	1	2%
Une fois par mois	1	2%	Une fois par mois	4	8%
Une fois par an	1	2%	Une fois/deux mois	2	4%
Urgence familiale	1	2%	Une fois/ trois mois	2	4%
Pas de famille	1	2%	Pas de famille	1	2%
Ne sait pas	1	2%	Une fois par an	1	2%
			Autre/ne sait pas	2	4%

e. Infrastructure

Couchage

Le nombre moyen de lits dans les centres est de 50, ce qui correspond pratiquement au nombre moyen d'enfants dans les centres. Autrement dit, la plupart des enfants ont leur propre lit. L'institution type comprend 7 chambres; en aucun cas, a-t-il été signalé, les garçons et les filles ne dorment dans la même pièce; et bien que le critère de séparation basé sur l'âge ne soit pas défini par les centres, il a été rarement rapporté que des enfants plus âgés dormaient dans la même chambre que de jeunes enfants.

Eau et Assainissement

Le nombre moyen de toilettes par institution est de 8: 1 toilette pour six enfants; 49 des 51 centres (96%) ont au moins une chasse d'eau; dans 30 cas, ces toilettes sont situées à l'intérieur du bâtiment et dans 19 cas en dehors du bâtiment principal. Deux centres ont seulement des latrines et 27 des centres possédant des toilettes avec chasse d'eau ont également des latrines. Les principaux apports d'eau sont l'eau courante, l'eau de puits et l'eau acheminée par camions. Seuls deux établissements ont déclaré ne compter exclusivement que sur l'eau de pluie. Dans ce cas, cependant, cela ne représente pas un problème sachant que ces deux centres sont situés en altitude, avec de fortes précipitations, et possèdent de grandes citernes pour récolter l'eau de pluie. . Dans 100% des centres, la source d'eau est située dans la cour ou le bâtiment, ce qui représente un avantage important par rapport à la moyenne des ménages haïtiens de Port au Prince, qui doit aller chercher l'eau à l'extérieur de la cour (voire EMMUS-V 2012), une corvée écrasante confiée aux enfants. Conformément à ce que l'on verra plus tard dans la section enquête sur l'enfant, 100% des enfants ont déclaré s'être lavés dans les 24 heures de l'entrevue. Quant à la gestion de l'eau potable, 25 de ces centres (49 %) ont déclaré acheter de l'eau traitée; 25 autres (49 %) achètent de l'eau purifiée; et une seule institution a indiqué ne pas traiter l'eau du tout

Loisirs

Concernant les loisirs, 48 des 51 centres (92%) disposent d'un espace extérieur ("terrain") sur le site où les enfants pouvaient jouer et 31 (60%) possèdent un toboggan. Bien que cela ne soit pas indiqué dans le tableau 10, les centres ont tendance à avoir suffisamment d'espace. Les plus petits centres s'étendent sur ~516 m²; mais 12 d'entre eux ont une superficie qui s'étend entre 1 290 et 100 m²; 38 de ces centres sont construits sur plus de 2 000 m², une surface de terre convenable en Haïti. Vingt-cinq pour cent (49) des centres ont déclaré avoir un genre de bibliothèque sur les lieux. En moyenne, une institution a 2,1 téléviseurs, 2,5 radios et 1,9 véhicule. Seuls 4 centres n'ont pas de télévision, 7 n'ont pas de radio, et 11 ne dispose d'aucun véhicule.

Un commentaire sur l'évaluation des ressources des centres :

Il est intéressant de remarquer que, bien que les moyennes et les pourcentages indiquées ci-dessus constituent un profil utile d'un CRE typique en Haïti, ils noircissent toutefois les différences notables concernant la taille et les ressources es centres (voir colonne de droite du tableau 10). Le nombre de lits variant de 11 à 264, les chambres de 1 à 44, les toilettes de 1 à 33, la télévision de 0 à 10, les radios de 0 à 30, et les véhicules de 0 à 12.

f. Personnel

Parmi les 51 directeurs interviewés, on recense 20 femmes et 31 hommes. 48 directeurs sont des ressortissants haïtiens, un directeur est Américain, et deux sont Canadiens. Comme illustré dans le tableau 11, on recense dans les centres une moyenne par centre de 17,8 concierges, 5,1

enseignants; 4,6 personnel de nettoyage, 4,1 gardiens; 3,4 cuisiniers, 1,6 infirmières, 1,3 travailleurs sociaux, 0,8 médecins et 5,1 autres personnel divers, pour un nombre total moyen de 43,8 employés par institution. Le ratio personnel/enfant est, en moyenne, de 1 membre du personnel pour 1,6 enfants. Il faut cependant prendre en compte les grandes différences dans les catégories de personnel. Le nombre d'aide soignants varie en effet de 2 à 84, les enseignants de 0 à 40, le personnel de nettoyage de 0 à 42, les gardiens de 0 à 50; les cuisiniers de 1 à 14, les infirmières de 0 à 11, les travailleurs sociaux 0 à 17, et les médecins de 0 à 5. L'éventail du rapport

Tableau 10 : Infrastructure – enquête institutionnelle (N=51)

Catégorie	Mesure	Variable	Nombre	Bas	Haut
Nombre, âges des enfants par centre	Moyenne	Nombre d'enfants par centre	56	11	290
		Nombre de filles par centre	20	0	90
		Nombre de garçons par centre	35	0	290
		Âge des enfants les plus jeunes	4	0.1	12
		Âge des enfants les plus âgés par	18	7	29
	Centres	Filles uniquement	1	-	-
	Garçons uniquement	4	-	-	
Couchage	Moyenne	Nombre de lits	50	1	44
		Chambres à coucher	7	11	264
	Centres	Chambres mixtes	0		
		Chambres pour les enfants les	11		
Cuisine	Moyenne	Moyenne réchaud/cuisinière	7	3	20
	Centres	Réserve de combustible pour la	50		
Sanitaires	Centres avec au moins un/e par centre	Toilettes en état	8	1	33
		Flush toilet	49		96%
		Toilettes intérieures	30		58%
		Toilettes extérieures	19		37%
		Latrines à l'extérieur	29		56%
Eau	Sources d'approvisionnement en eau par centre	Conduites d'eau	17		33%
		Puits	17		33%
		Camions d'eau	14		27%
		Autres	2		4%
		Pluie	2		4%
	Emplacement du robinet par institution	A l'intérieur du bâtiment	3		6%
		Dans la citerne	3		6%
		Dans la cour	46		88%
	Source d'eau potable par institution	Traitement de l'eau	25		49%
		Achat d'eau traitée	25		49%
N'achète pas ou ne traite pas l'eau		2		2%	
Divertissement	Moyenne par institution	Espace de jeux pour les enfants	48		92%
		Balanoire, toboggans	31		60%
		Bibliothèque	25		49%
		Télévisions	2.1	0	10
		Radios	2.5	0	30
		Vehicules	1.9	0	12
	Aucun	Pas de télévision	4		8%
		Pas de radio	7		13%
		Pas de véhicule	11		21%

personnel par enfant variait entre 1 membre du personnel pour chaque 6,7 enfants et plus de 2 membres du personnel par enfant.

Plus pertinent encore en termes de garde d'enfants est le rapport personnel éducatif par enfant: Dans l'ensemble, il est de un membre du personnel pour 4,7 enfants; à l'extrême, il est d'un éducateur pour 16,7 enfants; et dans les centres les mieux équipées en ressources humaines, un peu moins de deux éducateurs par enfant. Il faut indiquer cependant que le personnel n'est pas présent 24h par jour. Néanmoins, les chiffres se comparent favorablement aux recommandations de l'UNICEF (2008) et Save the Children's (2008) qui préconisent un nombre minimum de 7 à 15 éducateurs, en fonction de l'âge des enfants.

Variable	Moyenne	Minimum	Maximum
Moyenne de gardien(ne)s d'enfants	17.8	2	84
Moyenne de gardiens ou d'agents de sécurité	5.1	0	40
Moyenne d'infirmières	4.6	0	42
Moyenne de docteurs	4.1	0	50
Moyenne de travailleurs sociaux	3.4	1	14
Moyenne de cuisiniers	1.6	0	11
Moyenne de ménagers/ménagères	1.3	0	17
Moyenne d'enseignants	0.8	0	5
Moyenne d'autre personnel	5.1	0	107
Moyenne de personnel total	43.8	5	273
Moyenne d'enfants/ gardiens, gardiennes	1 à 4.3	1 à 16.7	1 à 0.6
Moyenne d'enfants/personnel	1 à 1.6	1 à 6.7	1 à 0.4
Centres avec au moins un membre du personnel spécialement formé dans la garde d'enfants	77% (40)	-	-
Moyenne du nombre de personnel spécialement formé dans la garde d'enfants	4.0	0	3.975
Centres avec une présence du personnel dans les chambres pendant la nuit	92% (48)	-	-

g. Comptabilité et de tenue de dossier

L'enquête institutionnelle a aussi porté sur la gestion de l'institution et la mesure dans laquelle les règles s'y attachant existent et ont été codifiées. Comme indiqué dans le Tableau 12, un peu plus de la moitié des directeurs (54%) ont signalé avoir des systèmes comptables informatisés; 42% gardaient les documents sur papier; et deux des centres (4 %) n'avaient aucun moyen de tenir des registres. Trente-quatre des directeurs (71%) ont indiqué avoir un code de conduite écrit pouvant être lu par tous les membres de l'institution; un complément d'enquête a révélé que cela n'était le cas que dans 22 (46%) des centres. L'ensemble des directeurs (100%) ont déclaré avoir une liste de tous les enfants de l'institution; 5 (10 %) ont été incapables de trouver la liste. Quarante-deux des directeurs (88 %) ont déclaré posséder un dossier pour chaque enfant de l'institution; Deux d'entre eux ont été incapables de trouver les dossiers. Seulement 28 (58%) ont déclaré tenir un compte rendu des conditions exactes des raisons en vertu desquelles l'enfant avait été accepté dans l'institution; 22 (46%) ont été capables de nous montrer les dossiers. Quarante-cinq directeurs (94%) ont déclaré qu'ils avaient une méthode standardisée permettant de déterminer la validité de l'acceptation d'un enfant au sein de l'établissement: 25 (56 %) ont cité des témoins, 15 (33 %), ont certifié avoir visité la maison de l'enfant, et 12 (27%) ont avancé l'accord écrit d'un parent comme moyen principal d'acceptation. Seulement 24 (50 %) ont déclaré qu'ils possédaient un code écrit régissant les conditions de sortie d'un enfant; seulement 17 (35%) ont été en mesure de nous montrer le dit code.

Tableau 12 : Pratiques institutionnelles – enquête institutionnelle (n=48)

Variable	Variable	Variable	Pourc.
Comptabilité	Ordinateur	26	54%
	Papier	20	42%
	Aucune	2	4%
Code de conduite écrit et placardé de manière à ce que tout le monde puisse le voir	Rapporte "oui"	34	71%
	Code de conduite vérifié	22	46%
Liste des enfants dans le centre	Rapporte "oui"	48	100%
	Liste vérifiée	43	90%
Dossier sur chaque enfant dans le centre	Rapporte "oui"	42	88%
	Dossiers vérifiés	40	83%
Conditions écrites selon lesquelles un enfant est accepté dans le centre	Rapporte "oui"	28	58%
	Documents vérifiés	22	46%
Moyens prétendus pour vérifier si l'enfant doit être accepté dans le centre	Témoins	25	56%
	Visite la maison	15	33%
	Signature des parents ou du	12	27%
	Pas de vérification	5	10%
	Ne peut pas répondre	1	2%
Code écrit sur les conditions selon lesquelles un enfant quitte le centre	Rapporte "oui"	24	50%
	Documents vérifiés	17	35%

h. Plans d'urgence

Le Tableau 13 présente les réponses des directeurs concernant les plans d'urgence dans le cas où le centre devrait fermer ses portes ou perdrait ses subventions. Soixante-et-un pour cent des directeurs ont déclaré qu'ils s'en remettraient à l'état, seraient en mesure de renvoyer les enfants à la maison ou tout simplement qu'ils ne savaient pas ce qu'ils feraient. En bref, la plupart des directeurs ne semblent pas avoir de plan d'urgence. 23% ont indiqué qu'ils se tourneraient vers un autre centre. Interrogé sur ce qu'ils feraient s'ils perdaient leurs subventions, 11 (23%) ont indiqué qu'ils demanderaient de l'aide à l'Etat et 10 (21%) qu'ils emprunteraient de l'argent, ce qui donne à penser que ces centres ne possèdent pas de plan d'urgence financier. Dix directeurs ont indiqués qu'ils s'en remettraient à une organisation partenaire, un directeur a déclaré qu'il fermerait l'institution et 2 ont dit qu'ils ne savaient pas.

Tableau 13 : Plan de contingence si le centre ferme

	Variable	Nombre	Pour.
Démarche prévue pour les enfants si le directeur est obligé de fermer le centre	Appelle l'Etat	17	35%
	Place les enfants dans un autre	11	23%
	Renvoie les enfants dans leur	10	21%
	Ne sait pas	7	15%
	Autre	3	6%
Démarche rapportée si le directeur perd ses subventions	Demande l'assistance de l'Etat	11	23%
	Emprunte de l'argent	10	21%
	Appelle une organisation	10	21%
	Ferme l'institution	1	2%
	Ne sait pas	2	4%
	Autre	12	25%

i. Préparer les enfants à quitter le centre

Le tableau 14 résume les protocoles institutionnels concernant la préparation des enfants avant de quitter les centres ainsi que les procédures de suivi après leur départ. Vingt-huit directeurs (58%) ont indiqué fournir une préparation particulière aux enfants avant qu'ils ne quittent le centre: sur ces 28 directeurs, 17 (61%) ont déclaré que la préparation commençait dès l'entrée de l'enfant dans le centre. Il faut indiquer cependant que la question n'a peut-être pas été clairement saisie ou expliquée aux directeurs des centres ; 8 ont indiqué offrir une préparation un an avant le départ de l'enfant, ce qui est probablement plus proche de la moyenne des centres fournissant une préparation spéciale. 3 (4%) n'ont pas répondu de façon satisfaisante à la question. En ce qui concerne le suivi après la sortie de l'enfant, 23 (48%) ont déclaré ne pas faire de tel suivi; 18 (38%) ont déclaré fournir une assistance financière; 10 (21%) ont déclaré posséder des foyers pour les enfants quand ils quittent le centre; 8 ont déclaré (17 %) placer l'enfant dans une famille ou lui trouver du travail; et 7 (15%) ont déclaré payer leur scolarité. Seulement 7 directeurs ont cités des moyens de rester en contact avec les enfants après qu'ils aient complètement quitté le centre.

Tableau 14 : Préparer les enfants avant le départ du centre – enquête institutionnelle (n=48)

Catégorie	Catégorie	Catégorie	Catégorie
Enfant reçoit une préparation avant de Type de préparation (n=28)	Rapporte "oui"	28	58%
	Formation professionnelle	24	86%
	Instruction spéciale	16	67%
	Autre préparation spéciale	2	7%
Quand est-ce qu'e les enfants reçoivent la préparation (n=28)	Dès qu'ils entrent dans le centre	17	61%
	Un an avant de partir du centre	8	29%
	Ne peut pas répondre	3	4%
Type de suivi pour les enfants une fois qu'ils ont quitté le centre (n=48)	Fournir une assistance financière	18	38%
	Fournir un foyer pour les enfants	10	21%
	Placer l'enfant dans une famille	8	17%
	Paye les frais de scolarisation	7	15%
	Aucun	23	48%
Moyen pour garder contact avec les enfants une fois qu'ils ont quitté le centre (n=48)	Enfants visitant le centre	1	2%
	Eglise	1	2%
	Internet	2	4%
	Téléphone	2	4%
	Visitent les enfants à la maison	1	2%

j. Soins médicaux, Education, et Repas

Soins médicaux

Dans le tableau 15, on peut constater que 48 des 51 centres (94%) possèdent une trousse de premier secours accessible sur le site. Seulement quatre centres ont indiqué disposé d'une trousse de premiers secours en mauvais état. Pour les soins médicaux, 28 (54%) dépendent de cliniques et hôpitaux publics; 23 (46%) sur les cliniques, hôpitaux ou médecins privés. Vingt (20) directeurs ou sous-directeurs (39%) ont déclaré que les enfants avaient subi un examen médical au cours des 3 derniers mois; 17 (34%) ont indiqué au cours des derniers quatre à six mois; dix (20%) de sept mois à un an; une institution a déclaré plus de un an et 3 (6 %) ont admis que les enfants n'avaient jamais fait l'objet d'un examen médical.

Education

D'après les directeurs, tous les enfants ont accès à la fois à l'enseignement primaire et secondaire. Au total, 25 écoles primaires et 12 écoles secondaires dans lesquelles sont scolarisés les enfants sont accréditées par l'état. Ces chiffres corrént avec les données récoltées dans le cadre de l'enquête auprès des enfants, qui indiquaient que seuls 2 parmi les 159 répondants (soit, 1, 25%) n'était pas inscrits à l'école. L'accès à l'éducation est une des raisons principales du placement des enfants en institution, comme nous le verrons plus tard.

Repas

L'enquête comportait un certain nombre de questions concernant les repas offerts aux enfants. Au total, 44 responsables (86%) ont déclaré distribuer trois repas par jour, et 7 (14%) ont déclaré n'en distribuer que deux ; 70% (35) ont déclaré distribuer de la viande comme repas principal.

Tableau 15 : Soins médicaux, scolarisation et repas – enquête institutionnelle (N=51)			
Catégorie	Variable	Nombre	Pourc.
Accès aux soins médicaux généraux et d'urgence (N=51)	Kit de première urgence disponible	48	94%
	Kit de première urgence en mauvaise condition	4	8%
	Dispensaire public, hôpital ou docteur	28	54%
	Dispensaire privé, hôpital ou docteur	23	46%
Dernière examen médical des enfants (N=51)	Au cours des 3 derniers mois	20	39%
	Au cours des 4 à 6 derniers mois	17	34%
	Au cours des 7 à 12 derniers mois	10	20%
	Depuis plus d'un an	1	2%
Scolarisation (N=51)	Jamais	3	6%
	Accès à l'éducation primaire	51	100%
	Accès à l'éducation secondaire	51	100%
	Accès à une école primaire accréditée par l'Etat	25	48%
Repas (N=51)	Accès à une école secondaire accréditée par l'Etat	12	23%
	3 repas par jour	44	86%
	2 repas par jour	7	14%
	Centres qui distribuent de la viande et du jus pour le dîner	25	49%
	Centres qui distribuent de la viande pour repas principal	35	70%

k. Puntion et Abus

Interrogés sur la pire forme d'abus qui pourraient se produire dans le centre, 25 directeurs sur 48 (52%) ont cité les abus sexuels, 8 (17%) la violence psychologique, 7 (15%) les abus physique et 6 (13%) n'ont pas établi de hiérarchie, indiquant qu'il n'y avait pas de "pire abus" (voir Tableau 16). Interrogés sur le dernier abus s'étant produit dans le centre, 38 des 48 directeurs (79%) ont déclarés n'avoir jamais connu de tels cas dans leur centre ; 7 autres (15%) ont dit qu'ils ne savaient pas; 2 (4 %) ont refusé de répondre. Un seul répondant a cité un cas d'abus, tout en précisant qu'il s'était produit il y a de cela 3 ans. Interrogés sur les types de punitions infligés dans les centres, 25 des 48 répondants (52%) ont indiqué l'interdiction de jouer, 18 (38%) ont cité l'agenouillement, et 10 (21%) ont cité la fessée 9 (19 %). D'autres formes de punition plus légères incluent les restrictions alimentaire, la fessée et rester debout (dans un coin ou sur une jambe). Quatre des répondants ont déclaré ne pas punir les enfants. Il est intéressant de noter le décalage

entre les réponses données par les directeurs et celles données par les enfants dans le cadre de l'enquête auprès des enfants (voir page 64 et ss.). Ainsi, 75% d'entre eux ont signalé les châtimements corporels comme étant la forme de punition la plus commune et seulement 17% d'entre eux ont reporté des restrictions concernant le jeu.

Tableau 16 : Abus et punition – enquête institutionnelle (N=48)*

Catégorie	Réponses	Nombre	Pourc
Opinion sur les cas les plus graves d'abus qui peuvent être commis dans les centres (n=48)	Abus sexuel	25	50%
	Abus psychologique	8	19%
	Abus physique	7	17%
	Il n'y a pas d'abus plus grave	6	15%
Dernière fois qu'un abus a été commis dans le centre (n=48)	Il y a trois ans	1	2%
	Ne peut pas répondre	2	4%
	Ne sait pas	7	15%
	Jamais	38	79%
Types de punition utilisés dans les centres (n=48)	Interdiction de jouer	25	52%
	À genoux	18	38%
	Frapper les mains, les jambes ou les fesses	16	33%
	Mettre dans le coin ou debout sur une jambe	13	27%
	Mettre au travail	4	8%
	Privé de nourriture	3	6%
	Rien	4	8%

***There were 3 questions questionnaires for which a director was not located and hence Réponses many of the most specific operational questions are not available.**

I. Connaissance des Lois

Comme nous pouvons le voir dans le Tableau 17, seulement 20 (42 %) des répondants ont déclaré connaître le contenu des lois haïtiennes concernant les abus et la maltraitance envers les enfants. Parmi eux, 11 (55%) ont cité l'interdiction de frapper les enfants et 9 (45%) ont déclaré le contraire, en précisant que cela ne devait pas être fait de manière trop brutale. Concernant les démarches à suivre en cas d'abus, tous les répondants ont mentionné la nécessité de contacter un organisme de l'État. 47 des 48 directeurs (98%) ont répondu connaître la Déclaration universelle des Droits de l'Enfant ; 32 (67%) ont déclaré connaître les lois concernant le travail des enfants. Cependant, leurs réponses aux questions sur ces lois et conventions laissent supposer qu'ils n'en connaissent pas le contenu. En l'occurrence, 14 directeurs ont indiqué par la suite ne pas vraiment connaître le contenu de la loi.

Tableau 17 : Connaissance de la loi – enquête institutionnelle (N=48)

Catégorie		Nombre	Pourc.
Connaissent la loi sur les abus et les punitions		20	40%
Ce que les directeurs pensent que la loi prescrit (n=48)	Pas supposé frapper les enfants	11	22%
	Pas suppose frapper trop fort les enfants	9	19%
Ce que le centre est supposé faire en fonction de la loi (n=20)	Contacteur la police	10	61%
	Contacteur l'IBESR ou la BPM	10	36%
A entendu parler de la Déclaration des Droits de l'Enfant		47	98%
Connait la loi par rapport au travail des enfants		32	67%
Ce que les directeurs pensent que la loi prescrit (n=32)	Ne pas empêcher en enfant d'aller à l'école	29	91%
	Ne pas mettre l'enfant en danger	16	50%
	Ne pas lui faire faire trop d'effort	16	50%
	Ne sait pas vraiment	14	44%

m. Affiliation étrangère, partenaires et orientation religieuse

Le Tableau 18 montre les liens qui existent entre les centres et les organisations étrangères. Selon les données récoltées, 30 (63 %) des centres ont des liens avec des partenaires étrangers, avec une moyenne de deux partenaires étrangers par institution; seulement 18 centres (60%) fournissent des comptes-rendus sur les enfants à l'organisme de parrainage. On retrouve la majorité des organisations partenaires aux Etats-Unis (33 des 52 organisations, soit 58%), suivie par le Canada (12 sur 30 ou 23%), la France (5 sur 30 ou 9%) et l'Irlande (1 ou 2%). Il existe un parallèle entre l'affiliation religieuse des centres et celles des partenaires étrangers. 34 (71%) des partenaires étrangers sont protestants, 8 (17 %) sont catholiques, et 4 (12 %) ont déclarés n'avoir aucune appartenance religieuse.

Tableau 18 : Liens avec les organisations étrangères, assistance et parrainage – enquête institutionnelle (n=48)

Catégorie	Réponses	Nombre	Pourc.
Pays d'origine pour l'ensemble des organisations étrangères partenaires (n=52)	Etats-Unis	34	63%
	France	12	23%
	Canada	5	9%
	Irlande	1	2%
Orientation religieuse du principal partenaire (n=48)	Protestante	34	71%
	Catholique	8	17%
	Aucune	6	12%
Orientation religieuse du centre (n=48)	Protestante	31	65%
	Catholique	10	21%
	Aucune	5	10%
	Autre	2	4%

n. Parrainage

18 centres ont indiqué pratiquer le parrainage d'enfants avec des organisations étrangères. Le nombre moyen d'enfants qui ont un sponsor étranger est de 40, soit 71% des enfants. Il faut cependant faire preuve de prudence en lisant ces données. En effet, 65% des enfants interviewés dans le cadre de l'enquête auprès des enfants ont indiqué avoir un ou plusieurs amis étrangers ; 83% d'entre eux ont indiqué que leurs amis étrangers leur envoyaient des cadeaux (voir page 76). En outre, comme on peut le voir dans le Tableau 19, 45 des 48 centres (94 %) reçoivent des visiteurs étrangers, 42 (88%) ont des chambres réservées pour ces visiteurs. 42 centres (88%) ont indiqué avoir reçus des visiteurs étrangers au cours des 6 derniers mois. Au cours de cette période, une moyenne de 92 visiteurs sont passés dans les centres, pour une durée de moins de 3 semaines dans 98% des cas. 47% des visiteurs sont revenus pour d'autres visites. Les raisons principales des visites sont : voir les enfants (71%), apporter des cadeaux, de l'argent ou des fournitures (67 %). Il est intéressant de noter que seuls trois organisations (6%) ont déclaré avoir des parrains vivant en Haïti; le nombre moyen d'enfants pour ces trois centres était de 11.

Tableau 19 : Liens avec les organisations étrangères, assistance et parrainage – enquête institutionnelle (n=48)

Catégories	Réponses	Nombre	Pourc.
Affiliation avec des partenaires étrangers (n=48)	Partenariat avec des organisations	30	63%
	Pour les organisations concernées, nombre moyen de partenaires étrangers (n=30)	2	4%
Sponsors étrangers (n=48)	Centres avec des enfants parrainés de l'étranger	18	38%
	Moyenne du nombre d'enfants par centre parrainés de l'étranger	40	-
	Centres avec des parrains vivant en Haïti	3	6%
	Moyenne du nombre d'enfants par centre parrainés d'Haïti	11	-
Visiteurs étrangers (n=48)	Centres qui reçoivent des visiteurs	45	94%
	Centres qui ont des logements pour les	42	88%
	Moyenne du nombre de chambres pour	4	-
	Moyenne du nombre de visiteurs étrangers au cours des 6 derniers	92	-
	Centres ayant reçus des visiteurs étrangers au cours des 6 derniers mois	42	88%
	Pourcentage des visiteurs qui sont restés moins d'une semaine	-	57%
	Pourcentage des visiteurs qui sont resté moins de trois semaines	-	98%
	Pourcentage des visiteurs qui sont revenu une deuxième fois	-	47%
Directeurs citant ces raisons comme principale motif de la visite (n=48)	Voir les enfants	-	71%
	Apporter des cadeaux, fournitures, ou	-	67%
	Former le personnel	-	33%
	Evaluer les activités du centre	-	33%
	Travaux de construction dans le centre	-	24%
	Adoption	-	4%
	Autre	-	33%

o. Adoption

Si certains haïtiens, particulièrement ceux appartenant à la classe moyenne et aisée, adoptent des enfants (Smucker 2005), cette pratique est cependant distincte de celle pratiquée par les centres résidentiels pour enfant. La première tend à suivre un processus juridique moins formel. L'adoption pratiquée par les centres est internationale. Seuls 9 des 48 centres ont fait état de leur participation au processus d'adoption. Selon les données récoltées dans ces 9 centres, un total de 281 enfants ont été adoptés directement après le séisme 2010. À l'époque, le gouvernement haïtien avait provisoirement autorisé les enfants en procédure d'adoption à quitter le pays, avant d'arrêter les adoptions internationales. Depuis le séisme, 156 enfants ont été adoptés dans ces neuf centres ; les Etats-Unis arrivent en tête comme pays destinataire des enfants adoptés. L'enquête a également révélé que six des 9 centres n'autorisent les adoptions que par des familles chrétiennes. Deux d'entre eux n'étaient pas au courant de la nouvelle législation sur adoptée l'année passée par le gouvernement haïtien.

Réponses	Centres
Centers qui pratiquent l'adoption	9
Moyenne estimated time for adoption process	2 ans
Enfants adoptés à la suite du tremblement de terre	281
Enfants adoptés depuis le tremblement de terre	156
Centres autorisant que les chrétiens à adopter	6 sur 9
Pays de destination des enfants adoptés	
Etats-Unis	7 sur 9
Argentine	2 sur 9
Canada	2 sur 9
France	1 sur 9
Haïti	0 sur 9
Connait la Convention de La Haye sur la protection des enfants/adoption internationale	6 sur 9
Connait que le gouvernement Haïtien a passé des nouvelles lois en matière d'adoption	7 sur 9

p. Surveillance et Communication avec IBESR

Comme l'indique le Tableau 21, 24 (50%) des centres ont déclaré que des représentant de l'IBESR leur avaient rendu visite au cours des derniers trois mois. 86% ont signalé une visite dans l'année passée. 36% ont reçu la visite d'un officiel de l'UNICEF durant la même période. Le moyen principal utilisé par le personnel de l'IBESR pour communiquer avec les centres sont : le téléphone (75%), les réunions (40%), et courrier postal (29%).

Tableau 21 : Inspection par l'IBESR et l'UNICEF – enquête institutionnelle (N=48)

<u>Dernière fois qu'en agent de l'IBESR a visité le centre</u>			<u>Dernière fois qu'en agent de l'UNICEF a visité le centre</u>		
Réponse	Nombre	Pourc.	Réponse	Nombre	Pourc.
1-3 mois	24	50%	1-3 mois	7	15%
4-6 mois	9	19%	4-6 mois	4	8%
7 mois -1 an	8	17%	7 mois -1 an	6	13%
1 an-2 ans	6	13%	1 an -2 ans	7	15%
3 ans	0	0%	3 ans	1	2%
4 ans	0	0%	4 ans	4	8%
5 ans	0	0%	5 ans	1	2%
Ne sait pas	1	2%	Ne sait pas	18	38%

Tableau 22 : Comment l'IBESR communique avec les centres ? – enquête institutionnelle (N=48)

Mode of Communication	Nombre	Pourc.
Telephone	36	75%
Réunion	19	40%
Courrier électronique ou lettre	14	29%
Radio	0	0%
Presse	0	0%
Autre	3	6%
Centre ne rapporte aucune communication	0	0%

Dans une récente étude (2013), l'organisation Terre des Hommes a montré que l'accès à l'école était la motivation principale pour le placement des enfants en institutions dans les centres du Département de l'Ouest. En se basant sur le rapport EMMA 2012, on constate que la scolarisation est plus fréquente pour les enfants vivant dans les centres que pour les autres enfants (voir p. 108).

5. Enquêtes auprès des enfants

Comme discuté dans la partie « méthodologie » du rapport, 159 enfants ont été interviewés dans 29 centres sélectionnés au hasard. Les visites ont été effectuées par équipes de deux à quatre enquêteurs, accompagnées d'un chef d'équipe. Dans certains centres, un spectacle de magie a été présenté aux enfants afin de gagner leur confiance et de briser la glace. Les enfants ont été ensuite invités à dessiner au moyen de crayons de couleur ce qu'ils souhaiteraient devenir dans le futur et l'endroit dans lequel ils souhaiteraient vivre. Un échantillon aléatoire de cinq dessins a été sélectionné et leurs auteurs ont été interviewés (voir Annexe 1 pour la liste des centres dans lesquels ont été interviewés les enfants). Le questionnaire a été programmé sur des tablettes Samsung Galaxy en utilisant le programme ODK Platform. Une vidéo des "Trois petits cochons" (version créole) a été présentée à intervalle régulier (toutes les 10 à 15 questions) afin de maintenir l'intérêt des enfants. L'âge moyen des enfants interviewés était de 13 ans, dans une fourchette allant de 7 ans à 20 ans.

Tableau 23 : Profil des enfants interviewés – enquêtes auprès des enfants

Catégorie	Réponses	Nombre	Pourc.
Sexe des répondants	Garçon	80	50%
	Fille	79	50%
Âge du répondant	Age moyen des enfants	13	
	Age minimum d'un enfant interviewé	7	
	Age maximum d'un enfant interviewé	20	

a. Placement des enfants dans les centres

Comme indiqué dans le Tableau 24, l'âge moyen des enfants qui arrivent dans le centre est de 8 ans. Ils y restent en moyenne 5 ans. Trente-deux enfants sur 159 (20%) ont vécu dans un autre centre avant d'arriver dans leur centre actuel. 71 enfants (45%) ont encore leurs deux parents en vie, 124 (78%) ont au moins un parent en vie, et 8 (5%) ne savent pas.

Les parents de 56 enfants (45%) vivent à la campagne, 37% des parents vivent à Port-au-Prince ou dans une autre ville haïtienne, 11% vivent en République Dominicaine, au Canada ou aux Etats-Unis ; les 6% restants vivent dans des villages haïtiens en province.

71 enfants (42%) ont rapporté avoir été emmenés dans le centre par leur mère, leur père ou par les deux ; 56 enfants (46 %) étaient accompagnés par une autre relation ; 18 enfants ont été emmenés dans le centre par un agent de l'IBESR, un travailleur humanitaire, un clerc religieux, ou un membre du centre ; un seul enfant est venu de sa propre initiative. Enfin, 6 enfants (3%)

étaient trop jeunes pour se rappeler des conditions de placement dans le centre (certaines catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Le total des réponses données par les enfants peut donc dépasser les 100%).

Le Tableau 25 montre les raisons pour lesquelles les enfants pensent avoir été placés dans un centre. 72 enfants (45%) citent la pauvreté comme la cause principale de leur placement dans le centre, 36 (23%) citent l'accès à la scolarisation, et seulement 12 (7%) citent l'abandon, les abus ou le décès de leurs deux parents.

Tableau 24 : Placement des enfants dans le centre – enquêtes auprès des enfants (N=159)

Catégorie	Réponses	Nombre	Pourc.
Durée du placement (n=159)	Age moyen d'arrivée dans le centre	8	
	Nombre moyen d'années passées dans le centre	5	
	Nombre d'enfants qui ont déjà vécu dans un autre centre	32	20%
Statut des parents (n=159)	Deux parents en vie	71	45%
	Un seul parent en vie	53	33%
	Seule la mère vivante	39	25%
	Seul le père vivant	14	9%
	Deux parents décédés	27	17%
	Deux parents vivent encore ensemble (une réponse manquante)	34	21%
	Ne sait pas	8	5%
Localisation des parents (n=120)	Zone rurale	56	45%
	Port-au-Prince	32	26%
	Ville provinciale	13	11%
	Village provincial	6	5%
	République Dominicaine	4	4%
Autre pays	9	7%	
Qui a placé l'enfant dans le centre ?	Oncle, tante, frère, sœur, grands-parents ou	56	46%
	Mère	46	29%
	Père	22	14%
	Père et mère	4	3%
	Personne du centre	6	4%
	IBESR	5	3%
	De son propre chef	1	1%
	Autre autorité, clerc, ou travailleur(s) humanitaire	13	8%
	Ne se rappelle plus	6	4%

* 34 réponses manquantes en raison d'une erreur dans l'enregistrement des données. Données extrapolées des autres enquêtes

Tableau 25 : Raisons du placement des enfants dans les centres – enquêtes auprès des enfants

Réponses	Nombre	Pourc.
Pauvreté	72	45%
Pour avoir accès à l'école	36	23%
Pour cause d'abandon ou d'abus	7	4%
Parent(s) décédé(s)	5	3%
Délinquance	2	1%
Pour avoir une meilleure vie	2	1%
Maison détruite dans le tremblement de terre	1	1%
Présence d'un frère est dans le centre	1	1%
Fermeture du premier centre	1	1%
Départ de l'étranger qui prenait soin de l'enfant	1	1%
J'étais malheureux	1	1%
Mère travaille dans le centre	1	1%
Père dirige le centre	1	1%
Fugue	1	1%
Ne sait pas	27	17%

b. Peurs et punitions

Un certain nombre de questions portait sur leurs peurs et les types de punitions reçues dans les centres. Ainsi, le Tableau 26 indique que sur les 159 enfants interviewés, 146 (92%) décrivent les adultes comme « gentils » ou « très gentils ». Seuls 13 enfants (8%) décrivent les adultes comme « pas gentils » ou « méchants » ; deux centres comptabilisent pour eux seuls 6 parmi ces 13 enfants. 105 enfants (66%) ont précisé n'avoir peur de personne dans le centre; 50 (31%) ont indiqué avoir peur du directeur, de la nounou, ou de l'épouse du directeur. Parmi ceux-ci, 41 (76%) ont expliqué que les adultes leur donnaient la fessée ou les battaient, 15 (28%) ont indiqué être sévèrement réprimandés. 3 enfants ont parlé d'harcèlements sexuels. Enfin, la peur que les adultes renvoient les enfants dans leur foyer a été citée dans deux cas. Le commentaire suivant est particulièrement révélateur:

“J'ai peur parce que le directeur est toujours au courant de tout ce que l'on fait et il peut raconter aux étrangers que nous ne nous sommes pas bien comportés. J'ai peur qu'il ne nous renvoie à la maison parce que les choses ne sont pas faciles pour ma famille pour le moment.”

A la question « De qui avez-vous eu le plus peur en général ? », nous avons obtenu des réponses quasi identiques (voir Tableau 26).

Tableau 26 : Affinité et Peur du Staff – Enquêtes auprès des enfants

Catégorie	Réponses	Count	Percent
Classement des adultes dans le centre (n=159)	Méchant	2	1%
	Pas gentil	11	7%
	Gentil	80	50%
	Très gentil	66	42%
De qui l'enfant a-t-il le plus peur dans le centre ? (n = 159)	Personne	105	66%
	Directeur	21	13%
	Nounou	18	11%
	Mari/épouse du directeur	11	7%
	Un des autres enfants	1	1%
	Gardien	1	1%
Pourquoi ? (n=54)	Autre	10	6%
	Frappe l'enfant/donne la fessée	41	76%
	Lui crie dessus	15	28%
	Le harcèle sexuellement	3	6%
	A peur qu'il ne le renvoie à la maison	2	4%
De qui l'enfant a-t-il le plus peur de manière générale ? (n=159)	Autre (Manque =6)	3	6%
	Personne	99	62%
	Directeur/superviseur	16	10%
	Nounou	9	6%
	Mère	6	4%
	Père	6	4%
	Mari/épouse du directeur	4	3%
	Un des autres enfants	2	1%
	Parents, sœur, oncle...	3	2%
	Docteur	1	1%
	Autre staff	3	2%
	Fils, fille ou mère du directeur	3	2%
	Police	3	2%
Pourquoi ? (n=60)	Démons	2	1%
	Dieu	2	1%
	Le/la punit	38	63%
	Lui crie dessus	9	15%
	Prend(s) ses affaires	7	12%
	Harcèlement sexuel	4	7%
	Autre	2	3%

c. Infrastructure

Un certain nombre de questions ont été posées aux enfants concernant l'infrastructure du centre dans lequel ils résident. Les réponses obtenues sont largement similaires à celles récoltées dans le cadre du questionnaire auprès des directeurs. 153 enfants (96%) ont déclaré avoir été lavés le jour de l'interview ; tous les enfants ont été lavés au cours des 24 dernières heures; 151 (95%) dorment dans un lit; 131 (82%) dorment seul dans un lit. Enfin, 49 enfants (31%) ont l'impression qu'ils travaillaient plus au centre qu'à la maison.

Tableau 27 : Infrastructure du point de vue des enfants – enquêtes auprès des enfants (N=159)

Catégorie	Réponses	Nombre	Pourc.
Dernier bain (n=159)	Aujourd'hui	153	96%
	Hier	6	4%
Literie (n=159)	Lit	151	95%
	Couverture	2	1%
	Matelas	1	1%
	Autre	5	3%
Avec qui dort l'enfant (n=159)	Seul	131	82%
	Autres enfants	24	15%
	Nounou	4	3%
	Frère/Sœur	2	1%
Pense qu'il/elle travaille plus dans le centre qu'à la maison (n=159)		49	31%

d. Récréation

Le Tableau 28 montre les activités ou les sports préférés des enfants. On y découvre que 96% des 159 enfants interviewés (soit tous les enfants interviewés, sauf six) ont une activité ou un sport favori, avec une préférence pour le football, la corde à sauter, et la danse/chanson ; cependant, on constate également que seulement 44 enfants (28%) ont pris part à leurs activités ou à leur sport préféré au cours des dernières 24 heures ; pour 55 d'entre eux (35%), il s'est passé plus d'un mois avant qu'ils n'aient pu exercer cette activité ou ce sport.

Tableau 28 : Sports et activités – enquêtes auprès des enfants (N=159)

Catégories	Réponses	Nombre	Pourc.
Sports préférés (n=159)	Football	69	43%
	Corde à sauter	17	11%
	Basketball	16	10%
	Chanter et danser	12	8%
	Courir	9	6%
	Jouer aux billes	5	3%
	Volley ball	5	3%
	Autre	18	11%
Rien	6	4%	
Dernière fois que l'enfant a fait du sport (n=155)	Aujourd'hui	30	19%
	Hier	14	9%
	Cette semaine	38	24%
	Semaine passée	18	11%
	Il y a plus d'un mois	55	35%

e. Contacts et visites

Si l'on se réfère au Tableau 29, on constate que 89 enfants (56%) interviewés vivaient avec leur mère avant d'entrer dans le centre, et 50 (31%) vivaient avec leur père. Notons que nombre d'entre eux vivaient avec leurs deux parents, sachant que plus d'une réponse était autorisée. 28 enfants (18%) vivaient avec leur oncle ou leur tante, et 13 (8%) avec leur grand-mère et/ou grand-père. 71 enfants (45%) vivaient dans un village de province avant d'être placés dans un centre. 46 (29%) venaient de Port-au-Prince, et 20 (13%) d'une ville provinciale. 52 enfants (33%) ne sont jamais retournés chez eux depuis leur arrivée au centre, 20 (13%) ont revu leur maison entre le dernier mois et l'année passée, et 20 (13%) ont revu leur maison au cours de l'année précédente. 76 enfants (48%) ont dit que leur maison leur manquait, mais seulement 46 (30%) ont dit qu'ils souhaitaient rentrer à la maison. 109 (70%) d'entre eux ont indiqué ne pas souhaiter revenir vivre à la maison. Pour 79 enfants (72%), cette réponse s'explique par les meilleures conditions de vie et de confort rencontrées dans le centre. Enfin, 32 (29%) d'entre eux ont indiqué ne pas vouloir revenir à la maison avant d'avoir terminé l'école.

Tableau 29 : Contacts et visites – enquêtes auprès des enfants (N=159)

Catégories	Réponses	Nombre	Pourc.
Avec qui vivait l'enfant avant d'entrer dans le centre ? (répondants = 159 mais réponses multiples possibles)	Mère	89	56%
	Père	50	31%
	Oncle ou tante	28	18%
	Grand-mère	11	7%
	Grand-père	2	1%
	Frère ou sœur	2	1%
	Marraine	6	4%
	Déjà dans le centre	4	3%
	Tout seul	2	1%
	Belle-mère	1	1%
	Cousin	1	1%
	Famille non apparentée	1	1%
Ne sait pas	2	1%	
Enfants qui disent que la maison leur manque		76	48%
Familles qui visitent l'enfant dans le centre		104	65%
Dernière fois que l'enfant est rentré à la maison (n=159)	Cette semaine	6	4%
	Le mois passé	9	6%
	Dernier mois/l'année passée	20	13%
	Année précédente	20	13%
	Jamais	52	33%
	Autre	2	1%
	Ne se souvient pas	9	6%
Localisation de la maison de la famille de l'enfant (n=159)	Campagne	18	11%
	Village provincial	71	45%
	Ville provinciale	20	13%
	Port-au-Prince	46	29%
	Aucun ou centre	4	3%
Souhaite retourner vivre à la maison (n=155)	Veut rentrer à la maison pour y		30%
	Ne veut pas rentrer à la maison	109	70%
	A essayé de retourner	6	4%
Raisons évoquées pour ne pas vouloir retourner à la maison (n = 109 mais réponses multiples acceptées)	Je vis bien ici (lit, confort, etc.)	79	72%
	École seulement	32	29%
	Nourriture seulement	7	6%
	Parents violents, négligence	6	6%
	Ma famille est pauvre	5	5%
	Aime les activités dans le centre	5	5%
	Amis	3	3%
	Mère veut qu'il termine l'école	2	2%
	J'ai envie d'aider les autres	1	1%
	Ne sait pas/rien	9	8%
Raisons évoquées pour vouloir retourner à la maison (n= 46)	La famille lui manqué	27	59%
	Veut commencer à travailler	4	9%
	Ses amis lui manquent	2	4%
	Quelqu'un me maltraite ici	1	2%
	N'aime pas le centre	1	2%
	Rien	11	24%

f. Opinions à propos du centre

L'étude auprès des enfants a permis également de connaître leurs opinions sur ce qu'ils aiment ou n'aiment pas dans le centre. Les réponses sont indiquées dans le Tableau 30. On retrouve par ordre décroissant les activités à l'intérieur des centres (84), l'accès à l'école (77), vivre avec d'autres enfants (68), l'accès à la télévision et à la radio (55) et la nourriture (54). 54 enfants ont dit qu'il n'y avait rien qu'ils n'aimaient pas dans le centre. Les opinions les plus communes et négatives à propos des centres concernaient les punitions (63), les vols (23) et les ragots (20).

g. Préférence entre le placement dans les centres et vivre dans sa famille

Le questionnaire auprès des enfants a permis de mieux comprendre comment les enfants comparaient leur situation dans le centre avec leur situation au sein de leur famille. Si l'on regarde le Tableau 31, on constate que 90 enfants (57%) ont indiqué vivre mieux dans les centres que dans les familles vivant à la campagne ou dans un village. Cependant, seuls 65 enfants (41%) ont dit qu'ils vivraient mieux dans un centre que dans une famille habitant à Port-au-Prince. On peut expliquer ce résultat en raison du fait que 23% des enfants sont placés dans le centre pour l'accès à la scolarisation, qui est plus accessible aux enfants qui vivaient déjà dans la capitale des villes que des campagnes. Le souhait largement partagé des enfants de poursuivre une carrière professionnelle ou de vivre à l'étranger est également révélateur du peu d'opportunités dans les campagnes.

Une grande majorité des enfants, soit 154 (97%), a répondu qu'un enfant sans famille vivrait mieux dans un centre que dans une famille qui n'est pas la sienne. 122 (92%) ont également indiqué qu'ils seraient tristes s'ils devaient quitter le centre pour retourner à la maison.

Tableau 30 :Ce que l'enfant aime/n'aime pas dans le centre (interviews enfants)

Aime	No.	N'aime pas	No.
Nourriture	54	Un des adultes	4
École	77	Ragots	20
Activités à l'extérieur du centre	30	Autres enfants	3
Activités dans le centre	84	Voler	23
Bibliothèque	23	Punition	65
Télévision et radio	55	Maïs et millet	1
Autres enfants	68	Bagarre, les enfants sont méchants	10
Staff	12	Quand les adultes nous réprimandent	5
Etrangers qui viennent visiter	1	Le voisinage	2
Lit	1	Voler les cadeaux que de ma mère	1
Vélo	1	Pas assez de jeux pour jouer	1
Caméra	1	Pas de bois pour faire la nourriture	1
Cinéma	2	Ils n'envoient que quelques enfants apprendre un métier	2
Vêtements	3	Quand je suis malade ils ne prennent pas soin de moi	1
Ordinateur	4	Quand il fait nuit	1
Tout	3	Vacances où on ne va nulle part	1
Jeux	1	L'endroit où le centre est situé	1
Partir faire des balades	1	Pas assez à manger	1
Aller à la plage	1	J'aime tout	8
Terrain de jeu	2	Il n'y a rien que je n'aime pas	54
Sentiment de sécurité	1		
J'aime le directeur	2		
Je dors bien/plus heureux	2		
IPad	1		
Jouets	2		
Faire à manger pour les autres	2		
Apprendre à parler Anglais	1		
Apprendre/apprendre un métier	1		
Apprendre principes moraux	1		
Musique/chanter/danse	7		
Jouer au football	2		
Freedom from beatings	1		
La maison	2		
La piscine	3		
Nettoyer les assiettes/la cour	1		
Tout est comme à la maison	8		

Tableau 31 : Opinion des enfants sur le placement en famille vs. centres (interviews enfants) (N=159)

Catégorie	Réponse	Nombre	Pourc.
Qui vit mieux : Un enfant qui vit avec sa famille en zone rurale vs. un enfant qui vit dans un centre	Centre	90	57%
	Famille	53	33%
	Ne peut pas répondre	16	10%
Qui vit mieux : un enfant qui vit avec sa famille dans un village vs. un enfant qui vit dans un centre	Centre	91	57%
	Famille	52	33%
	Ne peut pas répondre	16	10%
Qui vit mieux : un enfant qui vit avec sa famille à Port-au-Prince vs. un enfant qui vit dans un centre	Centre	65	41%
	Famille	71	45%
	Ne peut pas répondre	23	14%
Qui vit mieux : un enfant qui vit dans une maison avec une famille qui n'est pas la sienne vs. un enfant qui vit dans un centre	Centre	154	97%
	Famille	3	2%
	Ne peut pas répondre	2	1%
Si un enfant doit quitter le centre pour retourner dans sa maison, est-ce que cet enfant sera triste ou content ?	Triste	122	92%
	Content	24	18%
	Ne peut pas répondre	13	10%

h. Faim, repas et école

Si l'on regarde le Tableau 32, on constate que la faim est plus souvent ressentie à la maison que dans le centre : 42 (26%) ont indiqué avoir « souvent faim » à la maison, en comparaison à 4 (3%) dans les centres. 37 (23%) n'ont jamais ressenti la faim à la maison. Dans les centres, cependant, 80 (50%) répondent n'avoir jamais faim. Le nombre moyen de repas par jour est de 2.1 à la maison pour 2.7 dans les centres.

Le nombre d'enfants scolarisés augmente avec le placement dans les centres. Ainsi, on a compté 153 enfants inscrits à l'école, alors que seulement 118 des 155 enfants étaient scolarisés avant l'entrée dans le centre.

Catégories et réponses		<u>Maison</u>		<u>Centre</u>	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	
Faim (N=159)	Jamais	37	23%	80	50%
	Souvent	42	26%	4	3%
	Rarement	17	11%	42	26%
	Parfois	59	37%	33	21%
Moyenne de repas par jour (N=159)		2.1		2.7	
Inscription à l'école (n = 155)		118		153	

i. Etrangers

Comme indiqué dans le Tableau 33, un certain nombre de questions a été posé aux enfants concernant leurs contacts avec les étrangers. Sur les 104 (65%) enfants qui rapportent avoir un ami étranger, 52 (50%) ont indiqué en avoir 5 ou plus. 31 (30%) ont vu leur ami dans le mois de l'interview, 16 (15%) ont vu leur ami au cours du mois précédent et 46 (44%) n'ont pas vu leur ami depuis deux mois ou plus. Parmi ceux qui ont un ami étranger, 86 (83%) ont indiqué recevoir des cadeaux et 52 (50%) ont dit que les amis leur écrivaient.

Catégories		Réponses	Count	Percent
		A un ami qui est étranger	104	65%
Nombre d'amis étrangers (n=104)	1		23	22%
	2		10	10%
	3		11	11%
	4		8	8%
	5 ou plus		52	50%
Dernière fois que l'enfant a vu son ami étrangé (n=104)	Cette semaine		12	12%
	Ce mois-ci		19	18%
	Le mois passé		16	15%
	Depuis deux ou trois mois		19	18%
	Il y a plus de trois mois		27	26%
	Ne pas répéter		9	9%
Ami étranger (n=104)	Jamais		2	2%
	Envoie des cadeaux		86	83%
	Lui écrit		52	50%
	Dit qu'il/elle va lui rendre visite un jour		30	29%

j. Professions et aspirations

On a demandé aux enfants d'indiquer les professions qu'ils voudraient exercer quand ils seraient adultes. Comme indiqué dans le tableau 34, un nombre important de réponses a été donné. La réponse la plus fréquente était médecin (32 enfants ou 20%), suivie par infirmière (20 enfants ou 13%) et ingénieur (12 enfants ou 8%).

Tableau 34 : Ce que les enfants veulent devenir quand ils seront grands
(interviews enfants) (N=159)

Occupation	Occupation	Occupation
Docteur	32	20%
Infirmière	20	13%
Ingénieur	12	8%
Agronome	11	7%
Pasteur	7	4%
Joueur de football	7	4%
Enseignant	6	4%
Artiste/peintre	5	3%
Mécanicien	4	3%
Musicien	4	3%
Secrétaire	4	3%
Pilote	3	2%
Policier	3	2%
Président	3	2%
Athlète	2	1%
Businessman	2	2%
Chauffeur	2	2%
Ingénieur	2	1%
Avocat	2	2%
Chanteur	2	1%
Couturier	2	1%
Comptable	1	1%
Programmeur d'ordinateur	1	1%
Cuisiner	1	1%
Professeur de danse	1	1%
Journaliste	1	2%
Président	1	1%
Enseignant	1	1%
Fermier	1	1%
Fleuriste	1	1%
Verrier	1	1%
Conducteur d'équipement lourd	1	1%
Missionnaire	1	1%
Prêtre	1	1%
Soldat	1	1%
Styliste	1	1%
Enquêteur	1	1%
Autre	2	1%
Ne sait pas	1	1%
Total	159	100%

Il a également été demandé aux enfants d'indiquer dans quel pays ils souhaiteraient vivre dans le futur. Comme on le constate dans le Tableau 35, la réponse la plus commune pour 61 enfants (38%) était les Etats-Unis, suivie pour 25 (16%) par le Canada, 14 (9%) le Brésil, 13 (8%) la France et 10 (6%) Haïti.

Tableau 35 : L'endroit où les enfants veulent vivre quand ils seront grands (N=159)

Place	Place	Place
Etats-Unis	61	38%
Canada	25	16%
Brésil	14	9%
France	13	8%
Haïti	10	6%
Espagne	4	3%
Argentine	3	2%
Chine	3	2%
Cuba	3	2%
Afrique	2	1%
Grande-Bretagne	2	1%
République Dominicaine	2	1%
Puerto Rico	2	1%
Belgique	1	1%
Brésil	1	1%
Allemagne	1	1%
Guadeloupe	1	1%
Irak	1	1%
Israël	1	1%
Jamaïque	1	1%
Mexique	1	1%
Pérou	1	1%
Portugal	1	1%
Saint Salvador	1	1%
Suisse	1	1%
Ne sait pas	2	1%
Total	159	100%

6. Enquêtes auprès des familles

Les enquêtes auprès des familles avaient pour objectif de mieux cerner les motivations des parents et des proches par rapport au placement des enfants en institution. Les enquêteurs ont demandé à chaque enfant interviewé de fournir les données géographiques ainsi que les numéros de téléphone de leurs parents ou proches. En raison de la répartition géographique des familles, ainsi que du manque de temps et de ressources financières pour les localiser, nous avons choisi de contacter ces familles par téléphone. Il est important d'indiquer le biais qu'implique la méthodologie retenue, qui favorise le point de vue des familles qui ont des contacts avec leur enfant, ainsi qu'un statut financier qui leur permet d'avoir un téléphone portable. Au total, 60 numéros de téléphone ont été répertoriés. À côté des mauvais numéros, plus de la moitié des téléphones étaient hors service. Les enquêteurs ont rappelé les numéros sur messagerie vocale. Au final, 32 questionnaires ont été réalisés (voir tableau 36).

Tableau 36 : Questionnaires auprès des familles: Centres ciblés (N=32)

Nom des centres	Localisation des centres	Interviews
Ambrasse un enfant	Jacmel	1
Centre d'accueil du Bon Berger	Petion Ville	2
Centre De Formation Et De Nutrition Des Enfants	Gonaives	3
Centre de jeunes fondation J.A Clermont	Jacmel	1
Centre De Réhabilitation Sociale Des Gonaives	Gonaives	1
Centre Vie Marie Immaculée	Gonaives	1
Divine Ministries in hope for children	Port-au-Prince	3
Fondation Timoun Se Lespwa	Leogane	4
Foyer de Notre Dame de Fatima	Tabarre	4
Haiti Mission Service	Pignon	1
Maison Fortune Orphanage Haïti	Hinche	1
Mathieu 28	Pignon	1
Project papillon	Port-au-Prince	2
Récolte Humanitaire	Port-au-Prince	2
Trinity house	Jacmel	1
Venez enfants et vivez mieux	Carrefour	4

a. Profils

Le tableau 37 montre le profil des répondants. Sur les 32 répondants, on retrouve 17 mères (44%), 7 pères (22%), 6 frères et sœurs (19%). Le reste des répondants étaient d'autres membres de la famille. Parmi eux, trois (9%) ont un niveau d'étude post-secondaire et un a terminé l'éducation secondaire. Quinze répondants (47%) ont commencé l'école secondaire mais ne sont pas arrivés à terme. Les autres répondants ont soit arrêté l'école à la fin de leurs études primaires (5 ou 16%), soit n'ont jamais terminé l'école primaire (8 ou 25%). Parmi les répondants, on retrouve une gamme variée de professions. La profession la plus courante est

celle des ouvriers de main d'œuvre qualifiée et des vendeurs/euses et marchand(es). Un quart des répondants ont un ou plusieurs autre(s) enfant(s) placé(s) dans un centre.

Tableau 37 : Profils des répondants – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie(s)	Variable	Fréquence	Pourcentage	
Sexe du répondant	Féminin	19	59%	
	Masculin	13	41%	
Relation avec l'enfant	Mère	14	44%	
	Père	7	22%	
	Frère	4	13%	
	Sœur	2	6%	
	Oncle	2	6%	
	Ami de la famille	1	3%	
	Grand-mère	1	3%	
	Belle-mère	1	3%	
	Niveau d'éducation	Post-secondaire	3	9%
		Diplôme d'études secondaires	1	3%
Secondaire partielle		15	47%	
Primaire		5	16%	
Primaire partielle		8	25%	
Profession	Main d'œuvre qualifiée	10	31%	
	Vendeur/vendeuse	10	31%	
	Professionnel	4	13%	
	Agriculteur	6	19%	
	Business	3	9%	
	Domestique	2	6%	
	Aucune activité	2	6%	
Autre(s) enfant(s) dans un centre ou en maison d'accueil	À d'autre(s) enfant(s) dans un centre	8	25%	
	À trois ou plus d'enfants dans un/des centre(s)	4	13%	
	À des enfants placés en domesticité (restavek)	2	6%	

b. Placement des enfants

Le Tableau 38 indique quelle personne a placé l'enfant dans le centre, et pour quelle(s) raison(s). Dans treize cas (41%), c'est la mère qui a placé l'enfant dans le centre. Dans 4 cas (13%), c'est le père qui a placé l'enfant. Dans 7 cas, l'enfant a été placé par un autre membre de la famille. Selon 21 répondants (66%), la raison principale qui a motivé le placement des enfants en institution est économique. Quatorze répondants (44%) ont indiqué avoir placé l'enfant grâce à une personne de contact à l'intérieur du centre. Parmi ces 14 personnes, seules 4 ont expliqué qu'ils auraient pu placer l'enfant sans l'aide de cette personne de contact. La moitié seulement des répondants a indiqué avoir signé une quittance après avoir placé l'enfant dans le centre.

Tableau 38 : Placement – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie	Réponse	Fréquence	Pourc
Qui a placé l'enfant dans le centre	Mère	13	41%
	Les deux parents	4	13%
	Père	4	13%
	Autre membre de la famille	7	22%
	Beaux-parents	2	6%
	Autre personne que la famille	2	6%
Motivation du placement dans le centre	Stress économique	21	66%
	Education	2	6%
	Décès du père ou de la mère	2	6%
	Santé de l'enfant	2	6%
	Négligence de la part de la mère	1	3%
	Beau-père/enceinte d'un autre homme	1	3%
	Pas de temps pour s'occuper de l'enfant	1	3%
	Autre	1	3%
Comment ont-ils placé l'enfant dans le centre	Grâce à un contact qui a des liens avec le centre	14	44%
	Grâce à d'autres types de contact	5	16%
	J'ai été demandé au centre	8	25%
	Ils ont offert une place	4	13%
	Autre	1	3%
Pense qu'il/elle aurait pu placer l'enfant sans contact à l'intérieur Parents/gardiens qui ont signé une quittance		4 sur 14	13%
		17	53%

c. Visites et contact

Le tableau 39 indique la fréquence des contacts entre la famille et les enfants placés dans les centres. En règle générale, ce sont les répondants qui ont indiqué avoir rendu visite aux enfants dans les centres. Parmi les 32 répondants, 20 d'entre eux (63%) ont indiqué avoir parlé avec l'enfant au téléphone au cours de la dernière année. 26 (81%) d'entre eux ont rendu visite à l'enfant dans le centre dans le courant de l'année, et 11 ont indiqué avoir reçu la visite de leur enfant au cours de la même période.

Tableau 39 : Visites et contact I – interviews auprès des familles (N=32)

Réponse	Dernier contact téléphonique	Dernière visite dans le centre	Dernière visite de l'enfant
Hier	1	0	1
Cette semaine	4	0	0
La semaine dernière	7	5	0
Le mois passé	7	4	0
Il y a trois mois	1	11	3
Plus que trois mois	0	3	1
L'année dernière	0	3	6
Ne se souvient plus	4	2	3
Jamais	8	4	18

Comme indiqué dans le Tableau 40, 28 des 32 répondants (88%) ont indiqué que leur enfant leur manquait. La majorité de ceux qui ont déclaré ne pas avoir reçu la visite de leur enfant ont dit souhaiter la visite de leur enfant. Cependant, seuls 9 des répondants ont indiqué préférer que l'enfant vive à la maison. Neuf répondants (28%) ont indiqué espérer que l'enfant revienne à la maison, mais à la fin de leur scolarisation. Cela reflète la réponse présentée dans le Tableau 38 selon laquelle les parents estiment la scolarisation comme étant un des plus grands bénéfiques du placement des enfants en institution. Si l'enfant devait être ramené à la maison, 29 des répondants ont indiqué qu'ils iraient trouver le parrain de l'enfant, et seulement une minorité a indiqué qu'ils garderaient l'enfant à la maison avec eux.

Tableau 40 : Visites et Contact II – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie	Réponses	Fréquence	Pourc
Souhait des répondants d'être avec l'enfant	Disent que l'enfant leur manque	28	88%
	Pour ceux qui n'ont pas eu la visite de l'enfant (n=21), répondent qu'ils souhaitent la visite de l'enfant	15	71%
	Pour tous les répondants (n=32), ceux qui préféreraient que l'enfant vive à la maison	9	28%
Quand les répondants souhaitent que l'enfant revienne à la maison	Après avoir terminé l'école	9	28%
	Dépend du centre	4	13%
	Que je peux m'occuper de l'enfant	4	13%
	Quand il est devenu adulte	4	13%
	Dès que possible	2	6%
	Ne sait pas	9	28%
Où les répondants pensent que les enfants vont aller si le centre ferme	Maison/ma maison/avec moi	28	88%
	Demander de l'aide du gouvernement	25	78%
	Chez son beau-père	2	6%
	Quitter le pays	1	3%
	Ne sait pas	1	3%
	Le garder	3	9%
Que fera le répondant si quelqu'un ramène l'enfant à la maison	Trouver son parrain	29	91%
	Chercher un autre centre	1	3%
	Ne sait pas	1	3%
	Maison/ma maison/avec moi	2	6%

d. Adoption et famille d'accueil

Le Tableau 41, montre les attitudes des répondants par rapport aux centres, à l'adoption et aux maisons d'accueil. 25 répondants (78%) ont indiqué que les enfants sont mieux soignés dans un centre que dans une famille d'accueil. Pour 6 d'entre eux seulement, le placement des enfants dans une autre famille est envisageable si la solution institutionnelle n'est pas possible. Cependant, les répondants ont indiqué qu'ils changeraient d'avis et considéreraient cette option dans certains cas, notamment si la famille prenait soin de l'enfant comme le sien, si la famille scolarisait l'enfant, ou si elle prenait soin financièrement de l'enfant. 20 répondants (62%) ont indiqué qu'ils accepteraient que leur enfant soit adopté par un étranger. 7 d'entre eux ont précisé qu'ils accepteraient un tel placement même s'ils étaient amenés à ne pas revoir l'enfant dans le futur.

Tableau 41 : Adoption, Famille d'accueil et 'Restavek' – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie	Réponses	Fréquence	Pourc
Ce qui est le mieux pour l'enfant :	Bien mieux de placer l'enfant dans un centre	1	3%
	Mieux de placer l'enfant dans un centre	24	75%
autre famille vs. centre	Mieux de placer l'enfant dans une famille	1	3%
	Bien mieux de placer l'enfant dans une famille	1	3%
	Ne sait pas ce qui est mieux	5	16%
Considérerait le placement de l'enfant dans une autre famille haïtienne s'ils ne peuvent pas placer les enfants dans un centre		6	19%
Changerait d'avis si,	La famille envoyait l'enfant à l'école	4	13%
	La famille payait pour l'enfant	1	3%
	La famille payait pour l'enfant et l'envoyait à l'école	10	31%
	La famille prenait soin de l'enfant comme le sien	14	44%
	Serait toujours d'accord s'il savait qu'il ne reverrait jamais leur enfant	0	0%
Adoption par des étrangers	Accepterait si une famille étrangère voulait adopter l'enfant	20	63%
	Accepterait toujours s'il savait qu'il ne reverrait jamais leur enfant	7	22%

Le Tableau 42 montre les raisons pour lesquelles un répondant autoriserait ou n'autoriserait pas un étranger à adopter l'enfant. La réponse la plus commune qui émerge sur la raison d'accepter l'adoption par un étranger est l'idée que cela serait dans le meilleur intérêt de l'enfant, qu'il prendrait mieux soin de l'enfant et que l'enfant aurait un meilleur avenir. Un thème commun pour ne pas vouloir qu'un enfant soit adopté par un étranger est qu'il ne connaît pas la personne. Quelques répondants étaient inquiets des risques d'abus ou de négligence après l'adoption.

Tableau 42 : Raison pour autoriser/ne pas autoriser un étranger à adopter un enfant – interview auprès des familles (N=32)

Pourquoi OUI	Pourquoi NON
Parce qu'il va m'aider	Parce que j'ai entendu qu'ils volent les enfants
Parce que je ne peux pas le garder à la maison	Parce qu'il va être maltraité
Etranger va l'aider à avoir un meilleur avenir	Je ne connaîtrai pas sa mère
Etranger va mieux prendre soin de lui	Je n'ai pas l'argent pour voyager/rendre visite
Haïtiens et étrangers sont différents. Il aura un meilleur avenir	Je ne connais pas la personne
L'enfant va m'aider dans le futur	Je ne connais pas la personne
Je ne peux rien faire pour elle	Je ne veux pas
Si je peux m'asseoir et parler avec l'enfant	Les choses ne sont pas faciles pour moi
Seulement si je le revois après	Ils prostituent parfois les enfants
Seulement si l'enfant reste en contact avec lui	Ne sait pas
L'enfant va visiter d'autres pays	Des étrangers utilisent les enfants pour de mauvaises choses
Ils me connaissent comme leur mère	Comme ça il ne m'oubliera pas
Parce que je ne peux pas prendre soin de lui	
Il aura une meilleure vie	
Ça serait mieux pour lui	
Ça serait mieux pour lui	
C'est une bonne chose	
C'est une bonne chose pour l'enfant	
C'est une forme d'aide	
Quand un enfant est adopté c'est mieux pour lui	

e. Support financier

Une des questions portait sur un éventuel support financier en échange de la garde de l'enfant à la maison (voir Tableau 43). 9 d'entre eux (28%) ont indiqué qu'ils envisageraient de garder l'enfant en échange de 50\$ par mois en aide financière. Pour 100\$ par mois, 10 répondants (31%) ont indiqué qu'ils garderaient l'enfant. Pour 200\$ par mois, le nombre a augmenté à 13 (41%). La majorité des répondants, soit 19 (61%) a indiqué qu'ils placeraient de toutes façons leur enfant dans un centre même si on leur donnait 200\$ par mois d'aide financière.

Tableau 43 : Répondants qui accepteraient de garder l'enfant si quelqu'un leur donnait le montant suivant de soutien financier – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie	Réponse	Fréquence	Pourc
Accepterait de garder l'enfant s'il recevait	US\$50 par mois	9	28%
	US\$100 par mois	10	31%
	US\$200 par mois	13	41%
N'accepterait pas de garder l'enfant pour US\$200 par mois		19	61%

f. Qualité du centre

Le Tableau 44 montre les opinions des répondants sur la qualité des centres dans lesquels sont placés leurs enfants. La majorité d'entre eux, soit 29 (91%), s'accordent sur le fait que l'enfant mange bien dans le centre, et 20 (63%) ont indiqué que l'enfant mange mieux au centre qu'à la maison. Quatorze d'entre eux (44%) ont également indiqué que l'enfant était moins souvent malade dans le centre qu'à la maison. La grande majorité d'entre eux estime que le centre a plus d'avantages à offrir à l'enfant que la maison, principalement la nourriture, l'accès à des soins de qualité, l'éducation(,) et la sécurité. Trois ont indiqué simplement : « beaucoup de choses ». D'autres étaient plus précis dans leur réponse, en citant :

- La créativité et les voyages pendant l'été
- S'amuser avec des jouets qu'ils n'ont pas à la maison
- Jouer de la musique, parler l'anglais
- Sagesse et discipline

27 (84%) des 32 répondants ont indiqué que le placement dans le centre assurait un meilleur futur à l'enfant, et 26 (81%) d'entre eux ont indiqué que les enfants qui vivent en centre sont privilégiés par rapport à ceux qui n'y vivent pas. Seulement 12 (38%) des répondants pensent qu'il existe un « meilleur endroit » pour garder les enfants. Parmi eux, 9 (75%) de ce sous-groupe

(mais juste 28% de l'ensemble des répondants) ont indiqué que l'enfant serait mieux loti chez eux, dans la résidence familiale.

Réponse		Fréquence	Pourc.
Enfant mange mieux dans le centre		29	91%
Enfant mange mieux dans le centre qu'à la maison		20	63%
Enfant était souvent malade à la maison		13	41%
Fréquence de maladie	Malade moins souvent	14	44%
	Pas de différence	14	44%
	Malade plus souvent	4	13%
Ce que les répondants aiment dans le centre (N = 32)	Ecole	19	59%
	Nourriture	12	38%
	Bien traité/a une bonne vie	11	34%
	Soins de santé	3	9%
	Sécurité	2	6%
	Eglise	2	6%
	Contact avec les étrangers	2	6%
	Tout	1	3%
	Discipline/contrôle	1	3%
Pense que l'enfant aura un meilleur futur parce qu'il/elle est dans le centre		27	84%
Enfant plus fortuné que ceux qui ne sont pas dans un centre		26	81%
Répondants qui se disent heureux que leur enfant soit dans un centre		25	78%
Répondants qui disent qu'il n'y a rien qu'ils n'aiment pas dans le centre		23	72%
Répondants qui vivraient eux-mêmes dans un centre si c'est possible		10	31%
Répondants qui pensent qu'il existe un meilleur endroit pour placer l'enfant		12	38%
Quel meilleur endroit	Une bonne famille chrétienne	1	8%
	Un autre pays	1	8%
	A la maison avec nous	9	75%
	Avec l'étranger qui vient lui rendre visite	1	8%

On a demandé aux répondants de citer ce que les enfants disposent au centre et qu'ils n'ont pas à la maison (voir Tableau 45). Les réponses les plus courantes étaient « moi », « l'affection d'une mère », « l'affection d'une famille ». Autant de répondants ont indiqué « rien ».

Tableau 45 : Ce que les enfants ont dans le centre qu'ils n'ont pas à la maison – interviews auprès des familles (N=32)

Réponse	Fréquence	Pourc
Rien	17	52%
Moi, mère ou affection de la famille	11	33%
Liberté	2	6%
Affection	1	3%
Tolérance	1	3%
Ne sait pas	1	3%

Comme le montre le Tableau 46, les quelques répondants qui n'étaient pas contents avec les centres ont mis en évidence certains problèmes spécifiques. Certains commentaires illustrent des points qui méritent une attention particulière. Cinq répondants ont dit :

Il nous manque

Parce qu'ils ne prennent pas bien soin de lui

Le directeur n'est pas gentil avec l'enfant

Je veux que l'enfant vive avec moi

On ne voulait pas qu'ils nous prennent l'enfant

Notre mère n'était pas censée le placer là-bas.

L'oncle d'un des enfants a également expliqué :

« Un ami a deux enfants dans un orphelinat; mon frère avait un enfant qui est mort. Je ne l'ai mis là-bas que pour un temps. Quand on a demandé au pasteur qu'il revienne à la maison, il a dit qu'il le rendrait quand il aura 18 ans. »

Tableau 46 : Problèmes avec les centres – interviews auprès des familles (N=32)

Catégorie	Réponse	Fréquence
Raisons pour lesquelles les répondants ne sont pas contents que les enfants soient dans les centres (n=9)	Je veux que mon enfant vive avec moi	1
	Notre mère n'était pas censée le placer dans le centre	1
	Le directeur n'est pas gentil avec lui	1
	On ne voulait pas qu'ils nous prennent l'enfant	1
	Elle nous manque	1
	Il nous manque	1
Ce que les répondants n'aiment pas par rapport au centre (n=9)	Enfants n'ont pas la permission de rendre visite à la famille	2
	Enfants n'ont pas la permission de contacter leurs parents. Je veux parler à mon enfant	1
	Mon enfant ne me dit pas si quelque chose ne se passe pas bien	1
	Manque l'école à cause de l'argent	1
	Les enfants sont toujours sales.	1
	Les enfants ont beaucoup trop de liberté dans les rues	1
	Le pasteur n'est pas gentil avec mon enfant	1
	Ne peut pas répondre	1

7. Sondage auprès de la population pour connaître l'opinion publique sur le placement des enfants en institutions

L'étude avait également pour objectif de connaître l'opinion du grand public sur le placement des enfants en institutions et sur l'adoption. 614 interviews ont été menées par 8 enquêteurs envoyés à travers le pays, tant dans les zones urbaines que rurales.

a. Données démographiques

Le Tableau 47 indique la localisation des maisons des répondants. L'objectif était de répartir les enquêtes de manière équilibrée entre la ville, la campagne et les villages.

Tableau 47 : Sondage auprès de la population – échantillonnages (N=614)

Département	Lieux d'habitation			Total
	Ville	Campagne	Village	
Artibonite	23	22	8	53
Plateau Central	30	41	35	106
Nord	0	14	32	46
Nord-Ouest	0	31	37	68
Sud Est	16	31	50	97
Ouest	131	63	50	244
Total général	200	202	212	614

L'échantillon comprenait des personnes de différents niveaux d'éducation et professionnel.

On constate que le niveau d'éducation des répondants est relativement bas. En effet, la majorité d'entre eux n'a pas une formation complète ou n'a pas été au-delà des études secondaires. La profession la plus répandue est celle de marchands (226 répondants, soit 37%), suivie des agriculteurs et des commerçants (voir Tableau 48).

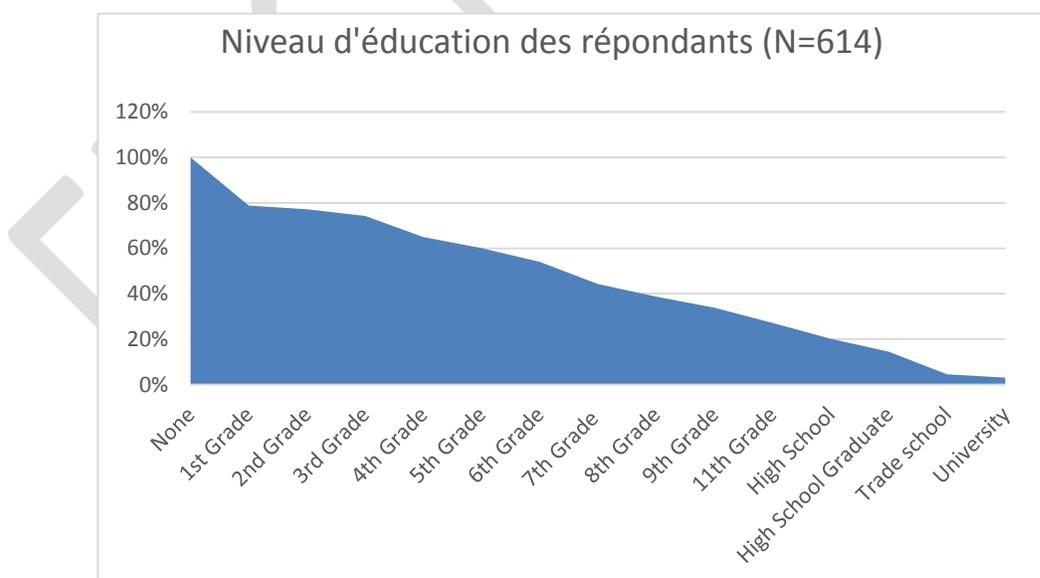


Tableau 48 : Profession des répondants (N=614)

Profession	Fréquence	Pourc
Marchand	226	37%
Agriculteur	80	13%
Commerçant	61	10%
Conducteur	22	4%
Business	21	3%
Etudiant	16	3%
Enseignant niveau primaire	11	2%
Ouvrier	10	2%
Enseignant niveau secondaire	10	2%
Professionnel et civil	26	4%
Autre	18	3%
Aucune	113	18%
Total	614	100%

b. Connaissance et opinions sur les centres

L'enquête auprès du grand public visait notamment à mieux connaître l'opinion générale sur les centres pour enfants. Comme indiqué dans le Tableau 49, 223 répondants sur 614 (36%) connaissent au moins un enfant qui vit dans un centre. L'avis général sur les centres est largement positif. À la question de savoir si les centres sont « meilleurs » que « moins bons », 96% des répondants ont choisi la première réponse. Quant aux raisons pour lesquelles ils pensaient que les gens plaçaient les enfants dans les centres, plus de la moitié (65%) des répondants a dit que c'était dans le meilleur intérêt de l'enfant pour l'aider à progresser. Il est intéressant de noter que 40% des répondants ont indiqué qu'une famille avait intérêt à placer son enfant dans des centres tenus par des étrangers. Pour 164 répondants, les plus grands dangers rencontrés par les enfants placés dans les centres sont les abus sexuels. Il faut cependant remarquer que 173 répondants, soit 28%, ont dit qu'il n'y avait aucun danger à placer les enfants dans les centres.

Tableau 49 : Connaissance et opinions sur les centres (N=614)

Réponses		Fréq.	Pourc.
Répondants qui connaissent au moins un enfant vivant dans un centre		223	36%
Répondants qui pensent que les centres apportent plus de bon que de mauvais		591	96%
Idée sur l'origine géographique de la plupart des « orphelins »	Egal (provinces et villes)	350	57%
	Provinces	145	24%
	Villes	119	19%
Selon les répondants, quel est l'intérêt des familles à placer l'enfant dans un centre ?	Pour aider l'enfant à progresser	398	65%
	Pour aider la famille à progresser	216	35%
Selon les répondants, où la famille devrait-elle placer l'enfant si elle ne peut s'en occuper ?	Centre tenu par des étrangers	278	45%
	Centre(s) tenu(s) par des Haïtiens	188	31%
	Famille haïtienne avec plus de sécurité financière	120	20%
	Refus(e) de répondre	28	5%
Selon les répondants, quel est le plus grand danger à placer l'enfant dans un centre ?	Aucun	173	28%
	Abus sexuel	164	27%
	Mauvaise vie pour l'enfant	141	23%
	Vendre les enfants	140	23%
	Mauvais traitement	138	22%
	Voler les organes des enfants	117	19%
	Manque d'éducation	97	16%
	Ne sait pas	95	15%
	Ne plus jamais revoir l'enfant ou risque d'oublier sa famille	4	1%

c. Directeurs des centres

On a également demandé aux répondants de se prononcer sur les raisons pour lesquelles les Haïtiens et les étrangers décident d'ouvrir des centres pour enfants (voir Tableau 50). Si les réponses sont légèrement plus favorables dans le cas des étrangers, la raison principale pour les deux catégories (haïtiennes et étrangères) est d'aider les enfants.

d. Adoption

Le Tableau 51 illustre les opinions générales du public concernant les pratiques d'adoption. Pour plus de la moitié des répondants (62%), il est préférable de placer l'enfant dans un centre plutôt que dans une autre famille. Presque tous les répondants ont dit qu'ils pensaient que les gens plaçaient les enfants dans d'autres familles parce qu'ils ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins. Concernant l'adoption, 55% ont répondu qu'ils laisseraient un Haïtien adopter leurs enfants contre 35% qui autoriseraient un étranger à adopter leurs enfants et à les emmener à l'étranger.

Tableau 50 : Perceptions sur les plus grandes raisons pour lesquelles les directeurs ouvrent des centres: Haïtien vs. Etranger (N=614)

Réponses	Etrangers		Haïtiens	
	Fréquence	Pourc.	Fréquence	Pourc.
Pour « gagner » de l'argent grâce au placement des enfants	157	26%	233	38%
Pour aider les enfants	446	73%	370	60%
Il n'existe aucun orphelinat près de chez eu	0	0%	4	1%
Autre	11	2%	7	1%

Tableau 51 : Opinions sur le placement et l'adoption=614)

Réponses		Fréqu.	Pourc.
Est-il préférable de confier l'enfant à une famille ou de le placer dans un centre ?	Une autre famille	231	38%
	Centre	383	62%
	Laisserait un étranger adopter leur enfant et l'emmener à l'étranger	215	35%
	Laisserait un Haïtien adopter leur enfant	335	55%
	Laisserait un étranger adopter leur enfant même s'il ne devait plus le revoir	43	7%
Une famille mieux favorisée adoptant un enfant comme l'un des siens devrait-elle également aider la famille de cet enfant ?		147	24%
Quelle est la raison principale de placer les enfants dans d'autres familles ?	Parce qu'ils ne peuvent pas subvenir aux besoins de l'enfant	587	96%
	Pour permettre à l'enfant d'aller à l'école	20	3%
	Autre	7	1%

Le questionnaire visait également à connaître les réponses du grand public sur les raisons d'accepter ou refuser l'adoption. Comme indiqué dans le Tableau 52, les réponses favorables à

l'adoption par des familles étrangères et des familles haïtiennes sont similaires. Dans les deux cas, l'objectif principal de l'adoption était d'aider l'enfant.

Le motif le plus évoqué pour refuser l'adoption était que l'enfant manquerait à la personne qui se sépare de l'enfant: dans le cas d'un refus d'adoption par un étranger, 41% des répondants ont donné comme raison que « l'enfant me manquerait ». Dans le cas de refus d'adoption par un Haïtien, 20 % ont eu la même réponse.

Ceci corrèle avec l'information donnée dans le Tableau 51 ci-dessus qui montre que davantage de répondants seraient susceptibles de laisser des familles haïtiennes adopter leur enfant.

Tableau 52 : Principale raison pour accepter/refuser l'adoption de l'enfant (N=614)

	Réponses	Adoption internationale		Adoption haïtienne	
		Fréquence	Pourc.	Fréquence	Pourc.
Oui	Parce que cela avantage l'enfant	126	21%	224	36%
	Pour aider la famille à progresser	89	14%	111	18%
Non	L'enfant me manquerait	253	41%	120	20%
	Parce qu'il pourrait abuser de lui/elle	52	8%	48	8%
	Parce que c'est une honte	14	2%	20	3%
	Autre	80	13%	56	9%

8. Conclusions et recommandations

À la lecture des données récoltées dans le cadre de cette étude, il apparaît que les enfants vivant dans les centres sont plus favorisés en termes de bien-être matériel et d'éducation que la moyenne des enfants haïtiens. Dans tous les centres visités, les enfants ont accès à l'électricité et à l'eau. Par contre, seuls 12,5 % des ménages en Haïti ont accès à l'électricité et 7 % à une source d'eau potable. L'importance d'avoir de l'eau sur place est considérable, si l'on sait que la tâche d'aller la chercher incombe généralement aux enfants, réduisant du même coup le temps consacré à l'étude ou aux activités de loisirs. Seuls 31 % des enfants disent travailler plus dans le centre qu'à la maison.

Dans les centres, 99% des enfants en âge d'aller à l'école primaire y sont inscrits, contre 76% des enfants du même âge dans la population générale. 89% ont leur propre lit dans les centres contre seulement 28.9 % dans les ménages urbains et 10.6 % dans les ménages ruraux. 23% des enfants disent qu'ils n'ont jamais eu faim à la maison, tandis que 50 % disent qu'ils n'ont jamais eu faim au centre. 26% disent qu'ils ont eu souvent faim à la maison, alors qu'ils ne sont que 3 % (4 des 159 enfants) à dire la même chose au centre. Ils reçoivent une moyenne de 2.7 repas par jour dans les centres, comparés à 2.1 repas quotidien en milieu familial.

Un des objectifs de cette étude était de récolter le point de vue des enfants eux-mêmes sur leur situation dans les centres. Nous avons ainsi découvert que la grande majorité de ceux-ci préféraient vivre dans un centre plutôt qu'à la maison. 70% des 155 enfants interrogés ont même dit ne pas vouloir rentrer chez eux ; 57 % ont également déclaré qu'un enfant vivait mieux dans un centre qu'à la maison, à la campagne ou au village. Pour 92 % d'entre eux, l'enfant serait triste de devoir quitter le center et rentrer chez lui.

Bien sûr, ceci ne sous-entend pas que tous les enfants soient heureux dans les centres. Une minorité (30 %) souhaite rentrer à la maison, essentiellement parce que la famille leur manque. Signalons également quelques cas inquiétants où les directeurs eux-mêmes empêchent certains enfants de retrouver leurs parents. De manière plus générale, certains centres limitent de façon excessive les visites des enfants dans les familles, et inversement. Les centres ne sont pas parfaits, loin de là. Si la plupart d'entre eux bénéficie de ressources financières plus importantes et pourvoient mieux au bien-être des enfants que la moyenne des familles, il reste des problèmes de négligence. Il faut signaler qu'une minorité de centres assure la préparation au départ des enfants (retour à la maison, adoption, etc.). Encore moins de centres donnent aux enfants l'appui et les conseils dont ils auraient besoin pour entrer dans le monde des adultes. En outre, selon les critères de développement, même si la plupart des établissements sont plus avantagés financièrement que la moyenne des ménages haïtiens, l'IBESR ne devrait pas freiner ses efforts pour établir des normes minimales pour les centres.

Tableau 53 : Infrastructure

Variables	Centres (N=51)	Ménages EMMUS-V 2012 (N=13181)
Dort dans un lit	95%	58%*
Dort dans son propre lit/seul	89% ³	20%*
Toilette avec chasse d'eau	96%	8%
Toilette chasse d'eau /latrine	100%	56%
Eau sur les lieux	100%	7%
Eau traitée ou achetée	96%	68%
Électricité	100%	38%
Télévision à la maison	92%	29%
Radio à la maison	87%	55%
Auto ou camion	79%	5%
Accès à l'école primaire	100%	77% ⁴
Accès à l'école secondaire	100%	25% ⁵

*FAFO 2002

³ Nombre d'enfants par centres : moyenne de 56 – Nombre de lits par centre : moyenne de 50

⁴ enfants de 6 à 11 ans

⁵ enfants de 12 à 17 ans

Recommandations

Toute discussion au sujet des centres résidentiels de protection de l'enfance devrait commencer par reconnaître le fait que ces établissements ne soient pas des « orphelinats » au sens propre du terme. Au contraire, il s'agit de centres où les familles envoient leurs enfants pour qu'ils puissent bénéficier d'un accès à l'école, à des soins de santé, à une alimentation correcte, à l'eau potable ainsi qu'à d'autres ressources essentielles qui manquent à la maison. Aux yeux de la plupart des parents, les centres résidentiels pour enfants sont des pensionnats fournissant des services sociaux et devraient dès lors être réglementés de la sorte. Un respect des normes dans toutes les catégories indispensables au développement de l'enfant doit être établi, particulièrement en ce qui concerne l'éducation, les soins médicaux, la nourriture, le contact avec les personnes aimées, ... et les familles devraient être encouragées et soutenues dans leur décision de mieux s'occuper de leur enfant quand celui-ci revient vivre à la maison.

Les centres résidentiels pour enfants, au même titre que l'IBESR ou que les autres organismes de protection de l'enfance, comme l'UNICEF, doivent fournir aux familles une forme d'assistance qui inclurait, par exemple, des services d'orientation, de la formation ou de l'aide à court terme pour des frais de scolarité, les aidant ainsi à ramener leurs enfants à la maison. Il faut également tenir compte du fait que certains enfants sont réellement orphelins ou abandonnés ou vivent dans des familles qui ne peuvent vraisemblablement pas subvenir à leurs besoins. Il faudrait alors fournir à ces enfants des services supplémentaires, conformément à leurs besoins les plus essentiels.

Le règlement des centres devrait inclure les dispositions suivantes :

- Chaque enfant vivant dans un centre devrait avoir son propre lit;
- De l'eau devrait être toujours disponible dans les locaux; de l'eau potable traitée devrait être offerte dans tous les centres;
- Tous les centres auraient l'obligation de scolariser les enfants;
- Les centres devraient être tenus de respecter un ensemble de normes de nutrition (nombre de repas par jour, de portions de viande par semaine, etc.), des services médicaux (une fréquence minimale de contrôles, etc.) et d'autres besoins essentiels;
- Les parents devraient avoir le droit de rendre visite à leur(s) enfant(s) au moins une fois par semaine;
- Les parents devraient avoir le droit de reprendre la garde de leurs enfants suivant un processus formel de requête et d'approbation;
- Un processus uniformisé pour la réunification des familles devrait être créé, avec un suivi par des travailleurs sociaux pour chaque enfant qui rentre à la maison;
- L'IBESR devrait concevoir un système pour encourager et soutenir la réunification de familles vivant à Port-au-Prince, où les familles sont plus susceptibles d'avoir accès aux

écoles, à l'eau et aux autres ressources essentielles sans devoir recourir à l'envoi de leur enfant dans un centre;

- Les établissements devraient fournir aux enfants une préparation sérieuse et efficace pour une vie autonome à l'extérieur de ceux-ci;
- Les enfants identifiés comme abandonnés ou réellement orphelins (sans famille immédiate ou étendue désireuse et/ou capable de prendre soin d'eux) devraient recevoir des services supplémentaires et des ressources appropriées de la part de l'IBESR (des conseils, des soins médicaux, de l'alimentation en suffisance, du rattrapage scolaire, etc.) ;
- Les enfants abandonnés et orphelins devraient être inscrits en priorité sur les listes d'adoption;
- Chaque centre devrait avoir un plan effectif pour la prise en charge des enfants dans le cas où le centre viendrait à fermer ses portes.

9. Bibliographie

Aristide, Mildred (2003). *L'enfant en domesticité en Haïti : produit d'un fossé historique*. Henri Deschamps. Port-au-Prince.

Beauliere, A. (2004). *Pauvreté et Fécondité en Haïti*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV

Bernat, J Christopher. 1999 *Children and the Politics of Violence in Haitian Context: Statist violence, scarcity and street child agency in Port-au-Prince*

Bernier, Martine Et Françoise Ponticq (1999). *Planification d'interventions utilisant les modes d'organisation sociale et économique des enfants et des jeunes vivant et travaillant dans les rue en Haïti et entre autres, de ceux et celles vivant dans la prostitution*. Unité de Recherche sur les Enfants en Situation Difficile (URESD)-UNIQ. Rapport final soumis à Aide à l'Enfance-Canada et UNICEF.

Blazek, Barbara Eileen. 2003 *Development of Training for Early Childhood Educators In Haiti*. M.A. Degree: The American University. MAI, 42, No. 04 (2003): P. 1118.

Bowie, Fiona. 2004 *Cross-Cultural Approaches to Adoption*. Routledge.

Browne Kevin (2009) *The risk of harm to young children in institutional care*

Save the Children available on: http://www.crin.org/docs/the_Risk_of_Harm.pdf

Eustache, Eddy. nd. *Child Protection in Haiti*. Report for Zanmi Lasante/Partners In Health (PIH)-Haiti.

Garraud, André Paul. 2005 *Etude de la situation des enfants de rues pris en charge par des centres de réintégration sociale à Port-au-Prince* Ronald Jean Jacques Jores Philippe, Jean Jacques Ronald, Edwige Milien. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines.

Georges, Islande. 2000. *Influence de la carence affective sur le développement des enfants de 3 à 5 ans (étude comparative entre enfants d'un orphelinat et ceux vivant en famille)*. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines.

Girard, Philippe R 2008 *Sleeping Rough in Port-au-Prince: An Ethnography of Street Children and Violence in Haiti*. *Latin American Politics and Society*, Volume 50, Issue 2, pp. 201 – 205

Gordon, David and Shailen Nandy. 2007. *Absolute Child Poverty in Haiti in the 21st Century Report for UNICEF Haiti*.

Gupta, Jhumka and Agrawal, Alpna. 2010. *Chronic aftershocks of an earthquake on the well-being of children in Haiti: violence, psychosocial health and slavery*

ICF International – United States Department of Labor (2012). Urban child labor in Port-au-Prince (Haïti). Washington.

ICF International (2012). Child labor in domestic service (“Restaveks”) in Port-au-Prince (Haïti). Washington.

INURED 2012 Violence Against Children Survey (VACS).

Jean-François, Norah (2007). Législation haïtienne en vigueur sur les mineurs. Imprimeur II. Port-au-Prince.

Joassaint, Foider. 2003. Evolution de l'agressivité chez les enfants de rues a Port-au-Prince pendant la décennie 90. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines.

Lony, Jim. Haiti ‘Restavek’ Tradition Called Child Slavery. Reuters, 10 février 2010

Ministère De La Justice Et De La Sécurité Publique – UNICEF (2002). Compilation des instruments internationaux relatifs aux droits de l’enfant et à la justice des mineurs. Éditions des Antilles S.A. Port-au-Prince.

Ministère Des Affaires Sociales Et Du Travail – Institut Du Bien-Être Social Et De Recherche (2007). Diagnostic institutionnel de l’IBESR. Une évaluation des capacités de l’IBESR au regard de la lutte contre la traite et le trafic des personnes, en particulier les femmes et les enfants. USAID/PADF, Port-au-Prince.

Ministère Des Affaires Sociales Et Du Travail (2002). Les fondements de la pratique de la domesticité des enfants en Haïti. Projet de renforcement des capacités de collecte et d’analyse des statistiques sociales. PNUD/OIT-IPEC/UNICEF/Save The Children

(Canada et UK). Haïti Solidarité Internationale.

Office De La Protection Du Citoyen (2006). OPC-MJSP-MAST-COHADDE-UNICEF. Manuel guide en matière de législation applicable à la protection des mineurs. Henri Deschamps. Port-au-Prince.

OMCT (COMITÉ DES DROITS DE L’ENFANT) 2003 Droits De L’enfant En Haïti Rapport Sur L’application De La Convention Relative Aux Droits De L’enfant

Par La République d’Haïti Comité Des Droits De L’enfant 32e Session - Genève, 13-31 Janvier 2003

République D’Haïti – Unicef. Plans d’opérations sectoriels. Programme de coopération 2006-2008.

RNDDH (2008) Mineurs en conflit avec la loi : Qu'en est-il de l'intérêt supérieur de l'enfant ? Novembre 2008 available on: <http://rnddh.org/mineurs-en-conflit-avec-la-loi-qu%E2%80%99en-est-il-de-l%E2%80%99interet-superieur-de-l%E2%80%99enfant/>

RNDDH (2013) Le RNDDH plaide pour une prise en charge effective des mineurs en conflit avec la loi October 2013 available on : <http://rnddh.org/content/uploads/2013/10/Rapport-prisons-2013-1.pdf>

Robuste Yvonne. 2000. Etude des punitions corporelles graves et leurs incidences chez un groupe d'enfants scolarisés de 9 ans. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines.

Sarkozy, Nicolas. 2010. Visit to Haiti – Statements Made by Nicolas Sarkozy, President of the Republic, During his Joint Press Conference with Rene Prével, President of the Republic of Haiti. Embassy of France, London

Save the Children (2009) Keeping Children out of Harmful Institutions: why we should be investing in family-based care available on: http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/Keeping_Children_Out_of_Harmful_Institutions_Final_20.11.09_1.pdf

Save The Children (Canada et UK). (2003). La problématique de la domesticité infantile en Haïti: regard sur la réponse. Bilan sommaire des initiatives entreprises par les organisations et institutions travaillant directement ou indirectement sur la question de la domesticité des enfants en Haïti.

Save The Children (Canada)-Plan (2003). Les enfants de rue à Port-au-Prince: État des lieux. Bilan démographique, sociologique et institutionnel de la situation actuelle des enfants de rue de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Save the Children 2008 Child Friendly Spaces in Emergencies: A Handbook for Save the Children Staff

Schwartz, Timothy T. 2009. Sex, Family and Fertility in Haiti. Lexington Books

Secours Islamique France (2013) L'enfant à l'épreuve de la réalité haïtienne. Quelles actions pour lutter contre la séparation familiale et l'abandon ?

Secours Islamique France 2013 L'enfant à l'épreuve de la réalité haïtienne Quelles actions pour lutter contre la séparation familiale et l'abandon ? Secours Islamique France Analyse et Plaidoyer Janvier 2013

Selman, Peter. 2011. Intercountry adoption after the Haiti earthquake Rescue or robbery? Adoption & Fostering, Volume 35, Issue 4, pp. 41 – 49

Sloand E, Gebrian B, Astone NM. 2012. Fathers' Beliefs About Parenting and Fathers' Clubs to Promote Child Health in Rural Haiti Qualitative Health Research, 04/2012, Volume 22, Issue 4, pp. 488 – 498

Sloand, Elizabeth. 2010. The children of Haiti Journal of pediatric health care : official publication of National Association of Pediatric Nurse Associates & Practitioners, Volume 24, Issue 4, pp. 211 – 212

Smucker, Glenn R., Yves Francois Pierre, and Jean-Francois Tardieu 2009 Lost Childhoods in Haiti: Quantifying Child Trafficking, Restaveks, and Victims of Violence Pan American Development Foundation and USAID/Haiti Mission Port-au-Prince, Haiti

Smucker, Glenn R. 2005 Orphans and Other Vulnerable Children in Haiti: A Field Report The Policy II Project The Futures Group, International USAID/Haiti Mission

Smucker, Glenn R. & Gerald F. Murray 2004 The Uses Of Children: A Study Of Trafficking In Haitian Children USAID/Haiti Mission Port-Au-Prince, Haiti

Sommerfelt, Tone, ed. 2002. Child domestic labour in Haiti characteristics, contexts and organization of children's residence, relocation and work. A FAFO report to UNICEF, ILO, Save the Children UK and Save the Children Canada.

Sur les régulations et initiatives de l'IBESR <http://www.ibesr.net/pdf.html>

Thompson, Ginger. Bleak Portrait of Haiti Orphanages Raises Fears. The New York Times, Feb. 06, 2010

Toutes disponibles au bureau de l'IBESR Référence à l'annuaire des centres résidentiels publiés par l'IBESR <http://www.ibesr.net/fichier/Annuaire%202012.pdf>

Sur les enfants en conflit avec la loi / institutionnalisés Les Rapports des Droits de l'Homme sur les chiffres des enfants en détention et sur les enfants souffrant de handicap

Juste en se rendant sur le site du Secrétariat d'Etat ... <http://www.seiph.gouv.ht/category/associations/>

UNICEF (2012) Partnering with religious communities for children available on: http://www.unicef.org/eapro/Partnering_with_Religious_Communities_for_Children.pdf

UNICEF (2010) Les enfants d'Haïti. Etapes marquantes et perspectives à l'échéance des 6 mois available on : http://www.unicef.org/haiti/french/FR_UNICEF_Haiti_-_Rapport_des_Six_Mois.pdf

UNICEF (2011). Los niños y niñas de Haïti. Un año después-El largo camino del socorro a la recuperación. Únete por la niñez.

UNICEF. Note d'information sur l'adoption internationale en Haïti. [s.e.]. [s.d].

UNICEF 2008 Benchmarks for early childhood services in oecd countries by John Bennett Inocenti Research Center. Rome. IWP-2008-02

United Nations (2003). Convention relative aux droits de l'enfant-observations finales : Haïti. Trente-deuxième session : examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 44 de la convention.

USAID 2004 Management Sciences For Health Haïti Santé-2004 / USAID-Haïti Analyse des besoins essentiels en santé et en services sociaux des enfants et jeunes vivant dans les orphelinats en Haïti : « Orientations Stratégiques vers un Modèle de Prise en Charge Optimale » Prof. Paul Adrien, MD, MSc Jules Grand-Pierre, MD, MPH Avec la collaboration technique de l'Institut Haïtien de l'Enfance

Vandal, Jean, Andolphe E. D. Guillaume [sous la direction de]. (2012). La protection de l'enfant. Législation nationale et internationale. IBESR-Presses Nationales d'Haïti, Mai 2012. Port-au-Prince.

POST SEISME HAÏTI

Al-Kassim, Mohammad 2010 A young orphan in Haiti steals a volunteer's heart March 2, 2010 <http://worldfocus.org/blog/2010/03/02/a-young-orphan-in-haiti-steals-a-volunteers-heart/9881/>

Adoption restrictions separate Canadian aid worker from boy Published: Saturday, June 19, 2010 8:40 p.m. MDT By Rukmini Callimachi, Associated Press

Americans rush to adopt orphaned Haitian kids MSNBC, The Boston Globe, Denver Post January 21, 2010

Australia's Herald Sun Children 'orphaned, petrified, in danger' after Haitian earthquake From: AFP January 15, 2010 2:36AM

Bleak Portrait of Haiti Orphanages Raises Fears By GINGER THOMPSON Published: February 6, 2010

Child rescued from Haiti rubble is orphaned again by the Grio | June 22, 2010 at 1:47 PM AP Copyright 2010 The Associated Press.

Emma Wilkinson 2010 Haiti children face ongoing disease and trauma

Haiti Charges Americans With Child Abduction February 4, 2010, New York Times By MARC LACEY

http://www.nytimes.com/2010/02/05/world/americas/05orphans.html?pagewanted=all&_r=0

Interest soars on adopting Haitian orphans The Dallas Morning News, January 21, 2010

Kiran Randhawa 15 January 2010 Fears for two million children alone in Haiti earthquake wreckage <http://www.standard.co.uk/news/fears-for-two-million-children-alone-in-haiti-earthquake-wreckage-6755389.html>

Missionary Case Illuminates Plight of Haiti's Orphans Wall Street Journal February 3, 2010 By DAVID GAUTHIER-VILLARS, JOEL MILLMAN And MIRIAM JORDAN <http://online.wsj.com/article/SB10001424052748704259304575043691704446642.html>

Reuters Bleak Portrait of Haiti Orphanages Raises Fears <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8489738.stm>

Ten U.S. missionaries charged over attempt to kidnap and smuggle Haiti 'orphans' The Daily Mail 5 February 2010 <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1248671/Ten-U-S-missionaries-charged-attempt-kidnap-smuggle-Haiti-orphans.html#ixzz2SfFe1JfT>

Tens Of Thousands Of Children Orphaned In Haiti NPR January 20, 2010

The Evangelical Adoption Crusade Kathryn Joyce April 21, 2011

The N.Y. Times 2/06/10 http://graphics8.nytimes.com/images/2010/02/07/world/07trafficking_span-CA0/07trafficking_CA0-articleLarge.jpg

The Telegraph, January 28th, "Haiti Earthquake: Orphans for Sale for \$50" or

The Times January 23, 2010 Call for halt to Haiti adoptions over traffickers Martin Fletcher in Port-au-Prince Painful plight of Haiti's 'restavec' children

Traffickers targeting Haiti's children, human organs, PM says By Tom Evans, CNN January 27, 2010 10:21 p.m. EST

Two million orphan children at risk after Haiti earthquake The Mirror, January 15th 2010

US missionaries in Haiti charged with child abduction BBC News Friday, 5 February 2010 <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8499401.stm>

Wall Street Journal February 5, 2010 Haitians, Parents Defend Arrested Americans JOEL MILLMAN in Callebasse, Haiti and JEFFREY BALL in Twin Falls, Idaho

Worldnews.com on the 22nd of February, "Children in Haiti Sold for as Little as One Euro").

ANTHROPOLOGIE ET SOINS INFORMELS

- Anderson, Jeanine 2009 Assembling and Disassembling Families The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology, Vol. 14, No. 1, pp. 185–198.
- Blum, Ann S. 2007 Abandonment, Adoption and Reproductive Disruption: Transitions in child circulation in Mexico City, 1880–1910. *Childhood* 14: 321–338.
- Bowie, Fiona, ed Cross-Cultural Approaches to Adoption.. New York: Routledge, 2005. 279 pp.
- Burrows, E. G., and M. E. Spiro 1953 An Atoll Culture. New Haven: HRAF.
- Caretakers, Child Care Practices, and Growth Failure in Highland Ecuador In *Medical Anthropology Quarterly* 14(2):224-241.
- Cooper, Elizabeth 2008 Children’s Homes to Children’s Villages In *Anthropology News* pp. 26-27
- Cultures of Transnational Adoption. Toby Alice Volkman, ed. Durham, NC: Duke University Press, 2005. 232 pp.
- Esben Leifsen Adoption and the Governing of Child Welfare in 20th Century Quito: The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology Volume 14. Issue 1. April 2009 (Pages 68 - 91)
- Fonseca, Claudia 2002 Inequality Near and Far: Adoption as Seen from the Brazilian Favelas. *Law and Society Review* 36(2): 397–431.
- Goody, Esther 1982 *Parenthood and Social Reproduction*. New York: Cambridge University Press.
- Goody, Jack 1969 Adoption in Cross-Cultural Perspective. *Comparative Studies in Society and History* 2:55-78.
- Goody, Jack 1982 *Parenthood and Social Reproduction* Cambridge: Cambridge University Press
- If I Give You My Child, Aren’t We Family? A Study of Birthmothers Participating in Marshall Islands—U.S. Adoptions
- J. L. 1955 FISCHER Avunculocal Residence on Losap American Anthropologist 57,
- Keesing, Roger M. 1970 *American Anthropologist* 72(5):991 - 1019
- Laura L. Betzig Adoption by Rank on Ifaluk In *American Anthropologist* Volume 90. Issue 1. March 1988 (Pages 111 - 119)
- Leifsen, 2009 The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology, Vol. 14, No. 1, pp. 1–19.

Leinaweaver, Jessaca B. 2007 On moving children: The social implications of Andean child circulation *American Ethnologist* _ 34 (1):163-177

Leinaweaver, Jessaca B. 2008 *The Circulation of Children: Adoption, Kinship, and Morality in Andean Peru*. Durham: Duke University Press.

Leinaweaver, Jessaca B. and Linda J. Seligmann 2009 Introduction: Cultural and Political Economies of Adoption in Latin America In *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, Vol. 14, No. 1, pp. 1–19. 1935-4940. &

Leinaweaver, Jessaca B. and Linda J. Seligmann Introduction: Cultural and Political Economies of Adoption in Latin America *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, Vol. 14, No. 1, pp. 1–19.

Levy, Robert 1973 *The Tahitians: Mind and Experience in the Society Islands*. Chicago: University of Chicago Press.

Liliuokalani 1990 *Hawaii's Story by Hawaii's Queen*. Honolulu: Mutual Publishing.

Lockhart, James 1968 *Spanish Peru, 1532–1560: A Social History*. Madison: University of Wisconsin Press.

Lowie, Robert 1933 Adoption. In *Encyclopedia of the Social Sciences*. E. A. Seligman and A. Johnson, eds. Pp. 459-460. New York: Macmillan and Company.

Lutz, C. 1980 *Emotion Words and Emotional Development on Ifaluk Atoll*. Ph.D. dissertation, Department of Anthropology, Harvard University.

Marshall, Mac 1977 The Nature of Nurture. *American Ethnologist* 4(4):643-662.

Milanich, Nara 2004 The Casa de Huerfanos and Child Circulation in Late-Nineteenth-Century Chile. *Journal of Social History* 38(2): 311–340.

Murray, Gerald Matthew McPherson and Tim Schwartz 1998 *Fading Frontier: An Anthropological Analysis of the Agroecology and Social Organization of the Border*. Department of Anthropology University of Florida. Funded by USAID/Dominican Republic.

Oths (1999:294) American Indians By the Numbers From the U.S. Census Bureau 2011 Read more: American Indians: Census Facts | Infoplease.com <http://www.infoplease.com/spot/aihmcensus1.html#ixzz2hNBffGnC>

Robert H. Lowie Adoption among the Gunantuna. Joseph Meier, M. S. C: *American Anthropologist* Volume 32. Issue 1. January 1930 (Pages 178 - 178)

Roby, Jini L. 2011 *Children In Informal Alternative Care*. UNICEF

Rosman, Abraham and Rubel, Paula G. *The Tapestry of Culture: An Introduction to Cultural Anthropology*. Mcgraw-Hill College, 1995

Seligmann 2009 *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, Vol. 14, No. 1, pp. 1–19.

SILK, JOAN B. *Adoption Among the Inuit Ethos*, Volume 15, Issue 3 (September 1987) Pages: 320-330

Silk, Joan B. *Adoption and Kinship in Oceania* *American Anthropologist*, Volume 82, Issue 4 (December 1980) Pages: 799-820

Terrel, John, 1994 *Anthropology and Adoption*. *American Anthropologist* 96:155

The Circulation of Children: Kinship, Adoption and Morality in Andean Peru by Jessaca B. Leinaweaver *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology* Volume 14. Issue 1. April 2009 (Pages 220 - 224)

Twinam, Ann 1999 *Public Lives, Private Secrets: Gender, Honor, Sexuality, and Illegitimacy in Colonial Spanish America*. Stanford: Stanford University Press. BETZIC, LAURA L. 1988 *Adoption by Rank on Ifaluk* In *AMERICAANN THROPOLOGIST* 90:112-119

Weismantel, Mary 1995 *Making Kin: Kinship Theory and Zumbagua Adoptions*. *American Ethnologist*. 22(4): 685–709.

INSTITUTIONS POUR ENFANTS DE TYPE RESIDENTIEL (IERS)

Ah Ken, Patricia Lim 2007 *Children without Parental Care in the Caribbean :Systems of Protection*. CARICOM

“With the best intentions: A study of attitudes towards residential care in Cambodia”, MoSVY, 2011, available at <http://www.unicef.org/cambodia/>

UNICEF 2004 *Children in Residential Care The Zimbabwean Experience*
Research team : G. Powell, T. Chinake, D. Mudzingo, W. Maambira, S. Mukutiri

UNICEF 2003 *Children In Institutions: The Beginning Of The End?* Innocenti Research Centre
Innocenti Insight

Williamson, John and Aaron Greenberg 2010 *Families, Not Orphanages*. Better Care Network
Working Paper

- Ajayi, S. and Quigley, M. (2006) 'By Degrees: Care Leavers in Higher Education' in E. Chase, A. Simon, and S. Jackson (eds.) In *Care and After: A Positive Perspective*. London: Routledge.
- Aldgate, J. (2006) 'Ordinary Children in Extraordinary Circumstances'. In D. Iwaniec (ed.) *The Child's Journey Through Care: Placement Stability, Care Planning, and Achieving Permanence* West Sussex: John Wiley & Sons Ltd.
- Argentina's Lost Decade, CLAE Working Paper No 0401 (August 2001), Dallas: Federal Reserve Bank of Dallas Center for Latin American Economics.
- A Kendrick (2003): *Abuse Of Children In Residential And Foster Care: A Brief Review*, SIRCC Research papers, Glasgow: Scottish Institute for Residential Child Care.
- UNICEF (2003): *Africa's Orphaned Generations*, New York: UNICEF.
- Bergin, A.E. (1983) 'Religiosity and Mental Health: A Critical Re-evaluation and Meta-analysis' in *Professional Psychology: Research and Practice* 14, 2, 170-184.
- Berridge, D. and Brodie, I. (1998) *Children's Homes Revisited*. London: JKP.
- Biehal, N. and Wade, J. (1999) 'I Thought it Would be Easier: The Early Housing Careers of Young People Leaving Care' in J. Rugg (ed.) *Young People, Housing and Social Policy*. London: Routledge.
- Biehal, N., Clayden, J., Stein, M. and Wade, J. (1995) *Moving On: Young People and Leaving Care Schemes*. London: HMSO.
- Borge, A. (1996) 'Developmental Pathways of Behaviour Problems in the Young Child: Factors Associated with Continuity and Change' in *Scandinavian Journal of Psychology* 37, 2, 195-204.
- Bowlby, J. (1951) *Maternal Care and Mental Health*. Geneva: WHO.
- Cashmore, J., Paxman, M. and Townsend, M. (2007) 'The Educational Outcomes of Young People 4-5 Years After Leaving Care: An Australian Perspective' in *Adoption and Fostering* 31, 1, 50-61.
- Chakrabarti, M. and Hill, H. (eds.) (2000) *Residential Childcare: International Perspectives on Links with Families and Peer*. London. JKP.
- Children's Homes Revisited*, David Berridge and Isabelle Brodie, London, Jessica Kingsley Publishers Ltd., 1998, pp. 190, ISBN 1 85302 565 8
- Clough, R., Bullock, R. and Ward, A. 2006 *What works in residential child care? A review of research evidence and the practical considerations*, London: National Children's Bureau.

- Dixon, J. and Stein, M. (2002) *Still A Bairn? Throughcare and Aftercare Services in Scotland: Final Report to the Scottish Executive*. Available at: <http://www.scotland.gov.uk/library5/health/stillabairn.pdf/>. Accessed on 3 February, 2006.
- Dziech, B.W. and Hawkins, M.W. (1998) *Sexual Harassment in Higher Education: Reflections and New Perspectives*. London: Garland.
- Emler, N. (2005) 'Life Course Transitions and Social Identity Change' in P. Levy, P. Ghisetta, J.M. Le Goff, D. Spini, and E. Widmer (eds.) *Towards An Interdisciplinary Perspective on the Life Course*. New York: Elsevier.
- European Commission 2009 Report of the Ad Hoc Expert Group on the Transition from Institutional to Community-based Care European Commission Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities
- Fletcher-Campbell, F. (1997) *The Education of Looked After Children*. Slough: National Foundation for Education Research.
- Fowler, R.D. (1996) 'Vulnerability and Resilience' in *The American Psychology* 51, 1, 22-27.
- Francis, J. (2000) 'Investing in Children's Futures: Enhancing the Educational Arrangements of "Looked After" Children and Young People' in *Child and Family Social Work* 5, 1, 23-33.
- Frankel, B.G. and Hewitt, W.E. (1994) 'Religion and Wellbeing among Canadian University Students: The Role of Faith Groups on Campus' in *Journal for the Scientific Study of Religion* 33, 1, 62-73.
- Frost, N., Mills, S. and Stein, M. (1999) *Understanding Residential Child Care*. Ashgate: Arena.
- Garmezy, N. (1993) 'Children in Poverty: Resilience Despite Risk' in *Psychiatry* 56, 1, 127-136.
- Gilligan, R. (1999) 'Enhancing the Resilience of Young Children and Young People in Public Care by Mentoring their Talents and Interests' in *Child and Family Social Work* 4, 3, 187-196.
- Gilligan, R. (2005) 'Resilience and Residential Care for Children and Young people' in D. Crimmens and I. Milligan (eds.) *Facing Forward: Residential Care in the 21st Century*. Dorset: Russell House.
- Gilligan, R. (2012) 'Children, Social Networks and Social Support' in M. Hill, G. Head, A. Lockyer, B. Reid, and R. Taylor (eds.) *Children's Services: Working Together*. Harlow: Pearson.
- Goffman, E. (1963) *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Harmondsworth: Penguin.
- W Goldfarb (1945), *Effects Of Psychological Deprivation In Psychiatry*, Vol 102, pages 18-33.

- Harker, R., Dobel-Ober, D., Berridge, D. and Sinclair, R. (2005) *Taking Care of Education: An Evaluation of the Education of Looked After Children*. London: National Children's Bureau.
- Hayden, C. (1997) 'Children Excluded from Primary School: Children "in Need" and Children with "Special Educational Needs"' in *Emotional and Behavioural Difficulties* 2, 3, 36-45.
- Horwath, Jan 2000 *Childcare with Gloves On: Protecting Children and Young People in Residential Care*. In *British Journal of Social Work* 30:179-191
- Horwath, Jan 2000 *Childcare with Gloves On: Protecting Children and Young People in Residential Care*. In *British Journal of Social Work* 30:179-191
- Howe, D. (2000) *Attachment: In a Child's World*. London: Department of Health.
- Islam, Tuhinul 2012 *The Experiences of Young People Leaving Residential Childcare Institutions in Bangladesh* PhD research and studies at the University of Edinburgh,
- J Bowlby (1951): *Maternal Care And Mental Health*, WHO Monograph Series No 2, Geneva: World Health Organisation. J Bowlby (1969):
- Jackson, S. and Sachdev, D. (2001) *Better Education, Better Futures: Research, Practice and the Views of Young People in Public Care*. Barnardos: Ilford.
- Jayathilake, R. and Amarasuriya, H. (2005) *Home Truths: Children's Rights in Institutional Care in Sri Lanka*. Colombo: Save the Children Sri Lanka.
- Koenig, H.G. (1997) *Is Religion Good for Your Health? Effects of Religion on Mental and Physical Health*. New York: Haworth Press.
- Kroger, J. (2003) 'Identity Development during Adolescence' in G.R. Adams and M.D. Berzonsky (eds.) *The Blackwell Handbook of Adolescence*. Oxford: Blackwell Publishers Ltd.
- Lalzallana, J. (2008) *Home Truths: Children in Residential Institutions in Mizoram*. Mizoram: Human Rights and Law Network.
- Martin, F. and Sudrajat, T. (2007) *Someone That Matters: The Quality of Care in Childcare Institutions in Indonesia*. Jakarta: Save the Children UK/The Ministry of Social Affairs (DEPSOS)/UNICEF.
- Martin, Pearl Y. and Jackson, S. (2002) 'Educational Success for Children in Public Care: Advice from a Group of High Achievers' in *Child and Family Social Work* 7, 2, 121-130.
- McKenzie, Richard B. 2009 *Home Away From Home: The Forgotten History of Orphanages* Hardcover – August 1, 2009

Mendes, P. and Moslehuddin, B. (2004) 'Graduating from the Child Welfare System: A Comparison of the UK and Australian Leaving Care Debates' *International Journal of Social Welfare* 13, 4, 332-339.

Pinkerton, J. and McCrea, R. (1999) *Meeting the Challenge? Young People Leaving Care in Northern Ireland*. Aldershot: Ashgate.

Porter, R. (1984) *Teenagers Leaving Care*. Norwich: University of East Anglia.

Quinn, J. (1995) 'Positive Effects of Participation' in M. Rutter (ed.) *Psychological Disturbances in Young People: Challenge for Prevention*. Cambridge: Cambridge University Press.

Rutter, M. (1984) 'Resilient Children, Why Some Disadvantaged Children Overcome Their Environments and How We Can Help' in *Psychology Today*, March 57-65.

Rutter, M. (1990) 'Psychosocial Resilience and Protective Mechanisms' in J. Rolf, A. Masten, D. Cicchetti, K. Nuechterlein and S. Weintraub (eds.) *Risk and Protective Factors in the Development of Psychopathology*. New York: Cambridge University Press.

Schofield, G., Beek, M., Sargent, K. and Thoburn, J. (2000) *Growing Up in Foster Care*. London: BAAF.

Sedlak, Andrea J. and Karla S. McPherson 2010 *US Detention Homes*

Sedlak, Andrea J. and Karla S. McPherson 2010 *Conditions of Confinement Findings From the survey of youth in residential Placement U.S. Department of Justice Office of Justice Programs; Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention*

Shaw, Julie 2013 *Why Do Young People Offend in*

Children's Homes? Research, Theory and Practice British Journal of Social Work (2013) 1–17
British Journal of Social Work Advance Access published March 13, 2013

Shaw, Julie 2013 *Why Do Young People Offend in Children's Homes? Research, Theory and Practice British Journal of Social Work (2013) British Journal of Social Work 1–17*

Sinclair, I. and Gibbs, I. (1996) *Quality of Care in Children's Homes: A Short Report and Issues Paper*. Social Work Research and Development Unit: University of York.

Sinclair, I. and Gibbs, I. (1998) *Children's Homes: A Study in Diversity*. Chichester: John Wiley.

Smith Mark 2009 *Rethinking Residential Child CARE Positive perspectives*. The Policy Press University of Bristol

Stansbury, James P. And William R. Leonard Kathleen M. Dewalt 2000

Stansbury, James P. And William R. Leonard Kathleen M. Dewalt 2000 Caretakers, Childcare Practices, and Growth Failure in Highland Ecuador *Medical Anthropology Quarterly* 14(2):224-241.

Stein, M. (1994) 'Leaving Care, Education and Career Trajectories' in *Oxford Review of Education* 20, 3, 349-360.

Stein, M. (1999) 'Leaving Care: Reflections and Challenges' in O. Stevenson (ed.) *Child Welfare in the United Kingdom*. Oxford: Blackwell Science.

Stein, M. (2002) 'Leaving Care' in D. McNeish, T. Newman, and H. Roberts (eds.) *What Works for Children?* Buckingham: Open University Press.

Stein, M. (2008) 'Transitions from Care to Adulthood: Messages from Research for Policy and Practice' in M. Stein and E.R. Munro (eds.) *Young People's Transitions from Care to Adulthood: International Research and Practice*. London: JKP.

The Children's Aid Society. "Foster Care History & Accomplishments." The Children's Aid Society. N.p., n.d. Web. 05 Oct. 2013.

Tizard, B. (1986) *The Care of Young Children: Implications for Recent Research*. London: Thomas Coram Research Unit.

Tolfree, D. (1995) *Roofs and Roots: The Care of Separated Children in Developing World*. Aldershot: Arena.

Triseliotis, J. (1973) *In Search of Origins: The Experience of Adopted People*. London: Routledge & Kegan Paul.

Triseliotis, J. (1988) 'Residential care from a historical perspective', in J.E. Wilkinson and G. O'Hara (eds) *Our children: Residential and community care*, London: National Children's Bureau.

UNICEF *Alternative Child Care Services in Armenia: Costing Residential Care Institutions and Community Based Services* UNICEF Armenia July 2010 ISBN: 978-9939-50-133-8

UNICEF (2008) *What You Can Do About Alternative Care in South Asia: An Advocacy Tool Kit*. Nepal: UNICEF.

UNICEF 2004 *Children in Residential Care The Zimbabwean Experience* Research Team: G. Powell, T. Chinake, D. Mudzingo, W. Maambira, S. Mukutiri

UNICEF 2004 *Children on the Brink: A Joint Report of New Orphan Estimates and a Framework for Action* United Nations Children's Fund (UNICEF)

UNICEF 2006 *Guidelines & Standards Residential Care For Vulnerable Children & Youth* Lesotho

UNICEF 2007 Women and Children the Double Dividend of Gender Equality

UNICEF 2012 Partnering with Religious Communities for Children

Whetten K, Ostermann J, Whetten RA, Pence BW, O'Donnell K, et al. (2009) A Comparison of the Wellbeing of Orphans and Abandoned Children Ages 6–12 in Institutional and Community-Based Care Settings in 5 Less Wealthy Nations. PLoS ONE 4(12): e8169. doi:10.1371/journal.pone.0008169

Bissessur, Natasha 2009 Setting minimum standards for residential child care in Namibia

Youth Care. 1992. Bring back the orphanage? Child & Youth Care Forum, 06/1992, Volume 21, Issue 3, pp. 143 – 14

IERS DE EUROPE ORIENTALE

A Jones, W D Connor and D E Powell (Eds) (1991): Soviet Social Problems , Boulder: Westview Press.

A Kendrick (2003): Abuse Of Children In Residential And Foster Care: A Brief Review , SIRCC Research papers, Glasgow: Scottish Institute for Residential Child Care

C Barter (2003): Abuse Of Children In Residential Care, London: National Society for the Prevention of Cruelty to Children.

Children's Health Care Collaborative Study Group (1994): 'The causes of Institutionalisation of Romanian children,' Child: Care, Health And Development Vol 20, pages 77-88.

D DeBell and R Carter (2005): Impact Of Transition On Public Health In Ukraine: Case Study Of The Hiv/Aids Epidemic, British Medical Journal Vol 331, pages 216-219

D R Ransel (1988): Mothers Of Misery: Child Abandonment In Russia , Princeton: Princeton University Press

D Tobis (1992) The Continuum Of Child Welfare Services: Principles And Practices For Central And Eastern Europe, paper given at the Regional Seminar for East and Central Europe, Sofia, September/October 1992.

D Tobis (2000), Moving From Residential Institutions To Community-Based Social Services In Central And Eastern Europe And The Former Soviet Union, World Bank Regional Study, New York: World Bank.

D Westhof (n.d.): Flow Model [Of] Institutionalized Children In Romania And The Determining Variables , Geneva: UNICEF.

E Nemeniyi (2000): Assessment/Analysis Of Risks Leading To Deprivation Of Parental Care – A Base For Design Of Prevention Measures , paper given at the First Regional Conference on Children Deprived of Parental Care, Budapest, October 2000.

E Zamfir and C Zamfir (1996): Social Policy: Romania In The European Context , Bucharest: Alternative Publishing House.

European Commission (2003): Proposal For A Council Decision On The Principles, Priorities, Intermediate Objectives And Conditions Contained In The Accession Partnership With Bulgaria , Brussels: Commission of the European Communities.

European Roma Rights Center (2005): Stigmata: Segregated Schooling Of Roma In Central And Eastern Europe, A Survey Of Patterns Of Segregated Education Of Roma In Bulgaria, The Czech Republic, Hungary, Romania, And Slovakia , Budapest: European Roma Rights Center. Downloaded Jan 2005 from <http://www.errc.org/db/00/04/m00000004.pdf>

EveryChild 2005 Family matters: a study of institutional childcare in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union has been kindly sponsored by Burson-Marsteller Brussels. www.bmbrussels.be

EveryChild (2000): Situation Analysis Of Children In Public Care In Azerbaijan For Unicef Azerbaijan And The Ministry Of Education Of The Government Of Azerbaijan, 25 August – 15 September 2000, London: EveryChild.

F E Kydland and C E J M Zarazaga (2001), Argentina's Lost Decade, CLAE Working Paper No 0401 (August 2001), Dallas: Federal Reserve Bank of Dallas Center for Latin American Economics.

G Burhanova (2004): Recognition And Promotion Of Kinship Care In Kyrgyzstan On The Basis Of Children In Institutional Care, Bishkek: EveryChild Kyrgyzstan

G Kligman (1992): The Politics Of Reproduction In Ceausescu's Romania: A Case Study In Political Culture , East European Politics and Societies, Vol 6 No3, pages 364-418.

H Alt and E Alt (1959): Russia's Children: A First Report On Child Welfare In The Soviet Union , New York: Bookman Associates.

Jones, W D Connor and D E Powell (Eds) (1991): Soviet Social Problems , Boulder: Westview Press.

K Lashkhi and N Iashvili (2000): Report For The Ministry Of Education Of The Government Of Georgia On A Study Of 29 Children's Residential Institutions , Tbilisi: Child and Environment.

M A Burke (1995): Child Institutionalisation And Child Protection In Central And Eastern Europe, Innocenti Occasional Papers Economic Policy Series No 52, Florence: UNICEF International Child Development Centre.

M Elliott, K Browne, and J Kilcoyne (1995), Child Sexual Abuse Prevention: What Offenders Tell US. Child Abuse and Neglect Vol 19, No 5, pages 579-594.

Ois (2004): 2002 Yearbook Of Immigration Statistics, Washington DC: US Department of Homeland Security Office of Immigration Statistics.

R F Carter (1999): Study Of Children's Institutions In Osh Oblast, Kyrgyzstan, London: EveryChild.

R F Carter (2001): Defying Prejudice, Advancing Equality – 1: Minorities In Central And Eastern Europe And The Former Soviet Union, London: EveryChild.

R F Carter (2001): Defying Prejudice, Advancing Equality – 1: Minorities In Central And Eastern Europe And The Former Soviet Union, London: EveryChild.

R Johnson (2004): Effects Of Institutionalisation On Development Literature Review For The Eu Daphne Project Mapping The Number And Characteristics Of Children Under Three In Institutions Across Europe , Birmingham: Birmingham University Department of Psychology.
A

R Vitillo (1992): Summary Of The Root Causes Of Abandonment, paper given at the Regional Seminar for East and Central Europe, Sofia, September/October 1992

T G O'Connor (2002): Annotation: The "Effects" Of Parenting Considered: Findings, Challenges And Applications , Journal of Child Psychology and Psychiatry, Vol 43, pages 555–572.

T G O'Connor, M Rutter, C Beckett, L Keaveney, J M Kreppner and the English and Romanian Adoptees Study Team (2000): The Effects Of Global Severe Privation On Cognitive Competence: Extension And Longitudinal Follow-Up , Child Development Vol 71 No 2 pages 376-390.

UAFA (2000): Children's Institutions In Azerbaijan: A Situation Analysis, Baku: United Aid For Azerbaijan (UAFA).

UNAIDS (2004): 2004 Report On Global Aids Epidemic , Geneva: UNAIDS.

UNDP, UNDESA and World Bank (2000): Social Assessment Of Child Care In Bulgaria , Sofia: United Nations Development Programme, United Nations Department for Economic and Social Affairs and The World Bank.

UNICEF (1995): Poverty, Children And Policy: Responses For A Brighter Future , Regional Monitoring Report No 3, Florence: UNICEF International Child Development Centre.

UNICEF (1997): Children At Risk In Central And Eastern Europe: Perils And Promises

Regional Monitoring Report No 4, Florence: UNICEF International Child Development Centre.

UNICEF (2004): TransMONEE Database 2004, Florence: UNICEF International Child Development Centre

W L Pierce (2001): Incomplete International Adoption Data, Missing Context: One Reason For Iavaan , International Association of Voluntary Adoption Agencies and NGOs.

W Moskoff (1980): Pronatalist Policies In Romania , Economic Development and Social Change Vol 28 No 3, pages 597-614.

World Bank (1998): Project Appraisal Document On A Proposed Learning And Innovation Loan (Lil) In The Amount Of Us\$5 Million To Romania For A Child Welfare Project , Report No 17465-RO, June 9 1998, Washington DC: World Bank.

IREs ET JEUNES DELINQUANTS

Barter C. Renold E. Berridge D. & Cawson P. (2004) Peer Violence in Children's Residential Care Basingstoke Palgrave.

Bernat J (1999) Children and the Politics of Violence in Haitian Context: Statist violence scarcity and street child agency in Port-au-Prince

Berridge D. (1985) Children's Homes Oxford Basil Blackwell

Berridge D. (1997) Foster Care: A Research Review London The Stationery Office.

Biehal H. and Wade J. (2000) 'Going Missing from Residential and Foster Care: Linking Biographies and Contexts' British Journal of Social Work 30 211-225

Biehal N. (2005) Working with Adolescents: Supporting Families Preventing Breakdown London BAAF

Biehal N. & Wade J. (2000) 'Going missing from residential and foster care: linking biographies and contexts' British Journal of Social Work 30 211-225.

Brown S. (2005) Understanding Youth and Crime Second Edition Open University Press

Cliffe D. & Berridge D. (1991) Closing Children's Homes: An End to Residential Child Care? London

National Children's Bureau

Department for Education and Skills (2007) Care Matters: Time for Change

Darker I. Ward H. & Caulfield L. (2008) 'An analysis of offending by young people looked after by local authorities'. Youth Justice 8 134-148.

Emond R. (2003) Putting the Care in to Residential Care: the Role of Young people Journal of Social Work 3(3) 321-337

Garraud André Paul. 2005 Etude de la situation des enfants de rues pris en charge par des centres de réintégration sociale à Port-au-Prince Ronald Jean Jacques Jores Philippe Jean Jacques Ronald

Edwige Milien. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines

Georges Islande. 2000. Influence de la carence affective sur le développement des enfants de 3 à 5 ans (étude comparative entre enfants d'un orphelinat et ceux vivant en famille). Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines.

Girard P. (2008) 'Sleeping Rough in Port-au-Prince: An Ethnography of Street Children and Violence in Haiti' Latin American Politics and Society Volume 50 Issue 2 pp. 201 -205

Joassaint Foider. 2003. Evolution de l'agressivité chez les enfants de rues à Port-au-Prince pendant la décennie 90. Université d'Etat d'Haïti Faculté des Sciences Humaines

Hayden C. (2010) 'Offending Behavior in Care: is children's residential care a 'criminogenic environment'?' Child and Family Social Work 15 461-472

Horwath J. (2000) 'Childcare With Gloves On: Protecting Children and Young People in Residential Care' British Journal of Social Work 30 179-191

Lubin I (2007) Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale. Que sont devenus ces enfants ? Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'Université Laval

Muncie J. (2004) Youth and Crime Second Edition London: Sage

Murray S. Malone J. Glare J. (2008) 'Building a Life Story: Providing Records and Support to Former Residents of Children's Homes' Australian Social Work 61 (3) 239-255

Sellick C. (2008) 'The Use of Institutional Care for Children Across Europe' European Journal of Social Work 1 (3) 301-310

Shaw J. (2013) 'Why Do Young People Offend in Children's Homes? Research Theory and Practice' British Journal of Social Work 431-17

Utting W. (1991) Children in the Public Care: A Review of Residential Care London The Stationery Office.

Utting W. (1997) *People Like Us: A Review of the Safeguards for Children Living Away from Home*

London Department of Health.

Ward H. and Skuse T. (2001) 'Performance Targets and Stability of Placements for Children Long Looked After Away from Home' *Children and Society* 15 333-346

Wade J. Biehal N. Clayden J. & Stein M. (1998) *Going Missing: Young People Absent from Care*
 Shaw, Judy 2013 *Why Do Young People Offend in Children's Homes? Research, Theory and Practice In British Journal of Social Work* (2013) 1–17

HISTOIRE

Ann-Louise Shapiro *Housing the Poor of Paris, 1850-1902* Univ of Wisconsin Press, Dec 31, 1984 - Political Science - 224 pages

Harris, Rhian and Robin Simon 1997 *Enlightened Self-interest: The Foundling Hospital and Hogarth* by Draig Press, London

Laslett, Peter, *Parental Deprivation in the Past: A note on the history of Orphans in England*

McClure, Ruth 1981 *The London Foundling Hospital in the Eighteenth Century* by (Yale, New Haven 1981)

Oths (1999:294) *American Indians By the Numbers From the U.S. Census Bureau* 2011 Read more: American Indians: Census Facts | Infoplease.com
<http://www.infoplease.com/spot/aihmcensus1.html#ixzz2hNBffGnC>

Smith, Andrea 2009 *Indigenous Peoples and Boarding Schools: A Comparative Study* by Andrea Smith Permanent Forum on Indigenous Issues Eighth session New York, 18 - 29 May 2009 Prepared for the Secretariat of the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues

The Foundling Hospital By Rhian Harris Last updated 2012-10-05 BBC
http://www.bbc.co.uk/history/british/victorians/foundling_01.shtml

ÉVANGÉLIQUES

Chesnut, R. Andrew. *Competitive Spirits: Latin America's New Religious Economy*. Oxford: Oxford University Press, 2003.

Christian History Magazine Protestantism Explode Interview with Samuel Escobar ISSUE 35 <https://www.christianhistoryinstitute.org/magazine/article/protestantism-explodes/>

Clifton L. Holland, Director of PROLADES 15 November 2012 The Growth of Protestant Religions in Mexico and Central America Central America: Protestant Population Growth 1990-2010 Compared To Poverty Levels In Each Country Produced by

Dow, James W. A paper presented at the Society for the Scientific Study of Religion, Annual Meeting 2003, Sheraton Norfolk Waterside, Norfolk, Virginia, October 23-26, 2003Oakland Universitydow@oakland.edu Revised Draft of Jan. 1, 2005. Quotation permitted

Hofer, Katharina 2003 The Role of Evangelical NGOs in International Development: a comparative case study of Kenya and Uganda In *afrika spectrum* 38(3):375-398

PewResearch Religion and Public Life Project JULY 18, 2013 Brazil's Changing Religious Landscape <http://www.pewforum.org/2013/07/18/brazils-changing-religious-landscape/>

Protestants: Conversion in Latin America Friday, July 23, 1965 Protestants: Conversion in Latin America -

TIME <http://content.time.com/time/magazine/article/0,9171,841922,00.html#ixzz2nLcBDP6g>

Steve Crabtree August 31, 2010 Religiosity Highest in World's Poorest Nations United States is among the rich countries that buck the trend by

Stoll, David. 1990 *Is Latin America Turning Protestant? The Politics of Evangelical Growth*. Berkeley: University of California Press, 1990.

ADOPTION INTERNATIONALE

AICAN (Australian Intercountry Adoption Network) Intercountry Adoption Statistics—by country of origin

Briggs, Laura. 2012. *Somebody's Children: The Politics of Transracial and Transnational Adoption*. Durham: Duke University Press.

Bunkers, K. M., Rotabi, K.S., Mezmur, B. 2012. Ethiopia: Intercountry adoption risks and considerations for informal care.

Carr, Johnny and Laura Captari 2013 *Orphan Justice: How to Care for Orphans Beyond Adopting*. B&H Publishing Group Nashville.

Davies, Miranda 2011 Intercountry adoption, children's rights and the politics of rescue. *Adoption & Fostering*, , Volume 35, Issue 4, pp. 50 – 62

- Dohle, Arun. 2009. Fruits of Ethiopia, Intercountry Adoption: The Rights of the Child, or the 'Harvesting' of Children? ACT published report Commissioned by: Wereldkinderen (N.I.C.W.O.)
- Doyle, Joanne. 2010. Misguided Kindness: Making the right decisions for children in emergencies Report written for Child Protection Technical Adviser, Save the Children UK.
- Elliot, Diane Lynn. 2012. The Global Orphan Crisis: Be the Solution, Change Your World Paperback Publisher: Moody Publishers; New Edition
- Encyclopedia of Children and Childhood in History and Society, 2004, Volume 2, pp. 638 - 640 Indian Orphanages. Marilyn Irvin Holt. New in paperback: October 2004
- Gibbons, J. L. & Rotabi, K. S., 2012 Best practices in implementing the Hague Convention on Intercountry Adoption.
- Graff, E.J. 2008 "The Lie We Love," Foreign Policy magazine, Nov./Dec. 2008
- Jociles, Maribel. nd. Construcción de los roles paternos en los procesos de adopción internacional: El papel de las instituciones intermediarias / The Construction of Paternal Roles in International Adoption Processes: the Role of Intermediary Institutions
- Johnny Carr, Laura Captari. 2013. Orphan Justice: How to Care for Orphans Beyond Adopting Publisher: B&H Books
- Johnson, Dana. 2005 International Adoption: What Is Fact, What Is Fiction, and What Is the Future? The Pediatric Clinics of North America, 2005, Volume 52, Issue 5, pp. 1221 – 1246
- Joyce, Kathryn 2013 The Child Catchers: Rescue, Trafficking, and the New Gospel of Adoption Good intentions?
- Judith L. Gibbons (Ed.) and Karen Smith Rotabi (Ed.) 2012. Intercountry Adoption: Policies, Practices, and Outcomes Publisher: Ashgate Pub Co.
- Leventhal, Todd 1994 The Child Organ Trafficking Rumor: A Modern 'Urban Legend' A Report Submitted To The United Nations Special Rapporteur On The Sale Of Children, Child Prostitution, And Child Pornography By The United States Information Agency December United States Information Agency
- O'Connor, M.K. & Rotabi, K.S. 2012 Perspectives on child welfare: Ways of understanding roles and actions of current USA adoption agencies involved in intercountry adoptions. Publisher: Ashgate Press.
- Parker, Roy 2012 International child adoption and national catastrophes Adoption & Fostering, , Volume 36, Issue 1, p. 4

Patricia Fronck and Denise Cuthbert 2012 History Repeating . . . Disaster-Related Intercountry Adoption and the Psychosocial Care of Children Social Policy and Society, 07/2012, Volume 11, Issue 3, p. 429

Pertman, Adam 2001 Adoption Nation How The Adoption Revolution Is Transforming America Paperback: Basic Books; First Edition

Peter Selman, "Intercountry Adoption in the New Millennium,"; and "The Movement of Children for Transnational Adoption: Tables for Paper Presented at The Globalization of Motherhood Symposium," Institute of Commonwealth Studies, London, 14-16 October 2008

Smith Rotabi, Karen. 2012. Family Group Conferencing as a culturally adaptable intervention: Reforming intercountry adoption in Guatemala.

_____ 2011. Force, fraud, and coercion in some Guatemalan adoptions: High-profile abduction cases challenge the 'best interests of the child'

_____ 2011. Intercountry adoption baby boom prompts new US standards: Practice declines in the context of economic and social realities. Publisher: Immigration Law Association Press.

_____ 2011. In the era of reform: A review of social work literature on intercountry adoption.

_____ Guatemala City: Hunger protests amid allegations of child kidnapping and adoption fraud.

_____ 2012. Does the Hague Convention on Intercountry Adoption adequately protect orphaned and vulnerable children and their families?

_____ 2010 Social Work and Intercountry Adoption-Waterloo Adoption Summit of 2010.

UN (United Nations) Le Rapport Mondial sur la Violence à l'encontre des enfants a été produit par le Commissaire de la Commission Inter-Américaine des Droits de l'Homme, Paulo Sergio Pinheiro, ainsi que le Rapporteur sur les Droits de l'enfant de la même institution, dans son étude sur la Violence à l'encontre des Enfants au cours de son ancien rôle d'Expert au Secrétariat Général des Nations Unies. Voir [http://www.unicef.org/lac/Informe_Mundial_Sobre_Violencia_1\(1\).pdf](http://www.unicef.org/lac/Informe_Mundial_Sobre_Violencia_1(1).pdf)

US Congress. 2010 Fourth Annual Report to Congress on Public Law 109-95, The Assistance for Orphans and Other Vulnerable Children in Developing Countries Act of 2005 A Whole-of-Government Approach to Child Welfare and Protection 2005

SCANDALES D'ADOPTION

(voir a Schuster Institute of Investigative Journalism)

<http://www.brandeis.edu/investigate/index.html>

MISCELLANEOUS

Human Rights Watch, Fingers to the Bone: United States Failure to Protect Child Farm Workers 2 (2000)

Charles, Leon Derek and Sian Williams 2006 Early childhood care and education in the Caribbean (CARICOM states) Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2007 Strong foundations: early childhood care and education

Annexe 1. Centres sélectionnés pour le questionnaire auprès des enfants

Nom	Adresse actuelle	Type d'institution	Responsable	Téléphone	Statut	Enquêté
1. La main tendre	tabarre 36 A imp biata # 51	Orphelinat	Andre ismaite	3427-6861 / 3671-6281	De bonne qualité	√
2. Projet Papillon	Delmas 33 #5, rue grenadia village colofe	Orphelinat	Jhon Louis Dieubon	3424-0245 / 3458-1474 / 3688-1517 / 2943- 1757 (36881517)	de bonne qualité	√
3. Ambrassé un enfant	2, imp paciflor, rue Catalpa Delmas 75	Orphelinat	Delhomme sainte – Thérèse/Max ean Atoine	3624-7079/ 3690- 7028/3704- 7079	de bonne qualité	√
4. Organisation pour l'Encadrement des Demunis d'Haiti (OEDH)	Carrefour, Waney 87, # 466, Institution Mixte Toussaint Louverture	Orphelinat	Celianie Valmond	3703-3977 / 3554-1868 / 3464-6615 / 3554-1268	?	√
5. Centre de la Mission par la foi pour le secours des enfants demunis	Fontamara 43 # 7, Rue Sassine pres de l'Ecole par la foi	Orphelinat	Danielle Celicourt	3709-4471	à améliorer	√
6. Orphélinat thélusta pour le bien-etre de l'enfants deminus	Petion-ville, rue borno prolongee Mayaman	Orphelinat	Polinice varnia	38049984	à améliorer	√

Nom	Adresse actuelle	Type d'institution	Responsable	Téléphone	Statut	Enquêté
7. Rose Mina de Diegue	Pétionville, Route Freres, rue St-Louis Jeanty # 11, , pres de l'Hopital de la Communauté Haitienne	Orphelinat	Sandra, Rolande, Marie Claude, Osvaldo	3445-5913, 3462-4213, 3623-1676, 3797-8592	à améliorer	v
8. Maison d'accueil bon berger	Pétionville, 54, pernier 40 prolongé	Orphelinat	Casimir Hymler / Casimir wilfrid	3664-6252 / 3414-3271	de bonne qualité	v
9. Recolte humaine /Harvest for humanites	Kenscoff, 52, Duplan 5, Fermathe	Orphelinat	Narcisse Evelyne	Mie 3746-5124	à améliorer	v
10. Lakou Don Bosco	Port-au-Prince, Rue salésiens #1, La saline St Jean Boscot après le carrefour aviation.	Orphelinat	Perre Lefhène	3421-3014	de bonne qualité	v
11. Foyer Notre-Dame de la Nativité	Port-au-Prince, Fontamara 27, Rue Douyon # 8 bis	Crèche	Mme Eveline Louis Jacques, Stephan Louisa	2234-1429 / 3462-5154/3449-2729, 848-448-6394, 3462-5154/3751-3757/3723-5260	de bonne qualité	v

Nom	Adresse actuelle	Type d'institution	Responsable	Téléphone	Statut	Enquêté
12. Foyer Notre Dame de Fatima	Tabarre 36, Rue Sol Solon, Rue la Fleur #38	Orphelinat	Emile Elisabeth	3817-8934 (OK)	de mauvaise qualité	√
13. La maison du partage	Tabarre, Clercine 16,	Crèche	Magaly François	2812-6475. / 3767-37-70	de mauvaise qualité	√
14. Kay Bone Timoun	28, BIS IMP JEAN PHILIPPE, PERNIER	Crèche	Joseph Saline Montimor	3841-8624 / 3642-5183	de mauvaise qualité	√
15. Boy's orphanage	Carrefour, Ruelle Khan #10, rue charpentier, mahotièrè 79	Orphelinat	Gabriel Molien, Massolas Klenor	3462-7185 / 3405-6865 3894-8438/3689-6866	de mauvaise qualité	√
16. Divine Ministries In Hope For Children	Diquini 63 prolonge Rue Theard #36/ Carrefour, Mahotiere 75, prolongee # 104/,	Orphelinat	Jean Daniel / Miguel Fenelus	3705-7118/ 3746-5192/3431026 8	à améliorer	√
17. Hands and Feet Project	Jacmel, Cyvadier, rue	Orphelinat	Dr. Ken Pierce	3657-9076/3173-3215	à améliorer	√

Nom	Adresse actuelle	Type d'institution	Responsable	Téléphone	Statut	Enquêté
	canadienne #11					
18. Joy in Hope	Jacmel, Route de Meyer, Entrée Ballade night club	Orphelinat	Mangine Nicholas Patrick	3878-2886/3743-8858	de bonne qualité	v
19. Trinity House	Jacmel, route de Wolf 3	Orphelinat	Geilenfeld Michael Petit Homme	3759-1408, 3650-1868	à améliorer	v
20. Centre des jeunes fondation J.A Clermont	Jacmel, Haut Bassin Caïman/ Monchil II	Orphelinat	Mirlene Vivens	3705-5973 /3406-0311	de bonne qualité	v
21. VENEZ ENFANTS ET VIVEZ MIEUX	Carrefour, Mon Repos 38 Rue # 544	Orphelinat	Mme Francoise S. bastien / Frantz Bastien	3691-2441 (OK)/ 3931-0065	à améliorer	v
22. Centre de formation et de nutrition des enfants	Gonaïve, Route nationale #1, 4e section communale	Orphelinat	Jean Nadieul, John Milo	3780-2159, 3929-3036	à améliorer	v
23. Centre de Rehabilitation sociale des Gonaives + Ecole	Gonaïves, #41, route nationale #1, Descahos	Orphelinat	Charlenor Dieudonne	3715-0747	de mauvaise qualité	v

Nom	Adresse actuelle	Type d'institution	Responsable	Téléphone	Statut	Enquêté
24. Kay Espwa de Imda	Gonaïves, Bretagne 1 # 12	Orphelinat	Dufrene Alfrene	3632-1206	à améliorer	√
25. Centre Vie Marie Immaculee	Haut de St Marc Barbe	Orphelinat	Mme Dieudonne Batraverse	3710-0284	à améliorer	√
26. Haiti Children's Home (HCH)	Mirebalais, Ruelle des enfants, Artiboplage, Chatulee	Crèche	Patricia Smith, Cenob Mathieu	3430-6924, 3724-6147	de bonne qualité	√
27. Mathieu Vingt-huit	Lajeune - Pignon	Orphelinat	Paulius Lucien	3155-1759	mauvaise qualité	√
28. Orphelinat Haiti Mission Service	Lajeune - Pignon	Orphelinat	Pasteur Joseph Jeordany	3713-9925	aucune information	√
29. Maison Fortune orphanage Haiti	Hinche, Ruelle Veronique, Sheppa	Orphelinat	Jean Louis Lefort, Joseph Petrice	3724-8504 / 3915-8005/ 3655-1170	aucune information	√

Annexe 2 Questionnaire Appel et Directeur (version française)

1-Bonjour/Bonsoir. Nous travaillons pour le compte de l'IBESR. C'est une etude que nous menons et nous allons partager les informations avec des organismes serieux qui peuvent aider les enfants. Nous aimerions visiter votre local et aussi vous posez quelques questions. Tout ce que vous direz restera secret. Nous vous remercions deja si vous etes d'accord, sionon pourriez-vous nous introduire aupres d'une personne pouvant repondre a nos questions? S'il n'y a personne nous allons considerer s=cela comme un refus.

2- Enqueteur*

3- Departement de residence du repondant*

4- Quartier ou se trouve le centre*

5- Quel est le nom de l'institution?*

6- Quel est le statut du centre?*

- fonctionne
- n'existe plus
- existe mais il n'y a pas d'enfants
- deplacer
- autre

7- Le repondant veut repondre ou pas?*

- Oui
- Non

INFRASTRUCTURE

8- Quel type de centre?*

- orphelinat
- creche
- pour les enfants de la rue
- pour handicape
- autre

9- Nom du directeur du centre*

9.9. Sexe du directeur du centre*

- Feminin

- Masculin

10- Numero de telephone du directeur du centre*

11- Numero de telephone du centre*

12- Second numero de telephone du centre*

13- Troisieme numero de telephone du centre*

14- Email du centre*

15- Sur combien de "centieme" est bati le centre?*

REPONDANT

16- Nom du repondant 10.1- Sexe du repondant*

- Feminin
- Masculin

17- Quel poste occupez-vous au sein du centre?*

- directeur adjoint
- concierge/gerant du centre
- enseignant
- employe du centre
- autre

18- Quel est votre nationalite?*

- Haitien
- Americain
- Canadien
- Autre

ENFANTS

19- Combien d'enfants compte le centre?*

20- Combien de fille?*

21- Parmi les filles, combien d'entre elles dorment dans le centre?*

22- Combien de garcon?*

23- Quel age a le plus jeune des enfants?*

24- Quel est l'age du plus grand des enfants?*

25- Parmi les garçons, combien d'entre eux dorment dans le centre?*

26- Combien d'enfants au total dorment dans le centre?*

27- Y a-t-il des enfants handicapés dans le centre?*

- Oui
- Non

28- Acceptez-vous les enfants seropositifs ou atteints du VIH?*

- Oui
- Non

ENFRASTRUCTURE

29- Avec quel matériaux est bâti le centre?*

- mur et plafond en béton
- mur et plafond de tôle
- en bois et tôle
- autre

30- Combien de toilette y a-t-il?*

30.1- Quel type de toilette?*

- WC
- toilettes en bois
- toilettes en béton
- aucun

31- Ou sont placés les toilettes?*

- à l'intérieur
- dans la cour

32- Combien de toilettes est en service en ce moment?*

- tuyaux
- camion
- à la rivière/source
- pluie
- puit
- fontaine
- autre
-

33- Combien de temps prenez-vous pour aller chercher de l'eau?*

- dans la cours
- moins de 15 minute
- moins de 30 minute
- 2 heures
- plus d'une heure

34 -Ou trouvez-vous de l'eau pour boire?*

- tuyaux
- camion
- a la riviere/source
- pluie
- puit
- fontaine
- nous l'achetons tout traitee

35- Traitez-vous cette eau?*

- Oui
- Non

36- Combien de television y a-t-il dans le centre?*

37- Combien de radio y a-t-il dans le centre?*

38- Y a-t-il une bibliotheque dans le centre?*

- Oui
- Non

39- Y a-t-il un espace de jeux (balancoires, bac a sable, etc...) pour les enfants?*

- Oui
- Non

40- Y a-t-il un/des terrain (s) ou les enfants peuvent jouer?*

- Oui
- Non

41- Le centre a-t-il une voiture a sa disposition?*

- Oui
- Non

42- Y a-t-il une trousse de premiers soins?*

- Oui

- Non

43- Dans quel état se trouve la trousse de premiers soins?*

- mauvais
- bien
- bon
- très bon

44- Y a-t-il un code de conduite écrit et publié où tous les employés peuvent le voir?*

- Oui
- Non

45- Y a-t-il un lieu pour recevoir les visiteurs?*

- Oui
- Non

RESPONSABILITE

46- Où les enfants vont-ils pour les soins médicaux?*

- hôpital privé
- hôpital public
- dispensaire
- clinique
- Médecin "feuille"
- Autre

47- En cas d'urgence, où conduisez-vous les enfants?*

- hôpital privé
- hôpital public
- dispensaire
- clinique
- Médecin "feuille"
- Autre

48- Quand a-t-on fait un bilan de santé pour les enfants?*

- depuis un mois
- depuis 3 mois
- depuis 6 mois
- depuis 1 an
- depuis 1 an 6 mois
- depuis 2 ans
- jamais

DISCIPLINE

49- Quel genre de punition?*

- a genou
- a genou sur une grage
- corvee
- Interdiction de jouer
- Interdiction de manger
- debout sur un pied
- debout dans un coin
- taper
- donner une fessée
- donner une fessée
- autre genre de fessée
- rien
- ne peut répondre
- autre

NOURRITURE

50- Combien de grosses casseroles y a-t-il a la cuisine?*

51- Combien de casseroles de taille moyenne y a-t-il a la cuisine?*

52- Combien de petites casseroles y a-t-il a la cuisine?*

53- Y a-t-il une reserve de charbon ou de gaz pour la cuisson?*

- Oui
- Non

54- Combien de repas prennent les enfants par jour?*

- un par jour
- 2 par jour
- 3 par jour

55- PAM distribue-t-il de la nourriture?*

- Oui
- Non

56- D'autres ONG donnent-elle de la nourriture pour les enfants?*

- Oui
- Non

57- Donne-t-on des fruits aux enfants lors des repas?*

- Oui
- Non

58- Est-ce qu'on leur donne du jus et de la viande a chaque diner?*

- Oui
- Non

DORMIR

59- Combien de chambre y a-t-il?*

60- Combien y a-t-il de lit au total?*68- Les filles et les garcons partagent-ils la meme chambre?*

- Oui
- Non

61- Est-ce que les tous petits dorment-ils avec des enfants plus grands?*

- Oui
- Non

62- Pouvons prendre une photo de la chambre ou dorment les enfants?*

- Oui
- Non

63- Y a-t-il un adulte qui dort dans la chambre avec les enfants la nuit?*

- Oui
- Non

TECHNIQUE DE SOIN

64- Combien de personne y a-t-il pour prendre soin des enfants?*PERSONNEL

65- Combien de gardiennes y a-t-il?*

66- Combien d'infirmieres y a-t-il?*

67- Combien de medecin y a-t-il?*

68- Combien de travailleur social y a-t-il?*

69- Combien de cuisiniere y a-t-il?*

70- Combien de menagere y a-t-il?*

71- Combien d'enseignant y a-t-il?*

72- Combien d'autre personne y a-t-il que nous n'avons pas citer?*

73.-Quel est le plus haut nivo atteint par le personnel le plus qualifie du centre?*

74-Quel est le plus haut nivo atteint par le second personnel le plus qualifie du centre?*

75- Y a-t-il du personnel ayant une formation special concernant la gestion des enfants?*

- Oui
- Non

76- Vous parlez au directeur ou a une autre personne pouvant repondre a toutes les autres questions?

- Oui
- Non



SI NON, ARRÊTER

SI OUI, CONTINUER

77- Qui est le propriétaire du bâtiment?*

- pour le fondateur du centre
- pour l'organisation
- pour le directeur
- pour l'état
- ne répond pas
- location
- autre

78- Qui a financé la construction de l'institution?*

- partenaire étranger
- l'état
- l'église
- la communauté
- les fondateurs
- ne sait pas
- autre

79- Qui est le propriétaire du terrain?*

- pour le fondateur du centre
- pour l'organisation
- pour le directeur
- pour l'état
- ne répond pas
- location
- autre

80- Avez-vous des institutions dans d'autres pays comme partenaires?*

- Oui
- Non

81- Quel organisation est votre plus grand partenaire?*

- catholique
- adventiste
- protestant
- pentecotiste
- aucun
- autre

DRAFT

82- A quelle religion adhezerez-vous?*

- catholique
- adventiste
- protestant
- pencotiste
- aucun

EDUCATION

83- Y a-t-il une ecole primaire associee au centre?*

- Oui
- Non

84- Y a-t-il une ecole secondaire associee au centre?*

- Oui
- Non

85- Y a-t-il des enfants qui sont sponsorises par des etrangers?*

- Oui
- Non

ETRANJÈ

86- Combien? *104- Y a-t-il des enfants qui sont sponsorises par des haitiens?*

- Oui
- Non

87- Combien? *106- Ecevez-vous la visite de touriste parfois?*

- Oui
- Non

88- Quel est le principal objectifs de ces visites?*

- former le personnel
- visiter les enfants
- choisir des enfants a adopter
- apporter des choses aux enfants
- visiter l'organisation
- evaluer le travail qui est fait
- Travailler dans l'infrastructure
- autre

89- Quel pourcentage de ces visiteurs reviennent une seconde fois?*

90- Quel pourcentage de ces visiteurs reviennent une troisième fois?*

91- Est-ce qu'il y a une enquête pour déterminer si ces visiteurs sont des criminels?*

- Oui
- Non

92- A-t-on l'habitude d'adopter des enfants dans le centre?*

- Oui
- Non

93- Connaissez-vous la "Convention de la Haye sur la Protection des enfants et la coopération en matière d'Adoption internationale"?*

- Oui
- Non

94- Vous rappelez-vous de la dernière fois qu'une loi concernant l'adoption a été votée?*

- Oui
- Non

95- Quand les enfants ont-ils le droit de visiter leurs parents?*

- quand eux ou leurs familles veulent
- en vacances
- autre

96- Quand les familles ont-elles le droit de visiter l'enfant (famille biologique)?*

- quand eux ou leurs familles veulent
- en vacances
- autre

PRISE EN CHARGE

97- Combien d'enfants compte le centre?*

98- Combien de fille?*

99- Combien de garçon?* 132- Avez-vous une liste de tous les enfants du centre?*

- Oui
- Non

100- Avez-vous un dossier de tous les enfants du centre?*

- Oui
- Non

101- Acceptez-vous n'importe quel enfant?*

- Oui
- Non

102- Est-ce vous qui chechez les enfants ou c'est leur parent ou d'autres personnes qui vous amènent les enfants?*

- nous partons à leur recherche
- famille ou d'autres personnes
- la même
- ne peut répondre

103- Quelle est la première condition pour être admis au centre?*

- leurs parrains sont morts
- leur famille les néglige ou les a abandonné
- leur famille abuse d'eux
- leur famille n'a pas de moyen
- pour une meilleure éducation
- ne peut répondre
- autre

104- Quelle est la seconde condition pour être admis au centre?*

- leurs parrains sont morts
- leur famille les néglige ou les a abandonné
- leur famille abuse d'eux
- leur famille n'a pas de moyen
- pour une meilleure éducation
- ne peut répondre
- autre

105- Est-ce que ces conditions sont écrites quelque part?*

- Oui
- Non

106- Quelle est la première raison pour un enfant de laisser le centre?*

- leur parrain a plus de moyen désormais
- trop âgé
- d'autres personnes les prennent
- ne peut répondre
- autre

107- Quelle est la seconde raison pour un enfant de laisser le centre?*

- leur parrain a plus de moyen desormais
- trop age
- d'autres personnes les prennent
- ne peut repondre
- autre

108- Est-ce que ces conditions sont ecrites quelque part?*

- Oui
- Non

109- Apres combien de temps pouvez-vous reviser votre point de vue concernant l'admission d'un enfant?*

- hebdomadairement
- tous les mois
- tous les 2 mois
- tous les 3 mois
- tous les 6 mois
- chaque annee
- plus que chaque annee
- jamais
- ne sait pas
- autre

110- Est-il necessaire de fournir une preparation speciale aux enfants qui quittent le centre?*

- Oui
- Non

111- Fournissez-vous une preparation speciale aux enfants qui quittent le centre?*

- Oui
- Non

112- Suivez-vous les enfants apres leur sortie au centre?*

- Oui
- Non

113- Sur chaque 10 enfants, combien ont une mere ou un pere ou les deux parents?*

114- Combien d'enfants etaient en situation de "reste avec" avant d'etre admis au centre?*

115- Combien d'entre les enfants ont des employes comme parents?*

ABUS, CONNAISSANCE DE LOI

116- Selon vous quel serait le plus grave abus qui puisse survenir a un enfant dans un centre?*

- abus sexuel
- abus violence
- abus psychologique
- rien
- autre

117- Quel autre abus selon vous?*

- abus sexuel
- abus violence
- abus psychologique
- rien
- autre

118- Quel est la derniere fois vous avez eu a faire face a des abus?*

- abus sexuel
- abus violence
- abus psychologique
- rien
- autre

119- Quand cela s'est passe?*

- cette annee
- l'annee derniere
- il y a 2 ans
- il y a 3 ans
- il y a plus de 3 ans
- ne s'en souvient pas
- ne peut repondre
- ne sait pas

120- Qu'avez-vous fait?*

- appel les casec et les asec
- contacter la police
- contacter l'IBESR
- ne peut repondre
- ne sait pas
- autre

121- Connaissez-vous la loi concernant les punitions affligées aux enfants?*

- Oui
- Non

122- Y a-t-il une récréation pour les enfants tous les jours?*

- Oui
- Non

123- Les enfants ont-ils des devoirs à faire chaque jour?*

- Oui
- Non

124- Connaissez-vous la loi sur le travail des enfants?*

- Oui
- Non

125- Avez-vous jamais entendu parler de la "Déclaration des droits des enfants"?*

- Oui
- Non

126- Quelle méthode de comptabilité est mise en place?*

- calcul mental
- comptabilité informatisée
- comptabilité sur papier
- ne peut répondre
- il n'y en a pas
- autre

127- Avez-vous l'habitude de voyager à l'étranger?*

- Oui
- Non

128- Quelle stratégie d'urgence est mise en place en cas de manque d'argent?*

- emprunter de l'argent
- le remplacer par le directeur adjoint
- demander de l'aide à l'état
- faire appel à une organisation partenaire
- fermer l'institution
- ne sait pas
- autre
- aucun

129- Que feriez-vous avec les enfants si vous deviez fermer le centre?*

- les donner a d'autres institutions
- les renvoyer chez eux
- faire appel a l'etat
- ne sait pas
- autre

130- Par quel moyen recevez-vous des informations du GDH ou de l'IBESR?*

- par mail
- par telephone
- par radio
- journal
- quand il y a une rencontre
- lettre
- autre

131- Le personnel du centre a-t-il recu une formation dans le cadre de ce travail?*

- Oui
- Non
- Quelques uns

132- C'est quand la derniere fois que vous avez eu la visite d'un representant de l'IBESR?*

- 1 jour
- 2 jour
- 3 jour
- 1 semaine
- 2 semaine
- 3 mois
- 6 ois
- plus de 6 mois
- ne peut pas repondre

133- C'est quand la dernière fois que vous avez eu la visite d'un représentant agréé?*

- 1 jour
- 2 jour
- 3 jour
- 1 semaine
- 2 semaine
- 3 mois
- 6 ois
- plus de 6 mois
- ne peut pas répondre

134-C'est quand la dernière fois que vous avez eu la visite d'un inspecteur de l'UNICEF?*

- 1 jour
- 2 jour
- 3 jour
- 1 semaine
- 2 semaine
- 3 mois
- 6 mois
- plus de 6 mois
- ne peut pas répondre

135-C'est quand la dernière fois que vous avez eu la visite d'un inspecteur quelconque d'une organisation de la protection de l'enfance?*

- 1 jour
- 2 jour
- 3 jour
- 1 semaine
- 2 semaine
- 3 mois
- 6 ois
- plus de 6 mois
- ne peut pas répondre

136- Coordonnees GPS*

- latitude (x.y °)
- longitude (x.y °)
- altitude (m)
- accuracy (m)

FIRST DRAFT

Annexe 3 Appel et Directeur (version créole)

Bonjou/Bonswa. N ap fe yon etud pou IBESR. Etud sa n ap fe ak oganis ki serieu epi ki vle ede ti moun. Objektif se pou konpran instititsyon ki ede ti moun, sa yo manke, sa yo gen pou ofri. Enfomasyon antretyen sa ap rete konfidansyel. Kelkeswa saw di IBESR pap itilize saw di yo kont ou oubyen poul ka konplete yon lot anket. Siw paka reponn kesyon yo, silvouple refere nou yon moun ki kalifye ki ka fe sa. Si pa gen lot moun, nap konsidere sa tankou yo refi.

1- Ankete*

1.2- Depatman kote repondan rete*

2- Katye kot sant la ye*

3- Ki non sant lan?*

5- Ki stati sant lan?*

7- Vle oubyen kapab reponn?*

Wi
Non

7.1- Ki tip sant li ye?*

ofelina
krech
pou ti moun lari
pou andikape
lot

8- Non direkte sant lan*9. Direkte se fi o gason?*

Fi
Gason

9.1- Telefonn direkte sant lan*

9.2- Telefonn sant lan*

9.3- dezyem Telefonn sant lan*

9.4- twazyem Telefonn sant lan*

9.5- Email sant lan*

9.6- Sou ki kantite sant yem te sant lan ye?*

REPONDAN

10- Non repondan an 10.1- Seks repondan an*

Fi

Gason

11- Ki pos ou okipe nan sant lan?*

direkte

epous direkte

direkte adjwen

konsyej/jeran sant lan

anseyan

Anplwaye sant lan

Lot

12- Ki nasyonalite w?*

ayisyen

ameriken

kanadyen

Lot

TIMOUN

13- Konbyen timoun ki genyen nan sant lan?*

14- Konbyen fi?*

15- Nan fi yo, konbyen ki domi nan sant lan?*

16- Konbyen gason domi nan sant?*

17- Ti moun ki pi piti a, ki laj li genyen?*

18- Ti moun nan ki pi gran, ki laj li genyen?*

19- Nan gason yo, konbyen ki domi nan sant lan?*

20- Konbyen timoun ki domi nan sant lan en tou? * 21- Eske gen timoun ki andikape nan sant lan?*

Wi

Non

24- Eske nou akseptè ti moun ki gen SIDA/VIH?*

Wi

Non

INFRASTRUKTI

26- A ki materyo batiman an fet?*

blok epi kouvri ak beton

blok epi kouvri ak tol

An bwa epi kouvri ak tol

lot

27- Konbyen twalet ki genyen? *28- Ki tip twalet yo ye?*

twalet modenn (WC)

twalet an bwa

twalet an beton

okenn twalet

29- Ki kote yo plase twalet yo?*

andedan edifis la

deyo nan lakou

30- Konbyen twalet ki fonksyonel nan moman an?*

31- Kote nou plis jwenn dlo pou sevis kay la?*

tiyo

nou achte kamyon dlo

nan rivye/sous dlo

lapli

pi

fontenn

lot

32- Konbyen tan ou pran pouw al pran dlo sa ?*

nan lakou a

mwens ke 15 minit

mwens ke 30 minit

1 ed tan

plis ke 1ed tan

33 -Kote nou jwenn dlo poun bwe?*

tiyo
nou achte kamyon dlo
nan rivye/sous dlo
lapli
pi
fontenn
nou achte dlo tou trete

34- Eske nou trete dlo nou bwe a?*

Wi
Non

36- Konbyen televizyon ki genyen?*

37- Konbyen radyo ki genyen?* 39- Eske gen yon bibliotek nan sant lan?*

Wi
Non

41- Eske gen balanswa, glisad, espas ki rezeve pou timoun jwe?*

Wi
Non

42- Eske gen teren/lakou pou timoun jwe?*

Wi
Non

43- Eske gen machin pou sevis sant lan?*

Wi
Non

46- Si gen first aid kit la?*

Wi
Non

47- Eta first aid kit?*

pa bon ditou
ok
bon
bon net

48- Kod de kondwit ekrit epi byen plase pou tout anpwlaye we l?*

Wi
Non

51- Eske gen kote pou resevwa vizite?*

Wi

Non

RESPONSABILITE

53- Kote timoun yo jwenn swen sante?*

swen sante

lopital prive

lopital piblik

dispense

linik

dokte fey

lot

54- Kote yo mennen timoun yo nan ka ijans?*

lopital prive

lopital piblik

dispense

linik

dokte fey

lot

55- ki denye fwa yo te fe bilan sante pou timoun yo?*

depi yon mwa

depi 3 mwa

depi 6 mwa

depi 1 lane

depi 1 lane 6 mwa

depi 2 lane

sa pa janm fet

DISIPLIN

56- Ki metod de pinisyon nou konn sevi avek ti moun yo?*

ajenou
 ajenou sou graj
 kove
 entediksyon jwe
 entediksyon manje
 kanpe sou yon pye
 kanpe nan kwen
 kale sou min
 kale sou janm
 kale sou deye
 kale lot
 anyen
 pa ka repon
 lot

MANJE: Al kanpe nan kwizin

57. Konbyen gwo chodye yo genyen nan kwizen?*

58. Konbyen mwayen choye yo genyen nan kwizen?*

59. Konbyen ti chodye yo genyen nan kwizen?*

60. Eske yo gen resev de chabon oubyen gaz pou kwit manje?*

Wi
 Non

61- Konbyen repa timoun yo pran pa jou?*

youn pa jou
 2 pa jou
 3 pa jou

62- Eske PAM konn bay manje?*

Wi
 Non

63- Eske lot ONG konn bay manje pou yo?*

Wi
 Non

64- Eske yo ba yo fri (fig, pom, rezen, eks...) nan manje yo?*

Wi

Non

65- Eske yo ba yo vyann ak ji chak manje midi?*

Wi

Non

ZAFE DOMI: al kanpe nan yon nan chanm kot ti moun yo domi

66- Konbyen chanm domi ki genyen?*

67- Konbyen kabann ki genyen an total?*

68- Eske ti fi ak ti gason domi nan menm chanm?*

Wi

Non

69- Eske ti moun piti domi ak sa ki pi gran nan menm chanm?*

Wi

Non

70- Eske yo dako pou pran foto chanm kot ti moun yo domi?*

Wi

Non

72- Eske gen yon granmoun ki domi nan chanm nan lannwit?*

Wi

Non

TEKNIK SWEN/ PESONEL

73- Konbyen moun kap travay spesyalman pou pran swen timoun yo?*

74- Konbyen gadyenn ki genyen?*

75- Konbyen enfimye ki genyen?*

76- Konbyen dokte ki genyen?*

77- konbyen travaye sosyal?*

78- Konbyen kizinye ki genyen?*

79- Konbyen menaje ki genyen?*

80- Konbyen anseyan ki genyen?*

81- Konbyen lot moun ki genyen ke nou pa site?*

82.-Nan tout moun nan sant, moun ki rive pi lwen nan zafe lekòl la, ki nivo li fe?*

Kindergarten
 1eme ane fondamantal
 2eme ane fondamantal
 3eme ane fondamantal
 4eme ane fondamantal
 5eme ane fondamantal
 6eme ane fondamantal
 7eme Seconde
 8eme Sekonde
 9eme Sekonde
 3eme Sekonde
 Segonn
 Reto
 Filo
 Inivesite
 Lekol pwofesyonel
 Okenn

83-Epi apre moun sa, sak gen plis lekòl, ki nivo li fe?*

Menm baga ke anvan

84- Eske gen travay oubyen responsab ki gen fòmasyon espesyal nan dirije ti moun?*

Wi
 Non

86- W ap pale avèk dirèkte o yo ka jwenn dirèkte o lot moun pou repon tout res kesyon yo?

Wi
 Non

87- Ki met batiman an?*

fondate oganizasyon an
 oganizasyon an
 dirèkte a
 leta
 pa ka reponn
 lwe
 Lot

88- Kiyes ki te finanse konstriksyon enstitisyon an?*

Patne etranje
Leta
Legliz
kominote a
fondate yo
pa konnen
lot

89- Ki met te a?*

fondate oganizasyon an
oganizasyon an
direkte a
leta
pa ka reponn
lwe
Lot

90- Eske nou gen patenarya ak lot enstitisyon nan lot peyi?*

Wi
Non

93- Ki pi gwo oganizasyon ki patnew?*

94- Ak ki relijyon li mache?*

katolik
advantis
protestan
pankotis
okenn
Lot

95- Epi sant sa, ak ki relijyon li mache?*

katolik
advantis
protestan
pankotis
okenn
Lot

EDIKASYON

96- Eske nou gen yon lekòl prime ki asosye avek sant la?*

Wi
Non

100- Eske nou gen yon lekòl segondè ki asosye avek sant la?*

Wi
Non

102- Eske gen timoun ki gen blan kom sponso ki voye ed bay yo?*

Wi
Non

103- Konbyen? *104- Eske gen timoun ki gen Aisyen an Ayiti ki sponso yo?*

Wi
Non

105- Konbyen? *106- Eske nou konn resevwa vizite ki sot lot bò?*

Wi
Non

109- Ki prensipal objektif vizit sa yo?*

fe fomasyon pou pesonel
vizite timoun
chwazi timoun pou adopte
pote bagay pou timoun yo
vizite oganizasyon an
evalye travay kap fet
travay nan enfrastrikti
Lot

111- Nan chak 10 vizite, konbyen tounen yon dezyèm fwa?*

112- Nan chak 10 vizite, konbyen tounen yon twazyèm fwa?*

113- Eske gen yon anket ki fet sou vizite sa yo pou evalye si yo gen kriminal ladan?*

Wi
Non

114- Eske yo konn adopte timoun nan sant lan?*

- Wi
- Non

117- Eske ou konnen "Convention de la Haye sur la Protection des enfants et la coopération en matière d'Adoption internationale"?*

- Wi
- Non

119- Eske ou sonje ki le te denye fwa leta pase yon nouvo lwa sou adopsyon?*

- Wi
- Non

125- Ki le ti moun gen dwa vizite fanmi yo (fanmi natal)?*

- Le yo oubyen fanmi vle
- Sou vakans
- lot

127- Epi ki le fanmi gen dwa vin visite ti moun yo (fanmi natal)?*

- Le yo oubyen fanmi vle
- Sou vakans
- lot

129- Konbyen timoun ki genyen nan sant lan anko?*

130- Konbyen fi?*

131- Konbyen gason?*

- Wi
- Non

132- Eske ou gen yon lis de tout ti moun ki nan sant la?*

- Wi
- Non

136- Eske ou gen yon dosie sou chak ti moun ki nan sant la?*

- Wi
- Non

141- Eske ou aksepte kinpot ti moun ?*

- Wi
- Non

142- Eske se nou ki plis cheche timoun yo, oubyen se paran oubyen lot moun ki vin kote nou avek timoun yo?*

nou ki plis cheche yo
fanmi o lot moun ki pote bay nou
menm bagay
pa ka reponn

143- Nan lis anba di m ki kondisyon ou plis aksepte timoun nan sant lan?*

parenn yo mouri
fanmi neglije o abandone yo
fanmi ap abize yo
fanmi pa gen mwayen
pou bon edikasyon
pa ka reponn
lot

145- Nan lis anba di m ki dezyem kondisyon ou plis aksepte timoun nan sant lan?*

parenn yo mouri
fanmi neglije o abandone yo
fanmi ap abize yo
fanmi pa gen mwayen
pou bon edikasyon
pa ka reponn
lot

147- Eske ou gen sa ekri yon kote, egzakteman anba ki kondisyon ou aksepte yon ti moun?*

Wi
Non

151- Pou ki primye pi gwo rezon ti moun yo kon sot nan sant la?*

paren vin gen mwayen
rive nan laj
lot moun pran yo
pa ka reponn
lot

153- Pou ki dezyem pi gwo rezon ti moun yo ka sot nan sant la?*

paren vin gen mwayen
rive nan laj
lot moun pran yo
pa ka reponn
lot

155- Eske ou gen ni ekri yon kote egzakteman anba ki kondisyon yon ti moun sipoze sot nan sant la?*

Wi
Non

158- Apre ou pran yon timoun, nan konbyen tan nou konn revize rezon li avek nou?*

chak semenn
chak mwa
chak 2 mwa
chak 3 mwa
chak 6 mwa
chak ane
plis ke chak ane
janme
pa konnen
lot

159 - Eske li nesese pou bay ti moun yon kalite de preparasyon espesyal pou soti nan sant la?*

Wi
Non

160 - Eske nou bay ti moun yon kalite de preparasyon espesyal pou soti nan sant la?*

Wi
Non

165 - Eske ou swiv ti moun yo apre yo sot nan sant la?*

Wi
Non

169- Nan chak 10 timoun ou genyen konbyen ou ta di gen maman oubyen papa oubyen toude?*

170- Konbyen timoun ki te restavek anvan yo vin nan sant lan?*

171- Konbyen timoun ki la ki pitit o fanmi youn nan anplwaye yo obyen fanmi direkte o epous li?*

172- Nan opinyon pa w, ki kalite de abus ki pi grav ki ka fet nan yon sant?*

abi seksyel
abi vyolans
abi sikolajik
anyen
lot

174- E apre sa, , ki kalite de abus ki pi grav ki ka fet nan yon sant?*

abi seksyel
abi vyolans
abi sikolajik
anyen
lot

176- Epi denye fwa nou te gen yon ka de abus nan sant la, ki sa li te ye?*

abi seksyel
abi vyolans
abi sikolajik
anyen
lot

178- Ki le li te ye?*

ane sa
ane pase
2 an pase
3 an pase
plis ke 3 an pase
pa sonje
pa ka reponn
pa konnen

179- Ki sa nou te fe?*

rele asek o kasek
kontakte lapolis
kontakte IBESR
pa ka repon
pa konnen
lot

183- Eske ou konnen lwa ki govenen pinisyon ke gran moun ka bay ti moun yo?*

Wi
Non

191- Eske ti moun gen yon rekreyasyon yo fe chak jou?*

Wi
Non

193- Eske ti moun yo gen yon kalite de devwa yo sipose fe chak jou?*

Wi
Non

195- Eske ou konnen lwa de travay ti moun yo?*

- Wi
- Non

197- Eske ou janme tande de Declaration de Dwa Ti Moun?*

- Wi
- Non

99- ki metod kontabilite pwinsipal ki an plas?*

- konte nan tet
- kontabilite enfomatize
- kontabilite sou papye
- pa ka repon
- pa genyen
- lot

200- Eske ou konn vwayaje lotbo?*

- Wi
- Non

203- Ki strateji ijans ki genyen si ou mouri oubyen si ta manke lajan?*

- prete lajan
- mete direkte adjwen an nan plas li
- mande leta ed
- rele yon oganizasyon ki patne nou
- nap femen enstitisyon an
- pa konnen
- lot
- okenn

204- Ki sa ou t ap fe ak timoun yo si ou oblije femen sant lan?*

- bay lot institisyon
- voye yo lakay pa yo
- rele leta
- pa konnen
- lot

205- Koman ou resevwa enfomasyon GDH oubyen de IBESR?*

- pa mail
- pa telefonn
- nan radyo
- nan jounal
- le gen rankont
- yo voye let
- lot

206- Eske moun kap travay yo resevwa fomasyon espesyal pou travay avek ti moun yo?*

- Wi
- Non
- kek ladan

209- Ki denye fwa yon reprezantan IBESR te vin vizite nou?*

- 1 a 3 mwa
- 4 a 6 mwa
- 7 mwa a 1 ane
- 1 ane a 2 ane
- 3 ane
- 4 ane
- 5 ane
- plis ke 5 ane
- pa ka reponn
- Lot

210- Ki denye fwa yon reprezantan agree te vin vizite nou?*

- 1 a 3 mwa
- 4 a 6 mwa
- 7 mwa a 1 ane
- 1 ane a 2 ane
- 3 ane
- 4 ane
- 5 ane
- plis ke 5 ane
- pa ka reponn
- Lot

211-Denye fwa yon inspekte de UNICEF vizite nou, ki le li te ye?*

- 1 a 3 mwa
- 4 a 6 mwa
- 7 mwa a 1 ane
- 1 ane a 2 ane
- 3 ane
- 4 ane
- 5 ane
- plis ke 5 ane
- pa ka reponn
- Lot

212-Denye fwa kinpot inspekte de kinpot lot oganis te vizite ou, ki le li te ye?*

- 1 a 3 mwa
- 4 a 6 mwa
- 7 mwa a 1 ane
- 1 ane a 2 ane
- 3 ane
- 4 ane
- 5 ane
- plis ke 5 ane
- pa ka reponn
- Lot

213 - Pran koodone GPS*

GPS coordinates can only be collected when outside.

- Satellite
- latitude (x.y °)
- longitude (x.y °)

Annexe 4. Questionnaire « gens de la rue » (version française)

Questionnaire Pour Stratifié 600 Interview, Enquête Péri-Urbain, Urbain Et Rural

Bonjour/Bonsoir. Nous faillons une etude....

- 1- Enqueteur*
2. Departement de residence du repondant*
 - 2.1. Quartier de residence du repondant*2
 - 3.1. Sexe du repondant*
 - Feminin
 - Masculin
 - 3.2 Occupation principale du repondant*
4. Niveau d'education*
5. D'apres vous, un orphelinat est-il benefique?*
 - plus de mal
 - plus de bien
6. Connaissez-vous des enfants qui sont dans des orphelinats?*
 - Oui
 - Non
7. Pensez-vous que la plupart des enfants dans les orphelinats viennent des provinces?*
 - province
 - ville
 - La meme
- 8- Tenant compte de ces deux raisons, quel serait la premiere raison pour laquelle les gens envoient des enfants dans des orphelinats?*
 - plus a l'avantage des enfants
 - plus pour aider la famille a l'avenir
11. Si une personne a un enfant dont elle ne peut pas en prendre soin et n'a aucune aide pour le faire, avec qui doit-elle confier cet enfant?*
 - famille riche haitienne
 - orphelinat appartenant a des haitiens
 - orphelinat appartenant a des etrangers
 - Refuse de repondre

12. Quel est le deux plus grands dangers pour les enfants dans les orphelinats en Haiti? (plusieurs choix possibles)*

- abus sexuel
- vol d'organes
- manque d'education
- ils vendent les enfants
- ils maltraitent les enfants
- les enfants vivent mal
- autre

14. Selon vous, qui possede plus d'orphelinat en Haiti?*

- Etranger
- Haitien
- La meme

15. Quel est la principale raison pour laquelle les etrangers creent des orphelinats?*

- pour aider l'enfant
- pour gagner de l'argent
- autre

16. Quel est la principale raison pour laquelle les haitiens creent des orphelinats?*

- pour aider l'enfant
- pour gagner de l'argent
- Ils n'en font pas
- Autre

17. Seriez vous ddu mem avis si on disait "Les orphelinats sont une affaire d'etranger"?*

- Oui
- Non

18. Seriez-vous pret a laisser un etranger adopter votre enfant et partir pour un autre pays avec?*

- Oui
- Non

22. Seriez-vous pret a laisser un Haitien adopter votre enfant?*

- Oui
- Non

28. En general, est-il preferable d'envoyer un enfant chez une personne au lieu de le placer dans un orphelinat?*

- Autre fanille
- orphelinat

24.1 Si une famille accepte qu'une autre famille adopte un de ces enfants, pensez-vous que l'autre famille doit supporter économiquement la famille de l'enfant adopté?*

Oui

Non

29. Quelle est la principale raison pour laquelle une personne accepte de placer son enfant chez quelqu'un en "restavek"?*

parce qu'ils n'ont pas de moyen
pour aider les enfants à aller à l'école
autre

31. Nom du répondant*

31.2 Numéro de téléphone du répondant*

32. Coordonnées GPS*

latitude (x.y °)

longitude (x.y °)

altitude (m)

accuracy (m)

FIRST DRAFT

Annexe 5. Liste des familles sélectionnées pour le questionnaire auprès des familles

Nom du centre	Nom des enfants	Adresse de la famille	Nom du/des parents ou relatifs	Téléphone	Survey	Explanation
Projet	Makenson	?	Crystinana (ti	48398302	No	no answer
Ambrassé un	Pierre Louis	BON REPOS	Ketya	34562487	survey	Upload
Ambrassé un	Guervara	?	Orelus	48581814	No	wrong
Ambrassé un	Charles	Port-à-	Marie	373778976	No	no answer
Projet	Emmauella	Leogane	Magaret	31454269	survey	Upload
Projet	Wideline	Silo		31552595	No	Number out
Papillon	Joacine			38196328		of service
Projet	Jesula	Martissant	Sivil	28107794	No	wrong
Projet	Labossire	Cite Soleil		28107794	No	wrong
Projet	Wood	Croix des	Guerda Clervil	47231547	survey	Upload
Maison	Auguste	Delmas 60	Dieula Louis	3619-3677	No	no answer
Maison	Frantzo	Cebonet	Kafou fey,rue	3719-7952	No	wrong
Maison	Jean felix	delmas 33	Jean felix	3829-0150	survey	Upload
Maison	Steevenson	kafou fey	Pierre berthia	3468-1823	no	Tel no service
Recolte	Erica Chery		Damercile	3824-4114	survey	Upload
Recolte	Mahotiere	morne a	Jean Marie	3749-6439	survey	Upload
VENEZ	Moricette	Rivière	Moricette	38609550	survey	Upload
VENEZ	Alexandre	carrefour	Legrand James	3 944 00 05	survey	upload
VENEZ	Elisseau	PauP	Dukens	3 347 3783	survey	upload
VENEZ	Alexandre	Rivière	Benissaint	3 191 0273	survey	upload
Foyer de	Carline	Unknown	Pierre Destin	3824-4916	survey	upload
Foyer de	Dianetelle	Unknown	Fenel Surin	4841-4742	No	out of service
Foyer de	Selene	Unknown	Monique	3630-1315	survey	upload
Foyer de	Guy Claude	Unknown	Katiana	4693-8308	survey	upload
Trinity	Unknown	cayes	Rice Fritza	338 116	no	parents own
Trinity	Jean Clarens	wolf, jacmel	Paul Cyprien	3 795 3787	survey	upload
Maison	Unknown	Raymond	Charles	3 115 1726	no	no answer
Maison	Unknown	marché	Duvivier	3 712 2657	no	no answer
Centre	Frantzo	Kafou	Cebonet	3719-7952	no	Father
Centre	Jean felix	delmas 33	Jean felix	3829-0150	survey	upload
Centre	Steevenson	kafou fey	Pierre berthia	3468-1823	no	voicemail
Divine	Marcelin	delmas 19	Yolene	38052765	survey	upload
Divine	Altema	Cayes	Evelyne	48326504	survey	upload
Divine		Mole	Jean Daniel	37057118	no	unavailable
Divine	Faustin	grand goave	junior Faustin	39224168	survey	upload
Fondasyon	Georges		Joseph Sonia	3476-9842	no	out of service
Fondasyon	Josue Colas		Francois	3698-0098	survey	upload
Fondasyon	Adma		Adma	3109-8395	no	out of service

Nom du centre	Nom des enfants	Adresse de la famille	Nom du/des parents ou relatifs	Téléphone	Survey	Explanation
Fondasyon	Edwins		Elene Pierre	3769-3571	survey	upload
Fondasyon	Carlos		Mona Orphee	3473-2732	no	wrong
Fondasyon	Rene Lucner		Rene Maxo	3481-4487	no	no answer
Fondasyon	Maxi Wilner		Rosana Maxi	3453-4117	no	voicemail
Fondasyon	Cindy		Marie Lourde	3726-5037	survey	upload
Fondasyon	Degramond		Clermicia	3673-6049	survey	upload
Maison	Plaisimé	Bois Verna	Plaisimé	4 216 0583	survey	upload
Maison	Louis Marie	Bassin Zim	Vital Telose (48652040	no	voice mail
Mathieu	Pierre Louis	La Pila	Delouche	4 606 5318	survey	upload
Mathieu	Pierre	Lajeune	Lucien Judna (3185	no	wrong
Haïti Mission	Dany Jozil (Au cap	Pierre Edwige	32946650	no	wrong
Haïti Mission	Bernard	PauP	Bernard	32292458	Survey	upload
Haïti Mission	Holy Kenley	Lajeune,	Hilaire	33330435	no	child of
Haïti Mission	Mercier	La Pilat	Mercier	37400876	no	left
Haïti Mission	Antoine	Ranquitte	Pierre Lucknas	36100180	survey	upload
Centre de	Pierre	Rte des Rails	Pierre Joseline	36378553	survey	upload
Centre de	Michel	Pont	Michel	36281011	Survey	upload
Centre de	Erius	Tarasse (Damis Chalice	32773415	no	wrong
Kay Espwa	Du Frantz	Jean Rabel	Jean Francois	44360606	no	voicemail
Kay Espwa	Tullien	St Marc	Joseph Marc (3 688 3205	no	voicemail
Centre de	Michel	Mandrin	Jean Louis	37241128	survey	upload
Centre de	Cadet	Descahos	Pasteur	37150747	no	voicemail
Centre Vie	Primé	PauP	Primé Martha	3 715 1874	survey	upload

Annexe 6. Services d'adoption agréés contactés aux Etats-Unis

Organisations qui ont répondues à la demande d'information concernant l'adoption en Haïti :

- America World Adoption
- European Adoption Consultants

Organisations qui n'ont pas répondues à la demande d'information concernant l'adoption en Haïti (par email et/ou téléphone)

- All Blessings International
- All God's Children International
- Building Arizona Families
- Carolina Adoption Services
- Love Basket
- MLJ Adoptions Inc.
- Wasatch International Adoptions

Annexe 7. Liste des centres pour le questionnaire auprès des directeurs

	Nom du centre	Département	Commune	Type de centre	Date de création
1	Eden Garden Orphanage	Artibonite	Saint-Marc	Centre	Mai 1998
2	Amis De Jesus	Ouest	Kenscoff	Centre	Mars 18, 2010
3	Boy's Orphanage	Ouest	Carrefour	Centre	Mai 16, 1966
4	Centre Chrétien De L'Enfant Haïtien	Ouest	Delmas	Centre	Mars 17, 1987
5	Centre De Formation Et De Nutrition Des Enfants	Artibonite	Gonaives	Centre	Mars 31, 1997
6	Centre De Réhabilitation Sociale Des Gonaives Ecole	Artibonite	Gonaives	Centre	Mars 01, 2003
7	Centre Vie Marie Immaculée	Artibonite	Gonaives	Centre	Janvier 10, 2010
8	Kay Espwa De Imda	Artibonite	Gonaives	Centre	Juillet 2010
9	La Maison Du Sourire	Ouest	Leogane	Centre	Février 1987
10	Lamb Centre Ministries Children Home/Hope Vision	Nord-Ouest	Port-De-Paix	Centre	Novembre 2012
11	Maison Des Enfants De Dieu	Ouest	Delmas	Centre	Awaiting response
12	Maison Fortune	PlateauCentral	Hinche	Centre	Février 19, 2000
13	Ministère D'Evangelisation Et De Secours Sans Frontière	Nord-Est	Ouanaminthe	Centre	Janvier 2000
14	Nous Et Les Autres	Nord	Cap Haïtien	Centre	Awaiting response
15	Orphelinat Thelusta	Ouest	Pétionville	Centre	Juillet 2011
16	Orphelinat Ledier	Plateau Central	Mirebalais	Centre	Octobre 13, 2001
17	Orphelinat Le Foyer D'Enfant Esprit De Vérité	Nord-Est	Ferrier	Centre	Octobre 22, 1982
18	Orphelinat Odasca	Ouest	Carrefour	Centre	Octobre 15, 1995
19	Zanmi Lakay	Ouest	Pétionville	Centre	Juillet 2010

	Nom du centre	Département	Commune	Type de centre	Date de création
20	Orphelinat Les Enfants de Jésus	Ouest	Kenscoff	Centre	Août 2005
21	Fondation pour les enfants d'Haiti	Ouest	Delmas	Centre	Awaiting response
22	Foyer accueil Lasalien	Nord-Ouest	Port-De-Paix	Centre	Octobre 4, 2008
23	Foyer des orphelins d'Haiti	Ouest	Port-Au-Prince	Centre	Juin 12, 2007
24	Foyer d'espoir pour enfants d'Haiti	Ouest	Port-Au-Prince	Centre	
25	Haiti children's home	PlateauCentral	Mirebalais	Centre	
26	Haiti Mission Service	Nord	Pignon	Centre	
27	Harvest for Humanity	Ouest	Kenscoff	Centre	
28	Hope children home	Nord-Ouest	Port-De-Paix	Centre	
29	Kenbe timoun yo nouvelle mission	Nord-Ouest	Saint-Louis-Du-Nord	Centre	
30	Foyer Lakay	Ouest	Cite Soleil	Centre	
31	Maison d'accueil bon berger	Ouest	Pétionville	Enfants des rues/délinquants	
32	Maison l'Espoir	Nord-Ouest	Port-De-Paix	Centre	
33	Mathieu 28	Nord	Pignon	Centre	
34	North western children's home	Nord-Ouest	Saint-Louis-Du-Nord	Centre	
35	Organisation pour l'encadrement des démunis D'Haiti	Ouest	Carrefour	Centre	
36	Crèche Ciel bleu	Ouest	Croix-Des-Bouquets	Crèche	
37	Les Petits Anges de Dieu/ God's littlest Angels	Ouest	Pétionville	Crèche	
38	Brebis de st. Michel de L'attalaye	Ouest	Pétionville	Crèche	
39	Children Of The Promise	Nord	Cap Haitien	Crèche	

	Nom du centre	Département	Commune	Type de centre	Date de création
40	Foyer Notre Dame De La Nativité	Ouest	Port-Au-Prince	Crèche	
41	Rivers Of Hope	Ouest	Pétionville	Crèche	
42	Rose Mina De Diegue	Ouest	Pétionville	Crèche	
43	Wings of Hope	Ouest	Kenscoff	Handicapés	
44	Location Mefibrochet	Ouest	Croix-Des-Bouquets	Handicapés	
45	Maison Des Benedictions	Nord	Quartier-Morin	Handicapés	
46	Centre de la mission par la foi pour le secours	Ouest	Carrefour	Enfants en domesticité	
47	Centre d'accueil de Carrefour	Ouest	Carrefour	Enfants des rues/délinquants	
48	Centre D'Accueil Des Enfants Démunis D'Haiti	Ouest	Croix-Des-Bouquets	Enfants des rues/délinquants	
49	Fondation Timoun Se Lespwa	Ouest	Leogane	Enfants des rues/délinquants	
50	Foyer Lakay	Nord	Cap Haitien	Enfants des rues/délinquants	
51	Kay Timoun	Ouest	Leogane	Enfants des rues/délinquants	

Annexe 8. Echantillon original des institutions sélectionnées au hasard pour le projet

	Nom	Adresse Actuelle	Type d'institution: orphelinat, creche, autre (précisé)	Responsable	Téléphone
PauP	1. New Life Link (foyer d'espoir pour les enfants d'Haiti)	Port-au-Prince, #261, route des Dalles, Fort Mercredi pres du Fort Mercredi/bolosse, fort mercredi #80, carrfour feuilles	Orphelinat	J. Jacob Bernard, Miltha St-Fleur	3457-7989/ 3862-0650/ 3103-6070
	2. Little Children of Jesus Home	Port-AU-Prince	Orphelinat		
	3. Institution Notre Dame Victor + Ecole Oeuvre Notre Dame des Victoires	Lalue #128	Orphelinat	Soeur Marie Veronique Robious	3835-8857/ 3556-8840
PV	4. Foyer du Soleil	Nouvelle Adresse d'apres Ambassade de France: Thomassin 25, rue de l'eglise n25, face a l'epicerie.		Dr. Elcy Lubin Faucher	3555-7331 / 3401-2912
	5. Foyer des Enfants demunis	Route de Freres, dans les Gallets Impasse Egal #27, Pres Pont Metallique/ rue la pepinière prolongée bas Duval imp, union #1		Pasteur Franckel	3709-9074 / 3465-0886
	6. Orphélinat thélusta pour le bien-etre de l'enfants deminus	Petion-ville, rue borno prolongee Mayaman	Orphelinat	Polinice varnia	38049984
Delmas	7. Centre Chretien de l'Enfant Haitien	Delmas 65, Ruelle Jasmin Henec # 21 Bas Caritas, A droite		Past. Luc Edma	3744-4237 / 3461-9774

	Nom	Adresse Actuelle	Type d'institution: orphelinat, creche, autre (précisé)	Responsable	Téléphone
	8. Children fondation of Haiti	INEXISTANT (Delmas 19, 2eme Ruelle Jeune, # 34, DEMENAGE (Enfants evacues a SOGED)			
	9. Orphelinat Fondation rorm pour les enfants miserables FREM	Delmas 31, Rue Catherine Flon # 4 maintenant avant Delmas 31 Rue magloire # 25.	Orphelinat	Altenor Carole	3417-6940 / 3708-8439 / 3417-6937 / 3798-4227
	10. Collectif des enfants demunis Tiburon pour la ronde Nationale (CEDTRON)	Delmas 18, Rue Dartiguenave et Candio #8		Gedelene Henri, Jean Claude Cetoute	3667-3245, 3677-4992
Site Soley	11. Centre d'accueil pour les enfants necessiteux	Cite Soleil, Village des Rapatries, Fontaine Rte Neuve, Cite Soleil, Cité soleil, village des rapatries 2eme boulevard rue jean price mars.		Pasteur Phele Rolin:	3654-6581 / 3846-6193
Kafou	12. Foyer du Bel Amour	Paloma Rue la Paix # 9,	Orphelinat	Laurie Agenor	34-51-98-35 / 3407-7838 / 3901-2102 / 3791-1843 / 3451-9825
	13. Orphelinat Odasca	Debrosse Prolongee Villa Jasmin Trutier #3, autre indice Eglise Pasteur Christian, Ecole Odascat	Orphelinat	Osirius Austin, Wania Austin	3727-5651, 3923-0077
	14. Des mains unies pour sauver les enfants deminus	Diquini 63 a cote du lycee Henry Christophe	Orphelinat	Aloude Jouissance	3687-8300
Tabar	15. Nid d'Amour	Tabarre, #8, Village Montfleuri, Tabarre 48		Edith Salomon	3755-2380
	16. Orphelinat Gaira (Village Theodat)	Clercine 22, Impasse Cenor, Pres Village Theodat		Pierre Richard Mirand, Prima Jordanie	3759-3689

	Nom	Adresse Actuelle	Type d'institution: orphelinat, creche, autre (précisé)	Responsable	Téléphone
Kenskoff	17. Grace Children's Home	Fort Jacques 4 #12, a l'entrée du sous commissariat de Fermathe (verifier l'adresse 3,, Plaza Port de Paix		Marc Hubert Georges, Renold Jean Bazin:	3489-1237/2246-5526, 3475-2624/3802-3879 pharrington@cox.net
	18. AMIS JESUS	DE KENSKOFF97 IMP MALVAL #8	Orphelinat	Nicolas Maxilien / Jean	36927709 / 3705-1003
Kwa de bouke	19. Organisation pour le developpement de l'etre humain (ODETH)	Croix des Bouquets, Marin 16 # 5, Route de Bon Repos, La Plaine.		M. Emmauel Deronville	3841-6242 / 3590-4754 3415-6059
	20. Maison de la Grace	Lilavois 1, rue de la Paix # 15 Lilavois 3, # 26	Orphelinat	M. Louissaint Joseph	3860-6456 / 3722-1775
	21. Centre d'accueil des enfants demunis d'Haiti (CAEDHA)	Rte Nationale #1, Lilavois 53, Carrefour Marassa entre Famosa et Institution Mixte MEGA, Carrefour Chada Dos BNC #66		Solange Pierre, Esnel Auguste	3475-5520 / 3763-3326 / 3727-3452/ 3419-8131
	22. bonafides	Bon Repos, Entrée Lizon 22 # 36 Bis			
Leogan	23. Lamb Center Ministries Children Home	Ave St Mathieu Rte Nationale #2 Macombe #265		Jeannot Desseus	3775-9652 / 3751-4139
	24. La maison Notre Dame de la Charite	Leogane, Haut Mithon	orphelinat	Soeur Elianne St Jacques	3780-9493
	25. Operation Love the Children (OLTCH)	Route nationale #2 avant le pont			
	26. New Voice			Gesner Nozil	37874582
	27. Maison notre Dame de la Charite			Saint Jacques Elianne	
Gonaive	28. Centre de formation et	Route nationale #1, 4e section communale, Gonaive	Orphelinat	Jean Nadieul, John Milo	3780-2159, 3929-3036

	Nom	Adresse Actuelle	Type d'institution: orphelinat, creche, autre (precisé)	Responsable	Téléphone
	de nutrition des enfants				
	29. Centre de Rehabilitatio n sociale des Gonaives + Ecole	#41, route nationale #1, Descahos	Orphelinat	Charlenor Dieudonne	3715-0747
	30. Centre Vie Marie Immaculee	Haut de St Marc Barbe	Orphelinat	Mme Dieudonne Batraille	3710-0284
	31. Maranatha Children Room	La Carene # 79	Orphelinat	Mackendy Philogene, Nordeus Anoux	3662-9346 / 3629-4815
	32. Kay Espwa de Imda	Bretagne 1 # 12	Orphelinat	Dufrene Alfrene	3632-1206
Kap	33. Croix Rouge	Max Laroche, Rue 12	ORPHELINAT	Laurence	
	34. Maisons des Benedictions	Quartier Morin	Centre d'Accueil	Past Sadock Heriveaux	34614340 / 38916073
	35. Foyer des enfants de Berhee	Ruelle Casimir #48 Char	ORPHELINAT	M Gédéus Hertz	
	36. Nous et les Autres	Petite Anse	ORPHELINAT	Mgr Jacques Mary Charles	36567744 / 34616146
Ouanami nthe	37. Orphelinat le foyer d'enfant Esprit de verite	Rue Marie Therese, Ferrier	ORPHELINAT	Martel Maxime	38205863
	38. Ministere d'evangelisati on et de secours sans frontier MESSEF	Ouanaminthe, Quartier Manquette, SC de Savane Longue	ORPHELINAT	Altesse Augustin	3703-3035 / 33684711
	39. Eben Ezer	Ruelle Zanna, Cite Planteau	ORPHELINAT	Nitelus Noel	3724-7359
	40. Orphelinat Bethanie	Ferrier, Rue Marie Therese	ORPHELINAT	Pasteur Zénas Pierre	3643-7118
Mirabalais	41. Orphelinat Ledier 1	Mirbalais		Pasteur Yves	
	42. Orphelinat Ledier 2	Mirbalais		Pasteur Benoit	
	43. Enfant arivage et Aff. sociales	Hinche		Garry Aff. sociales	

Nom	Adresse Actuelle	Type d'institution: orphelinat, creche, autre (précisé)	Responsable	Téléphone
44. Maison Fortune	Hinche (Sheepa)		Jean Louis Lefort	

CRECHE

	Nom	Adresse Actuelle	Responsable	Téléphone
PauP	45. Foyer Notre Dame de la Nativite	Port-au-Prince, Fontamara 27, Rue Douyon # 8 bis	Mme Eveline Louis Jacques, Stephan Louisa	2234-1429 / 3462-5154/3449-2729, 848-448-6394, 3462-5154/3751-3757 comtessline@hotmail.com, phane001@yahoo.com
PV	46. Brebis de st. Michel de L'attalaye (BRESMA)	Petionville, Route de Freres - Rue St. Louis Jeanty, Impasse st. Cyr #13 apres le pont/ Delmas 105 rue	Margareth St. Fleur et Winer Henrique, Clairnise or Alberte/ Caroline Saint Cyr	3760-3915 / 3445-6262 / 3713-1358 / 3552-2099, 3400-979
Delmas	47. Faith-Hope-Love Enfant Rescue	Rue Dalia #4 Delmas 75	Doroty Pearce, Jesula Joseph/ Chery Samuel Emile	3529-1962 /36 19-4488 / 3412-5976
	48. Foyer de Sarah	Delmas 75	Jeune eddy, Luc Jeune	3720-1917 / 3892-1392
Tabarre	49. Auberge de la Fraternite	Tabarre 48, #39, Rue Solidarite	Jn Baptiste Murielle	3410-5460 / 3534-4113 / 3410-8466 / 3448-8466
Cape H	50. Children of the Promise	Cap-Haitien Lagosette	Nick Stolgerg, Cenatus Herns	38892447 / 36660633
Montrouis	51. CANAAN, Les precieux bigoux du Seigneur	Montrouis, 1ere Section communale St Marc	Gladys Mecklembourg, F. Henry R. Gaetjens	3667-2864, 3730-6865
Jacmel	52. Petit Ange de Jacmel	Breman a l'interieur a gauche du conseil communautaire	Wilbert Placide, Pascaline L. Placide	3717-5170, 3824-2689
	53. Foyer des Petits Demunis	Leogane, Chatuley	Mme Morin B. Sherly	36743306

FOYERS POUR HANDICAPES

Institution	Commune
CERMICOL	Delma 33
Prison civile de Pétiion-ville	Petion Ville
CAC Centre d'Accueil de Carrefour	Carrefour
Family Circle Boys Home	Port-au-Prince
HSKI Complex	Jacmel
The Haiti Micah Project	Mirabalais
Zanmi Lakay	Delmas
Fort National	Port-au-Prince
Salesion Mission	Cite Soleil
Fondation Timoun se lespwa	Léogâne
Les petits démunis	Léogâne
Foyer des Petits Démunis	Léogâne
Greta Home Academy	Léogâne
Kay Timoun	Léogâne
La maison du sourire	Léogâne
Ophelinat Chretien de Leogane	Léogâne
La maison Notre Dame de la Charité	Léogâne
Maison des Enfants de Dieu	Delmas
Foyer Lakay	Cap-Haïtien
St. Vincent's Center	Port-au-Prince
Jacmel	Port-au-Prince
Orphelinat Wings of Hope	Kenskoff
The Miriam Center	St Louus
Maison des Enfants Handicapés	Petion Ville
Orphelinat Wings of Hope	Kenskoff

FOYERS POUR ENFANTS DE LA RUE ET LES PRISONS POUR MINEURS

Nom	Adresse Actuelle	Responsable	Téléphone
Foyer Notre Dame de la Nativité	Port-au-Prince, Fontamara 27, Rue Douyon # 8 bis	Mme Eveline Louis Jacques, Stephan Louisa	2234-1429 / 3462-5154/3449-2729, 848-448-6394, 3462-5154/3751-3757 comtesline@hotmail.com, phane001@yahoo.com
Au Bonheur Des Enfants	Port-au-Prince, Canape Vert #53	Andre Sonia	3462-2998/ 3436-8308
Horizon de L'espoir	Port-au-Prince, Rue Carlstrain # 25 - Bois Verna, ruelle Carlstroum #25	Katlelen Douyon	3454-8615 / 3550-1656/ 3705-4242/ 3724-9457
Foyer de Sions	DEMENAGE a Fontamara 43, Rue Village Royale # 10 Pas loin de Royal Haitian	Mme Marjorie Mardy,	3720-9869 /3448-9192, 3747-3138/ 3720-9869 sion-in-haiti@yahoo.fr
Brebis de st. Michel de L'attalaye (BRESMA)	Petionville, Route de Freres - Rue St. Louis Jeanty, Impasse st. Cyr #13 apres le pont/ Delmas 105 rue	Margareth St. Fleur et Winer Henrique, Clairnise or Alberte/ Caroline Saint Cyr	3760-3915 / 3445-6262 / 3713-1358 / 3552-2099, 3400-979
Rivers of Hope	Petionville, Thomassin 32, Impasse Namphy, suivre route asphaltee a droite	Rachelle Danache	3402-4067
Foyer de la Nouvelle Vie # 1	Petionville, Rue Villate #105/ Laboule 24 #8	Mme audette Jn Baptiste/ rose Yva Samedi	3427-0309 / 3816-9482 / 3807-2525
Rose Mina de Diegue	Petionville, Route Freres, rue St-Louis Jeanty # 11, , pres de l'Hopital de la Communaute Haitienne	Sandra, Rolande, Marie Claude, Osvaldo	3445-5913, 3462-4213, 3623-1676, 3797-8592
Faith-Hope-Love Enfant Rescue	Rue Dalia #4 Delmas 75	Doroty Pearce, Jesula Joseph/ Chery Samuel Emile	3529-1962 /36 19-4488 / 3412-5976
Foyer de Sarah	Delmas 75	Jeune eddy, Luc Jeune	3720-1917 / 3892-1392
Boy's Orphanage	Carrefour, Ruelle Khan #10, rue charpentier, mahotiere 79	Gabriel Molien, Massolas Klenor	3462-7185 / 3405-6865 3894-8438/3689-6866
Maranatha Children's Home	Tabarre, Rue 6, Clercine 19	John Mc Hou/ Tlucek Byron	3449-0668/ 3829-4913
Auberge de la Fraternite	Tabarre 48, #39, Rue Solidarite	Jn Baptiste Murielle	3410-5460 / 3534-4113 / 3410-8466 / 3448-8466

Nom	Adresse Actuelle	Responsable	Téléphone
Kay Tout Timoun	2e Maison, Impasse Babeu, Bute boyer, Croix des Missions, impasse balève #3	EVENS SAINT LOUIS	3425-6167 / 3403-8556 / 3403-7229 / 3420-5555 / 3734-9425/3458-9410
Lecado	Carffour Boileau		
Children of the Promise	Cap-Haitien Lagosette	Nick Stolgerg, Cenatus Herns	38892447 / 36660633
Creche Bon Samaritain des Gonaives (C.B.S.G)	Route de Bassin, #9, Gatreau	Inelus Luccene, Fleur Dieupere	3437-6554, 3743-9232
CANAAN, Les precieux bigoux du Seigneur	Montrouis, 1ere Section communale St Marc	Gladys Mecklembourg, F. Henry R. Gaetjens	3667-2864, 3730-6865
Grace Children's Adoption Home/ Grace Children	P-de-px, GriGris (Woast Rue de la Plaza #3)	Cindy Lachbrook / Past Ciloes Andy	3745-1834 (numeros sur liste precedente: 3751-6112/ 3423-3077)
Petit Ange de Jacmel	Breman a l'interieur a gauche du conseil communautaire	Wilbert Placide, Pascaline L. Placide	3717-5170, 3824-2689
Pemerle	Pemerle, Zone Lycee Saint Joseph, Fond des Negres	Emilien Amila	3720-8080
Foyer Notre Dame Perpetuel Secours	Route Nationale #2, Chalon, Miragoane	Sr. Luvia Joseph	3773-0153, 3886-8305, 3407-0303, 3746-5478
Foyer des Petits Demunis	Leogane, Chatuley	Mme Morin B.Sherly	36743306

Annexe 9. Meilleures pratiques sur les institutions existantes en Haïti – IBESR 2012

Avec l'objectif d'inculquer les meilleures pratiques sur les institutions existantes en Haïti IBESR (2012) a proposé les critères suivants

6) La pratique professionnelle

- Buts et objectifs de l'institution écrits
- Politique de protection de l'enfant, Code de Conduite, écrite, affichée et connue de tous les employés et enfants
- Politique de protection de l'enfant, Code de Conduite, écrite, affichée et connue de tous les employés et enfants
- Bonne pratique démontrée en matière de protection des enfants par les employés
- Processus d'admission et de référence clairs
- Tous les enfants ont un projet de vie individuel
- Tous les placements sont revus régulièrement
- Les soins d'accompagnement existent pendant et après la prise en charge (suivi)

7) Les soins personnels

- L'alimentation des enfants est adéquate, correctement préparée, nutritive et saine
- Les enfants ont accès à des soins de santé préventifs et curatifs
- Les jeux et les activités récréatives sont encouragés
- Le droit des enfants à l'intimité des enfants est respecté
- Les enfants reçoivent l'appui nécessaire pour pouvoir faire des choix informés
- Les enfants sont traités avec dignité et respect en tout temps

8) Les employés responsables des soins

- Les relations et les attachements positifs des enfants sont encouragés
- Le sens d'identité des enfants est maintenu
- Les méthodes de contrôle et de sanctions sont définies
- Les enfants sont encouragés à exprimer leurs opinions et leurs idées
- Les enfants ont accès à l'éducation formelle, informelle et professionnelle selon leurs besoins
- Les besoins spécifiques des bébés et des jeunes enfants sont satisfaits

9) Le personnel responsable de la prise en charge des enfants

- Les procédures de recrutement et de sélection assurent une prise en charge de qualité et la protection des enfants
- Les employés reçoivent l'appui requis et sont supervisés régulièrement
- Le déploiement du personnel assure une prise en charge de qualité et la protection des enfants
- La formation et le développement professionnels sont disponibles pour les employés

10) Les ressources

- Les services sont accessibles et appropriés pour leur objectif
- Le logement des enfants favorise leur santé et leur développement

11) La gestion

- Des dossiers appropriés de programme sont maintenus
- Les dossiers et les détails confidentiels des enfants sont respectés et maintenus
- Les propriétaires et les gestionnaires des programmes de prise en charge sont imputables et redevables (à l'IBESR)

FIRST DRAFT

Annexe 10. Proposition technique

Cette proposition répond à un appel d'offre de l'IBESR relatif à une étude sur les enfants placés en institution⁶ en Haïti. En collaboration avec le bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (TACRO) et avec le soutien de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH), l'IBESR souhaite conduire une étude de la situation et des conditions des enfants placés dans ces établissements. Plus précisément, l'étude se concentrera sur les raisons de l'institutionnalisation de ces enfants, sur le processus de placement dans les institutions, et sur le type de soutien, de soins, et de protection qu'ils reçoivent dans ces établissements. L'étude contribuera au développement de politiques et au processus de prise de décisions pour l'État haïtien, et au-delà, pour l'ensemble des organismes de protection de l'enfance.

L'étude sera divisée en quatre phases : Revue de la littérature, Recherche Qualitative, Étude Quantitative, Analyse et Élaboration du rapport final. À la fin de chaque étape, le consultant présentera ses conclusions et plans de recherche pour la phase suivante au Comité Technique composé de représentants de l'IBESR et de l'UNICEF.

- 1. Revue de la littérature** (2 semaines): un examen des ressources écrites disponibles relatives aux institutions pour enfants en Haïti : y compris les lois Haïtiennes et internationales, les rapports de l'UNICEF et autres organismes de protection de l'enfance, traités universitaires, enquêtes journalistiques, ainsi que d'un examen et une analyse du contenu des sites web des institutions haïtiennes.

Résultat: La connaissance d'enquêtes passées et observations clés; l'histoire et le contexte politique dans lequel se sont développées les institutions (maisons d'enfants en particulier) en Haïti, relation à la demande d'adoption des pays développés, les agences d'adoption et de parrainage d'enfants; recueil des définitions juridiques et des lois régissant les institutions; développement d'un guide de recherche pour l'étude qualitative à suivre.

- 2. Enquête qualitative** (6 semaines): Entrevues avec des spécialistes clés dans le domaine de la protection de l'enfance : responsables et spécialistes du gouvernement, des Nations Unies et des ONG. La méthodologie employée sera celle d'entretiens directs.

Résultat: mieux comprendre l'histoire des institutions en Haïti, leur relation avec l'adoption et le parrainage; le système administratif existant pour la gouvernance, la surveillance et la réglementation, les problèmes perçus et les plans pour l'extension d'un système de suivi et de responsabilisation.

⁶ Par institution, on entend l'ensemble des centres prenant en charge l'enfant à temps plein tels que les maisons d'enfants, les centres de détention, les établissements pour enfants handicapés, etc.

2.1. Le consultant visitera également un échantillon d'au moins 40 institutions (maisons d'enfants, centres de détention (masculin et féminin) et centres pour enfants souffrant de handicaps) et conduira des entrevues - avec l'aide d'un guide écrit - avec les directeurs des institutions, les employés, les voisins et autres membres non-institutionnels de la communauté (maire, prêtre, nonne, infirmière, médecin). Les entrevues seront suivies par une recherche menée sur internet afin de vérifier les réponses faisant référence à des organismes extérieurs. Une méthode d'entrevues directes sera utilisée, avec demande de documentation, suivi de la recherche via internet, poursuite des contacts avec les représentants pour les institutions étrangères associées. De manière à obtenir un point de vue comparatif de la part des informateurs dans les communautés. La sélection des institutions pour l'échantillon qualitatif sera faite par communauté et en sélectionnant plusieurs institutions situés dans cette même communauté ou ses environs.

Résultat: comprendre les structures administratives et financières des organisations, leur conformité avec les lois, leur sources de soutien, leur orientation religieuse, leur infrastructure, leur lignes directrices et de pratiques pour l'alimentation, les soins, l'éducation, la discipline, la provision d'activités récréatives pour les enfants et la visite des familles. Et également essentiel, les avis, les observations et les idées des propriétaires et du personnel concernant les enfants, leurs familles, et le rôle de l'institution dans leur vie.

2.2. Le consultant organisera des groupes de discussion avec des enfants plus âgés dans chacune des maisons d'enfants et centres de délinquants. Des entrevues complémentaires seront menées avec les enfants des rues et les enfants ou adultes ayant été institutionnalisés. La méthodologie utilisée sera le groupe de discussion avec exercices d'amorce, écriture de lettre confidentielles, et entretiens informels.

Résultat: bien comprendre les points de vue des enfants, les raisons pour lesquelles ils pensent que les enfants sont envoyé dans des institutions d'accueils ; qui sont ces enfants ; pourquoi certains refusent d'y demeurer ; les plaintes et les critiques générales ; les perceptions sur les structures trouvées la recherche avec les directeurs; ce qu'ils apprécient dans les institutions et les expériences positives ; leurs recommandations sur la façon de les améliorer et le rôle qu'ils pensent que l'état devrait jouer.

3. Enquête Quantitative (6 semaines) :

3.1. Une étude quantitative sera développée en s'appuyant sur les résultats de l'examen de la littérature et de l'étude qualitative. Les questions spécifiques seront déterminées après les autres étapes de la recherche et en consultation avec le Comité Technique. Elles incluront le nombre d'enfants et profils de population (sexe, âge), le type d'infrastructures de l'institution (bâtiment, lits, salle de bains/latrines, source d'approvisionnement en eau, assainissement,

cuisine et installations de loisirs), la composition administrative (taille du personnel) ; les services proposés aux enfants (l'éducation, les loisirs et les soins médicaux); l'origine et les qualifications des propriétaires de maisons d'enfants, leurs orientation face à l'adoption, leur appartenance religieuse, les alliances intentionnelles internationales, et leur temps de service.

3.2. Un sous-échantillon stratifié des maisons d'enfants sera sélectionné pour une étude plus en profondeur des enfants : y compris la filiation, le temps passé en institution, les raisons de leurs institutionnalisation et niveau d'éducation.

3.3. Un autre échantillon aléatoire d'enfants sera sélectionné pour des visites et entretiens avec les familles.

Sélection de l'échantillon: en fonction de la zone géographique et compte tenu de l'opposition entre zones urbaines et rurales, un nombre restant à déterminer de maisons d'enfants seront choisies de façon aléatoire parmi les 725 maisons d'enfants recensées par l'IBESR. Un nombre supplémentaire de maisons d'enfants non recensées sera lui aussi déterminé. Le consultant formera ensuite une équipe d'inspecteurs. Utilisant des téléphones intelligents (tablettes) programmés sur plateforme ODK, l'équipe se rendra dans chacun des centres sélectionnés et y conduira une analyse sur la base du questionnaire développé en collaboration avec le Comité Technique.

4. Analyse et rédaction du rapport final (3 semaines)

L'analyse et la présentation comprendront différents points de vue, y compris ceux des propriétaires étrangers/internationaux, du personnel, des enfants, des parents, des responsables et des membres de la communauté. Des profils statistiques seront présentés. Le rapport final se présentera approximativement de la manière suivante :

a. Orientation: Revue de la littérature, de l'histoire, du contexte politique et économique des institutions en Haïti, liens avec les organismes religieux et avec l'extérieur, le parrainage, l'orientation face à l'adoption, la surveillance du gouvernement et internationale, la conformité aux exigences en matière d'inscriptions et normes juridiques, l'estimation du nombre d'orphelinats non-enregistrés.

b. Profils des institutions : profils structures des institutions, type de services et de soutien aux enfants (graphique et tableau résumé des institutions échantillonnées) ; fonctionnement interne des institutions et vue sur les enfants des directeurs et du personnel ; profils des enfants, de leurs origines, état et conditions actuelles; l'exploration des motifs de l'institutionnalisation des enfants et, très important, le point de vue de l'institution et le point

de vue des enfants sur eux-mêmes, les autres enfants, et l'avenir ; présentation et analyse des bonnes pratiques ; l'analyse comportera une comparaison des zones rurales et urbaines dès les enfants et une typologie des institutions.

c. Recommandations

FIRST DRAFT

Annexe 11. Contacts pour les entretiens qualitatifs

NOM	PRÉNOM	POSITION	ORGANISATION	EMAIL
BEAUVOIR	Jules Hans	Child protection	UNICEF	
BERNARD	Abbe	Regional coordinator, Hinche	IBESR	Bernardo230@yahoo.fr
BICKEL	John	Founder of Haiti RCCI	God's Littlest Angels	
BOHAN	Coner	Educational specialists	UHELP Founder	cbohan@uhelp.net
BOURGET	Elsa	Staff	Protection de l'Enfance et Adoption Internationale	elsa.bourget@diplomatie.gouv.fr
BROUDIC	Caroline	Ancienne Coordinatrice	URD	caroline.broudic@wanadoo.fr
BULLOCK	Bill	Volunteer	Free the Kids	918-520-0039
BURNHAM	Thor	Historian PhD	Haiti specialist	thor.burnham@gmail.com
CLAY	Corrigan	Missionary Filmmaker	Apparent Fashion	corrigan.clay@googlemail.com
CURTIS	Margaret	Art teacher, donor		mavy9@aol.com
DALEXUS	Serge	Staff	International Rescue Comm.	serge.dalexus@rescue.org,
DEBROUWER	Thomas	Food Security Coordinator	ACF	thomas_debrouwer@hotmail.com
DELORME	Patrick	Former sub-minister	MSPP	
DEPREZ	Simon	Consultant	CARE	simondeprez@hotmail.fr
DOGLIOTTI	Camilla	Staff	TDH Italie	camilladogliotti@gmail.com
FERRY	Pierre	Child protection	UNICEF	
FORTIN	Isabelle	Coordinatrice	URD	ifortin@urd.org
GEBRIAN	Bette	Anthro PhD	Founder Health Foundation	bette_haiti@hotmail.com
GEORGES	Islande	Staff	TdH	islandegeorges.cadet@tdh.ch
GILREATH BEHREND	Gilreath Behrends	Donor		828-859-9010
GRIMES	Shasta	Adoptive parent applicant		shastagrimes@yahoo.com.
GUTTON	Caroline	Directrice-pays	Initiative Development	caroline.gutton@gmail.com

NOM	PRÉNOM	POSITION	ORGANISATION	EMAIL
HARBOURY	Isabelle	Chargée de mission au pôle développement		isabelle.haboury@dip.lomatie.gouv.fr
HAMILTON	Kyle	Research assistant	Duke University	Kyle.hamilton@chpir.org
HOBBIE	Amy	International sector program coordinator	Duke University	Amy.hobbie@duke.edu
HOUDON	Claire Perrin	Disability Coordinator	Handicap International	coordo.handicap@handicap-international-haiti.org
JEAN	Cinedais	Director, Gonaives	IBESR	
JEAN-LOUIS	Roosevelt		IBESR	
JOYCE	Kathryn	Journalist	Author of Child Catchers	kathrynajoyce@gmail.com
JUSTIN	Anostal	Staff	IBESR	
KOONS	Anna	Project coordinator	Duke University	anna@chpir.org
LABATTUT	Eleonore	Service urbanisme & Habitat	CIAT	eleonore.labattut@ciat.gouv.ht
MACKEY	Yoland	Former adoption agent		
MARCELIN	David		Save the Children	
MARKS	Tessa	Staff	International Rescue Committee	Tessa.Marks@rescue.org
MESSER	Lynne		Duke University	lynne.messer@pdx.edu
METZNER	Tobias	Programme Manager Counter-Trafficking	IOM	tmetzner@iom.int
METZNER	T	Staff	IOM	tmetzner@iom.int
MUNROY	Isabel	Nurse		
MURRAY	Gerald	Anthro PhD	University Professor	murray@ufl.edu
NOEL	Richener	Sociologue	Université d'Etat d'Haïti	noel.richener@gmail.com
O'DONNELL	Karen		Duke University	odonn002@mc.duke.edu
PALINKA	Tamara	Adoptive parent applicant		tamarapalinka@hotmail.com.
PARRIS	Debra	Director of Family Recruitment	European Adoption Consultants	debra@eaci.com

NOM	PRÉNOM	POSITION	ORGANISATION	EMAIL
PEDUTO	Kristine	Child protection	UNICEF	
PETIT-FRERE	Louis-Mary	Regional coordinator, Cap-Haitien	IBESR	louismary.petitfrere@yahoo.fr
PURGUS	Claire Pavlik	Managing Editor	Schuster Institute Journalism	cppurgus@brandeis.edu
REED	Michelle	Haiti Program Director,	America World Adoption	michelle.reed@awaa.org.
REGIS	Jacques Greguy	Regional coordinator, Jacmel	IBESR	
REMY	Oceano	Regional coordinator, Ouanaminthe	IBESR	occeano2@gmail.com
ROCKS	Denise	Deputy Director	Save the Children	
ROTABI	Karen	Author and Professor	United Arab Emirates University	ksrotabi@yahoo.com
SANGSTER	Jacob	Orphanage Director	CorLuv	jakesangster@gmail.com
SELMAN	Peter	Author and Professor	Newcastle University	pfselman@yahoo.co.uk
SMUCKER	Glen	Anthro PhD	Haiti specialist consultant	grsmucker@aol.com
SYLVESTRE	Gladys	Founder and CEO of Haiti RCCI	Foundation pour les Enfants d'Haiti	Gladhaiti@hotmail.com
THOMAS	Yoland	Founder of K-12 school	Evergreen Academy	34011175
TRUELOVE	Carol Ann	Clinic director	Faith Medical Clinic	geo_cat1986@yahoo.com
TRUELOVE	George		Faith Medical Clinic	geo_cat1986@yahoo.com
VAN PARIJS	Benjamin	Directeur-pays	ACTED	benvanparys@gmail.com
VAN SCHOYK	Barbara	Missionary		
VAN SCHOYK	Gregory	Missionary		
VAUGHAN	Stephen		Save the Children	
VILLEDROUIN	Arielle Jeanty	Director General	IBESR	
WALSH	Amber	NGO country director UHELP	UHELP Country Director	awalsh@uhelp.net
WHETTEN	Kate	Professor	Duke University	k.whetten@duke.edu
WHETTEN	Rachel	International sector director	Duke University	rachel.whetten@duke.edu

Annexe 12. Les points de vue des experts

Pour conclure cette section qualitative, nous offrons les réflexions de 8 personnes ayant vécu et travaillé en Haïti au cours des 20 à 50 dernières années. Leurs points de vue sont essentiels pour bien comprendre le rôle des Centres Résidentiels pour Enfants en Haïti.

1. **Glenn Smucker, PhD** en Anthropologie, Citoyen américain, cumulant plus de 40 années d'expérience en tant que chercheur et consultant en Haïti. Il est l'auteur de 3 rapports importants sur les enfants en Haïti: *Haiti – The Uses of Children : A Study of Trafficking of Haitian Children (2004)*; *Orphans and Other Vulnerable Children in Haiti: A Field Report (2005)*; et, *Lost Childhoods in Haiti (2009)*.

Mon point de vue: La plupart des enfants placés en orphelinat ont une famille proche, habituellement leurs parents sont vivants, les orphelinats servent d'alternative à une famille d'accueil informelle ou au placement dans d'autres familles en but de fréquenter l'école, les résidents d'orphelinat sont généralement plus scolarisés que leurs frères et sœurs vivant avec leurs parents, l'admission à un orphelinat est communément perçue comme un privilège par la famille, puisqu'on y voit la promesse d'une éducation et de l'acquisition de compétences de travail, d'une meilleure alimentation qu'à la maison et d'un avenir plus prometteur. Les enfants et les employés rencontrés à Fond des Nègres ont indiqué que les enfants disent souvent préférer vivre à l'orphelinat plutôt qu'à la maison, parce qu'ils y sont mieux nourris et y reçoivent une éducation. L'orphelinat renvoyait de nombreux enfants à la maison pour la période estivale. Les enfants revenaient presque invariablement amaigris et revenaient avec plaisir à « l'orphelinat » en automne. Il s'agit plutôt d'un pensionnat, même si on l'appelle orphelinat.

2. **Gerald Murray, PhD**, Professeur Emeritus, Département d'Anthropologie, Université de la Floride. Citoyen américain. Cumulant plus de 40 ans en tant que chercheur et consultant en Haïti. Co-auteur, avec Glenn Smucker, de *The Uses of Children: A Study of Trafficking of Haitian Children*.

J'ai demandé à des villageois de m'expliquer le sens du mot créole ofelina et ils l'ont défini comme un endroit où les parents pauvres envoient leurs enfants pour qu'ils reçoivent de la nourriture et une éducation. Le mot anglais orphanage n'est pas une bonne traduction. Le concept de boarding school est à propos, mais sous-entend une institution cossue fréquentée par des familles aisées. Les revenus sont alors générés auprès des parents. Dans le cas d'un ofelina, ce sont plutôt les familles des pays riches et les groupes religieux qui sont mis à contribution alors qu'on leur fait croire que (1) les pensionnaires n'ont pas de parents et que (2) leur argent sera utilisé pour aider les enfants. Ni l'une, ni l'autre de ces propositions n'est vraie.

Les orphelinats haïtiens que je connais bien ne s'occupent pas nécessairement des enfants en tant que « résidents à temps plein ». J'ai constaté des cas où un certain « pasteur » qui s'occupait d'un orphelinat financé par des familles chrétiennes américaines à coup de versements mensuels prétendait supporter 50 enfants alors que seuls 9 ou 10 enfants fréquentaient l'établissement en permanence. Quand le groupe de soutien blanc (étranger) a annoncé qu'il y aurait une visite sur le

site, il s'est démené pour trouver 40 autres enfants à leur montrer. Un collègue de ma femme Loli vit à Gainesville en Floride et a hébergé un enfant haïtien qui avait besoin d'une chirurgie très onéreuse. Ces parents adoptifs bien intentionnés et généreux ont été choqués quand cet « orphelin » s'est mis à leur parler de ses parents encore vivants. Il leur a aussi dit le plus innocemment du monde que seuls quelques enfants vivent vraiment à « l'orphelinat » et que le « pasteur » se démenait à remplir son établissement quand les blancs arrivaient. La mère adoptive a fondu en larme et l'enfant est de retour chez ses parents en Haïti. Elle tente toujours de lui venir en aide. En ce sens, je suis mal à l'aise devant le mépris que l'on manifeste souvent aux familles d'adoption.

En me basant sur ma propre expérience anecdotique, j'aimerais apporter quelques contrastes.

Un don mensuel en argent pour un orphelinat en Haïti ou l'adoption d'un enfant haïtien ? Le « pasteur » pencherait certainement vers le don.

- Une adoption charitable dans une famille ayant déjà des enfants ou une adoption dans une famille qui n'a pas d'enfant et qui cherche à en avoir ? L'adoption d'enfants haïtiens tombe sous la première définition. Je constate que la deuxième description concerne surtout des parents qui se rendent en Chine ou en Russie plutôt qu'en Haïti.

Il serait facile d'y voir du racisme. Je ne suis pas partisan de ce genre d'anthropologie du mépris.

Il existe une criminalisation à saveur ethnocentrique de tous les services de placements d'enfants antillais de la part de professionnels des « droits de la personne » qui qualifient ces enfants d'esclaves. Dans le rapport que j'ai publié avec Glenn Smucker, j'ai écrit: « Le terme « esclave » relève de la métaphore incendiaire et peut servir des fins militantes, mais il n'a pas du tout le sens qu'on lui donne en Haïti, même lorsqu'on l'utilise en tant qu'épithète. Quand les haïtiens qualifient un enfant restavèk de ti esklav, ils utilisent ce mot de manière métaphorique, un peu comme on qualifierait un patron exigeant d'esclavagiste. L'enfant restavèk est un enfant dont on abuse, mais ce n'est pas un esclave. Le concept de travailleur domestique non rémunéré a une consonance moins dramatique, mais décrit beaucoup mieux cette réalité. »

Par contre, si vous désirez vous faire un nom en tant que militant pour les droits de la personne, il vaut bien mieux pour vous de les définir en tant qu'esclaves, plutôt que de s'attarder à des considérations secondaires, telles que la logique, la perspective ethnographique, ou le bien-être de l'enfant qui est déplacé.

3. Isabelle Monroy, citoyenne française, infirmière en médecine tropicale. Cumulant plus de vingt ans de travail dans les provinces d'Haïti.

Tout d'abord, il y a 2 termes qui peuvent mener à une confusion: les crèches et les orphelinats. D'après ce que j'ai compris ...

L'orphelinat: institut qui recueille des enfants dont les parents sont encore en vie. Ces enfants sont scolarisés dans cet "orphelinat", y dorment, y vivent. Certains d'entre eux retournent chez leurs parents pendant les vacances, d'autres non.

Je ne sais pas si ces structures sont payantes pour les parents. Elles sont parfois subventionnées par des églises, souvent américaines. Mais il n'y a aucun contrôle. J'en ai connu 2 dans la commune de Bombardopolis : un non accessible en voiture (j'y suis allée à la demande de l'OMS). Il y avait des enfants malnutris (kwash), je n'ai pas vu un nombre de matelas correspondant au nombre d'enfants... Dans une autre structure, les enfants se faisaient abuser par les responsables (filles ou garçons)

Les crèches : reconnues par IBSER. Recueillent les enfants pour adoption internationale. Mais j'ai rencontré une Française qui m'a raconté que le premier enfant qui lui a été attribué était mort. Un employé de cette crèche lui a dit que les parents étaient revenus le prendre et que la directrice avait dit non. Les parents auraient ensuite étouffé l'enfant.

Certaines crèches demandent aux parents adoptants une aide financière à donner à la famille de l'enfant adopté. Parfois ils obligent les adoptants à rencontrer les familles biologiques.

J'ai connu plusieurs crèches et j'ai été "missionnée" par des parents adoptants pour visiter l'enfant ou lui apporter un cadeau. Mais certaines crèches refusent les visiteurs (qu'ont-elles à cacher?). Pour d'autres, il faut un rendez-vous et être très ponctuel. Si on arrive à l'improviste, ou vous renvoie ou alors comme ça m'est arrivé, on vous fait attendre 3/4 d'heure L'enfant est arrivé talqué, habillé

Une adoptante m'a dit qu'elle avait ouvert un placard dans une crèche et qu'elle avait vu, entassés, tous les vêtements, peluches, etc. envoyés par les familles adoptantes, mais qui n'avaient jamais été utilisés.

La plupart des crèches n'ont pas de financement pour nourrir correctement les enfants. Ils mangent des bouillies dès leur plus jeune âge.

J'en ai aussi connu une qui mettait jusqu'à 3 à 4 nourrissons dans des petits lits. Lors des visites des étrangers, mettaient les enfants en train d'être adoptés dans une autre chambre, plus "Américaine". Ça fait mieux.

Pas ou peu de contrôle, pas de sanction ...

4. **Bette Gebrian, PhD** en anthropologie médicale. Citoyenne américaine. Fondatrice de la HHF (Haiti Health Foundation). Cumulant plus de 30 ans d'étude et de travail en Haïti.

Il est difficile pour un étranger de comprendre comment les enfants sont élevés en Haïti. Compte tenu du haut taux de mortalité maternel et de l'absence de nombreux pères, les nouveau-nés et les enfants sont pris en charge et éduqués par de nombreux adultes (et leurs frères et sœurs aînés).

Un professionnel haïtien, lorsqu'on l'a interrogé en créole, a eu cette réflexion à propos des orphelinats: « Certains d'entre eux sont surtout des entreprises! C'est un moyen de gagner sa vie. Les besoins sont là et certains aident les enfants, mais ils gardent une grande part des dons...ils ne sont pas réglementés ! »

Il ya quelques années, une analyse a été menée par le (gouvernement Haïtien) sur l'état des orphelinats : salles de bain, modalités d'hébergement, rangement, réfrigération, etc.,... Les établissements ont reçu une évaluation chiffrée et un laps de temps pour redresser la situation. Je ne sais pas trop ce qui est advenu de ces efforts et de ce rapport, mais nous entendons dire que les visites se poursuivent pour vérifier si des améliorations ont été apportées. J'ai même entendu dire qu'un établissement a été forcé de fermer à Jérémie.

Il existe 4 pensionnats protestants (2 appartiennent à des Haïtiens, 2 nouveaux établissements ont des propriétaires Etasuniens) et 3 pensionnats catholiques (1 prêtre haïtien, 1 prêtre canadien d'origine haïtienne et un établissement hébergeant 53 filles appartenant aux Sœurs Haïtiennes de Charité de Sainte-Hyacinthe). Le ministère de Mère Teresa de Calcutta opère des franchises à travers le monde et se démarque de tout le reste. Ils opèrent en tous cas un centre de soins de longue durée et des installations pour les malades.

J'ai eu une discussion auprès de Sœur Maryann à la HHF concernant la situation à laquelle nous faisons face à Jérémie et dans les villages voisins depuis plus de 25 ans.

Voici nos réflexions:

Les vrais orphelins: *Malheureusement, étant implantés ici depuis si longtemps, nous sommes vite informés quand deux parents meurent. Le désastre du Neptune en 1993, le SIDA, le choléra et le séisme de 2010 ont, par exemple, fait de nombreux orphelins. Dans presque tous les cas, des membres de la famille de ces enfants les prennent en charge. C'est ce que font les Haïtiens. Les fratries sont parfois séparées, mais tous se retrouvent chez des parents proches ou éloignés. Les grand-mères deviennent souvent les principales responsables des enfants.*

La HHF appuie des centaines de familles de ce genre à Jérémie. Sans exception, elles prennent en charge des enfants dont les parents directs sont absents, parfois dès la naissance.

Les enfants abandonnés: Les Missionnaires de la Charité de Mère Teresa, l'Hôpital Saint-Antoine, et même les cliniques de la HHF ont reçu des enfants sans jamais pouvoir savoir d'où ils proviennent. Il s'agit parfois de nourrissons, parfois de jeunes enfants. Les fonctionnaires des services sociaux s'en occupent. Ils peuvent être mis en adoption par le bureau des services sociaux de Jérémie et, dans le cas des Missionnaires de la charité, envoyés à l'établissement de Port-au-Prince pour y être adoptés.

Les enfants hospitalisés, puis abandonnés : Cela ce produit parfois chez les Missionnaires de la Charité à Jérémie ainsi que dans l'hôpital du MSPP. Lorsque c'est possible, les religieuses se rendent au lieu de naissance de l'enfant pour le réunir avec ses parents.

Les foyers d'accueil: Les services sociaux placent parfois des enfants dans des organisations qui s'en occupent. Il y en a plusieurs à Jérémie. Il y a par exemple l'Orphelinat Yvrose (établissement haïtien protestant fondé au cours des années 1980) et Notre Dame du Perpétuel Secours (établissement tenu par une Haïtienne catholique depuis 2006 et opérant une école depuis 1998). Leur support provient d'amis, de visiteurs et de la diaspora haïtienne. Les soins de santé pour ces enfants ne sont pas dispensés par le gouvernement haïtien. Les groupes religieux qui appuient ces institutions déplorent souvent l'état de santé des enfants et le manque flagrant de médicaments et de vaccins. Les soins offerts sont irréguliers.

Pensionnats: Quand les familles sont incapables de s'en occuper, des enfants sont parfois confiés au prêtre catholique Andeo de la paroisse. Ils n'opèrent pas d'orphelinat ou de centres de soins. Il y a huit ans, un prêtre catholique a établi deux centres : un pour les garçons et un autre pour les filles dans la ville de Jérémie où on les nourrit et où ils sont scolarisés quand ils sont assez âgés (les églises et les chapelles se trouvent en zone rurale.) Le centre que la HHF connaît bien est bien administré et les enfants y sont bien traités. Ils reçoivent une aide d'une église catholique et possèdent un magasin et une boulangerie pour générer des revenus dont les enfants profitent.

À la HHF, nous ne comprenons pas pourquoi une clinique gratuite pour les pauvres n'est fréquentée ni à des fins préventives ni à des fins curatives. La plupart du temps, des travailleurs des centres font leur propre diagnostic, achètent eux-mêmes des médicaments et traitent eux-mêmes les enfants. Même quand des organisations missionnaires allouent des fonds aux soins de santé, ils ne sont pas utilisés.

Nouveaux « orphelinats »: Des parents proches ou éloignés confient des enfants dont ils ne peuvent plus s'occuper à l'un des « orphelinats » de la ville. Ceux-ci sont gérés par des étrangers. Les visiteurs croient souvent à tort que les pensionnaires sont orphelins. Des groupes viennent les visiter pour leur « donner de l'amour » selon eux. L'un d'entre eux a été frappé par le choléra et a été sommé par le MSPP d'améliorer les mesures d'hygiène.

Pensionnat: Ils hébergent des enfants handicapés qui rentrent chez eux (peut-être) les weekends et pour les vacances scolaires. L'école St-Vincent et une autre institution à Les Cayes en sont des exemples. Ils reçoivent également des fonds de groupes missionnaires.

Quant aux plus jeunes, de nombreux Haïtiens recherchent des enfants qui peuvent se rendre utiles à la maison et préfèrent les prendre en charge à 3 ans, alors qu'ils peuvent encore être « entraînés à la loyauté ». Nombre d'entre eux ont commenté à Sœur Maryann que les enfants qu'on emmène chez soi à 5 ou 8 ans sont déjà trop indisciplinés.

Nous avons aussi été témoins de nombreuses adoptions ; c'est un processus qui prend de nombreuses années. Des familles américaines et européennes ont adopté des enfants atteints d'handicaps mentaux ou physiques. D'autres ont adopté un ou deux enfants que l'on savait orphelins. Ces familles affirment unanimement que c'est un processus long et coûteux...mais qu'ils sont contents de s'occuper de ces enfants.

5. **Couple de missionnaires anonymes.** Citoyens américains. Habitent et travaillent depuis plus de vingt ans en zone rurale haïtienne.

Orphelinats. Les orphelinats sont évidemment nécessaires. Il vaut mieux pour un enfant d'y vivre que d'être à la rue. Par contre, il faut mettre un bémol, puisque certains orphelinats sont si mauvais, qu'il vaudrait mieux être à la rue. Selon nous, l'orphelinat est un dernier recours. Les enfants dont les parents sont vivants ne devraient pas être dans des orphelinats/foyers de l'enfance. Si possible, les enfants dont les oncles, tantes ou grands-parents sont vivants devraient habiter avec eux. Même chez des étrangers, leur sort serait plus enviable. Même s'ils sont traités comme des citoyens de seconde classe et doivent travailler plus fort que les enfants biologiques, ils seraient mieux traités qu'en institution. L'image qu'on se fait d'un orphelinat n'a presque rien à voir avec la réalité haïtienne. Haïti est un endroit où il est difficile de survivre et les enfants qui sont élevés dans un « très bon orphelinat » n'acquerront que très rarement les aptitudes nécessaires à leur survie en dehors des murs de l'institution. Un « très mauvais » orphelinat est, quant à lui, bien pire que la rue.

Nous connaissons des gens qui ont investi 500000\$ dans la construction d'un foyer pour 20 filles à Port-au-Prince. Ils ont mis tous leurs efforts à s'assurer de n'offrir des places qu'à de véritables orphelines. Jamais personne n'a fondé d'orphelinats avec de meilleures intentions, mais nous avons des doutes dès le début. Le premier problème est le suivant : plus on s'affaire à bien mener une institution, plus les parents s'affairent à y faire entrer leurs « orphelins ». D'année en année, nous avons appris que bien des filles avaient une famille et même des parents. Par contre, notre plus grande inquiétude était plutôt que nous ne voyions pas comment des filles élevées dans un milieu aussi « aisé » seraient en mesure de subvenir à leurs propres besoins vers le début de la vingtaine.

Le principal, c'est que, même s'il s'agissait de la meilleure des institutions, l'orphelinat ne devrait jamais être un premier recours. Sauf quand on a de bonnes raisons de croire qu'un enfant sera battu ou abusé sexuellement, le meilleur lieu est toujours le foyer familial.

Selon nous, un bon orphelinat devrait remplir ces conditions :

Il devrait toujours y avoir une supervision rigoureuse de la part de personnes indépendantes qui n'ont rien à gagner en maintenant l'institution ouverte.

Présence de figures parentales : des gens très présents qui font office d'autorités parentales.

Il devrait y avoir un couple agissant comme figure parentale pour chaque groupe de 25 enfants tout au plus.

Tous les enfants devraient être inscrits dans une école sanctionnée par l'État.

L'apprentissage d'un métier devrait être central dans l'éducation des, puisqu'ils ne pourront pas se tourner vers leurs familles une fois en âge de quitter.

Une planification poussée devrait être consacrée à éviter les contacts sexuels entre les enfants.

On devrait offrir aux enfants des nourritures saines en quantités appropriées.

Les enfants devraient avoir des corvées quotidiennes à accomplir.

Nous sommes conscients que ce dernier point ne fait pas l'unanimité, mais nous croyons que les enfants devraient connaître Dieu tel qu'il nous est révélé par la bible.

6. Thor Burnham, PhD en histoire. Citoyen canadien. Habite et travaille depuis plus de vingt ans en Haïti.

Au début de 1996, après avoir travaillé dans le secteur privé en Haïti pendant un an, un ami haïtien m'a proposé de se joindre à lui pour fonder un orphelinat. Il m'a dit qu'on pouvait gagner beaucoup d'argent très rapidement. C'était la chose logique à faire. Mon réflexe initial a été un refus poli, mais je m'en suis rendu compte avec le temps qu'il s'agit plus d'une opportunité d'affaires que d'une mission altruiste.

Au cours des années subséquentes, peu de choses se sont produites qui auraient pu diminuer mon scepticisme par rapport aux orphelinats. Ça ne veut pas dire qu'ils ne subviennent pas aux besoins réels de vraies personnes. Pourtant, mon expérience auprès des Haïtiens en milieu urbain m'a appris qu'ils entretiennent de profonds liens avec leurs contrées d'origine et l'idée qu'il puisse exister tant d'enfants sans parent et sans famille étendue me semble très étrange. Les Haïtiens semblent passés maîtres dans l'art de reconstituer des familles de manière harmonieuse.

Il ne fait aucun doute qu'il y ait de véritables orphelins et des orphelinats crédibles. Par contre, l'idée qu'il y ait eu plus de 400000 orphelins en Haïti après le séisme de 2010 semble relever d'autre chose que d'un besoin réel.

Sans se pencher sur les données, on peut affirmer que de nombreux organismes religieux ont pris à charge des enfants dans le besoin, mais il faut se demander si la demande externe n'a pas entraîné une montée de l'offre. En d'autres mots, la recherche d'orphelins a fini par causer leur ubiquité. Étant donné le contexte de pauvreté extrême en Haïti, plusieurs groupes ont profité de cette hausse de la demande pour manipuler et produire une offre d'enfants à héberger.

7. Gregory et Barbara Van Schoyck, Citoyens américains. Habitent Haïti et y prêchent depuis plus de 20 ans.

Parlons des orphelinats... Laissez-moi penser tout haut. Faisons-le point par point....

** la définition haïtienne d'un orphelin ne ressemble ne rien à celle qu'en ferait un Nord Américain – de nombreux orphelins ont un, voire deux parents bien vivants.*

**C'est précisément pour cette raison que certains orphelinats ne procèdent à aucune adoption.*

** les orphelinats, du moins en zone rurale, sont un concept relativement récent en Haïti. Je crois que si nous remontons 20 ou 25 ans, il y avait très peu de demande pour des orphelinats. Une combinaison du système maren/paren, d'une idée plus étendue de la famille et de ses supports et même le système de restavèk permettait de s'occuper relativement bien des enfants que l'on nomme aujourd'hui orphelins.*

** en ce moment, un grand nombre de pasteurs haïtiens se rendent compte que les Nord-Américains ont un faible pour le soin des orphelins et n'hésitent pas à verser de grandes sommes d'argent à des orphelinats – sans pour autant leur demander des comptes.*

** Cette situation a été créée de toutes pièces par des Nord-Américains et je trouve injuste d'en jeter le blâme sur les pasteurs haïtiens.*

** Nous avons eu vent d'un ou deux orphelinats qui, par le passé (peut-être depuis dix ans), n'avaient aucun enfant en résidence, jusqu'au jour d'une visite planifiée d'un groupe étasunien ou canadien. Les visiteurs étaient accueillis dans des dortoirs remplis d'enfants joyeux. Un fois leur départ, les enfants retourneraient à la maison.*

** Certains avocats de Port au Prince font fortune dans l'adoption d'enfants. De grandes sommes d'argent ont été dépensées par des adoptants potentiels qui sont venus en Haïti de nombreuses fois dans l'espoir de prendre la garde de leur enfant adoptif, pour apprendre qu'ils avaient omis de présenter le formulaire 1063 C (ou n'importe quoi d'autre) au Gouvernement haïtien.*

* Nous connaissons un orphelinat à Pignon qui est géré par des Étasuniens. Ils s'occupent des enfants avec amour et compassion dans un environnement qui place les besoins des enfants en priorité. Un environnement sain, des vêtements adéquats, des soins de santé, beaucoup d'amour, une bonne scolarisation et de la formation professionnelle pour les plus âgés.

* Nous connaissons un orphelinat en milieu rural qui opère presque sans aucune aide gouvernementale et dont le directeur et les employés sont haïtiens. Les conditions de vie y sont spartiates et il est clair que les ressources financières de l'établissement sont à la limite de sa survie. Pourtant, les enfants y reçoivent au moins un repas complet par jour et plusieurs d'entre eux peuvent fréquenter l'école. Quand des Américains de passage se font inviter par le directeur à visiter son établissement, ils sont outrés des conditions de vie des enfants. Par contre, si on demandait à la communauté locale ce qu'elle en pense, le consensus serait que ces enfants sont très privilégiés. Les Américains en jugent selon leurs standards aisés et les Haïtiens en jugent selon des standards haïtiens et les alternatives qui s'offrent à ces enfants...rester avec leurs familles et risquer de manger beaucoup moins bien, dormir à même le sol et n'avoir que très peu de chances de fréquenter l'école.

8. Patrick Delorme, MD, MPH, Citoyen haïtien. Ancien sous-ministre haïtien de la santé (MSPP).

Youn moun pa ka di ke pa gen kek bon bagay ki fet nan kek ophelina an Ayiti pou ede kek timoun ki vreman pa genyen yon manman ou yon papa ou yon fanmi proch ki te ka okipe yo. Men pou la majorite de ka, mwen panse ke li ta pi bon si yo ta vle vreman ede, pou yo ta cheche yon fanmi-y ti moun sa yo pou ta okipe yo. Ti moun sila tap gen selon mwen, yon meye priz an chaj, meye atansyon, plis lanmou e plis chans pou yon landemen miyo. Sinon, pi fo nan swa dizan ophelina sa yo se kob yap fe sou tet ti moun sa yo. An kle pou mwen, meye solisyon an se pa ophelina. se ta plito yon milye familyal kote ti moun nan ta santi li pi ankadre, pi an sekirite'.

On ne peut pas dire qu'il n'existe pas en Haïti d'orphelinat qui fasse du bon travail pour aider des enfants qui n'ont vraiment ni père, ni mère, ni famille proche qui puisse les prendre en charge. Mais dans la plupart des cas, je crois que le mieux serait de réunir ces enfants avec des proches qui peuvent s'en occuper. C'est ainsi, selon moi, qu'ils seront le mieux pris en charge, aimés, auront plus d'attention et pourront espérer un avenir meilleur. D'autre part la plupart des soi-disant orphelinats ne font qu'amasser des profits sur le dos des enfants. Pour moi, en tout cas, la meilleure solution ce n'est pas l'orphelinat, c'est plutôt un milieu familial où l'enfant se sentira encadré et en sécurité.